

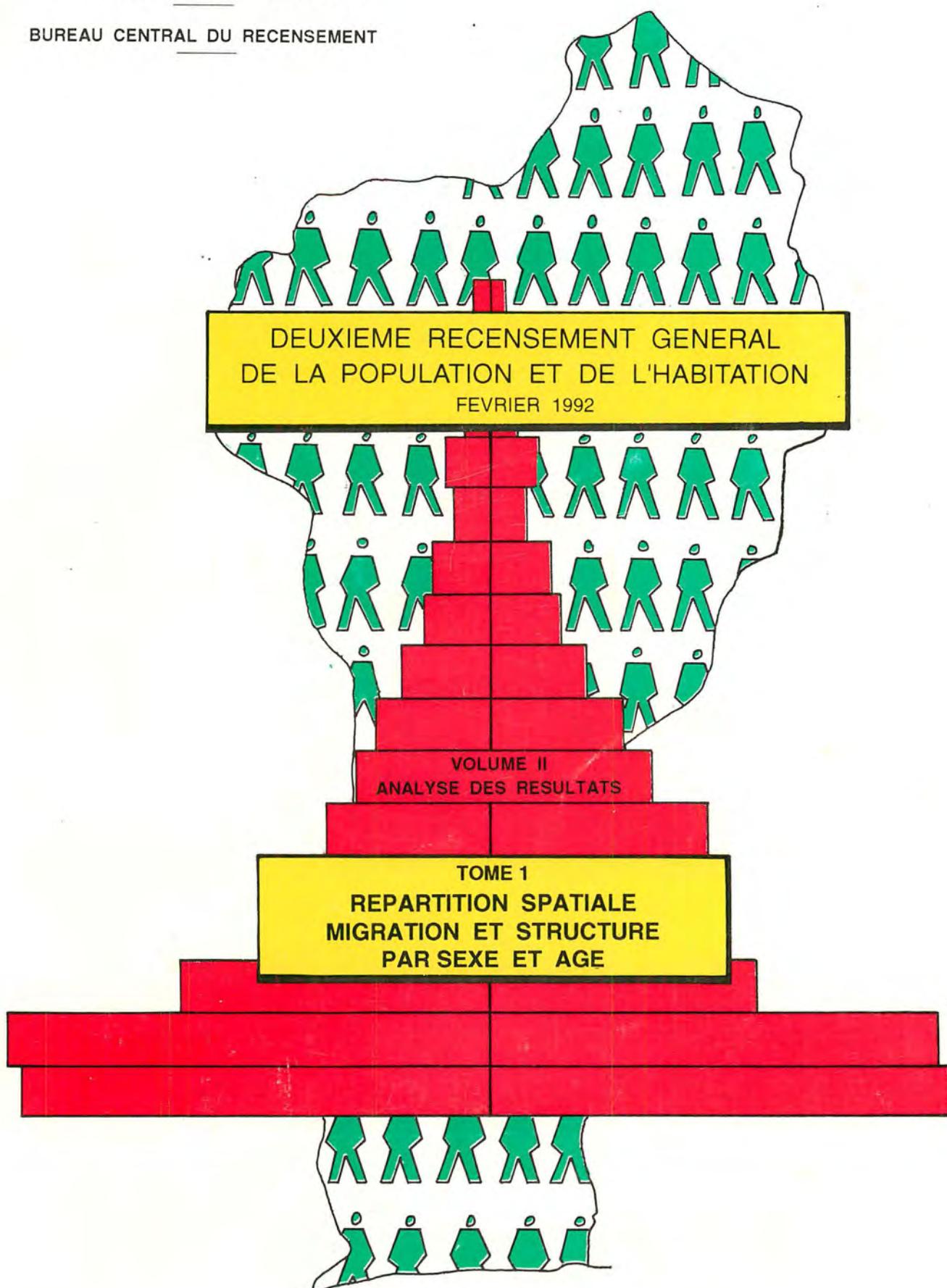
REPUBLIQUE DU BENIN

FONDS DES NATIONS UNIES
POUR LA POPULATION

MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA RESTRUCTURATION ECONOMIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT



MARS 1994

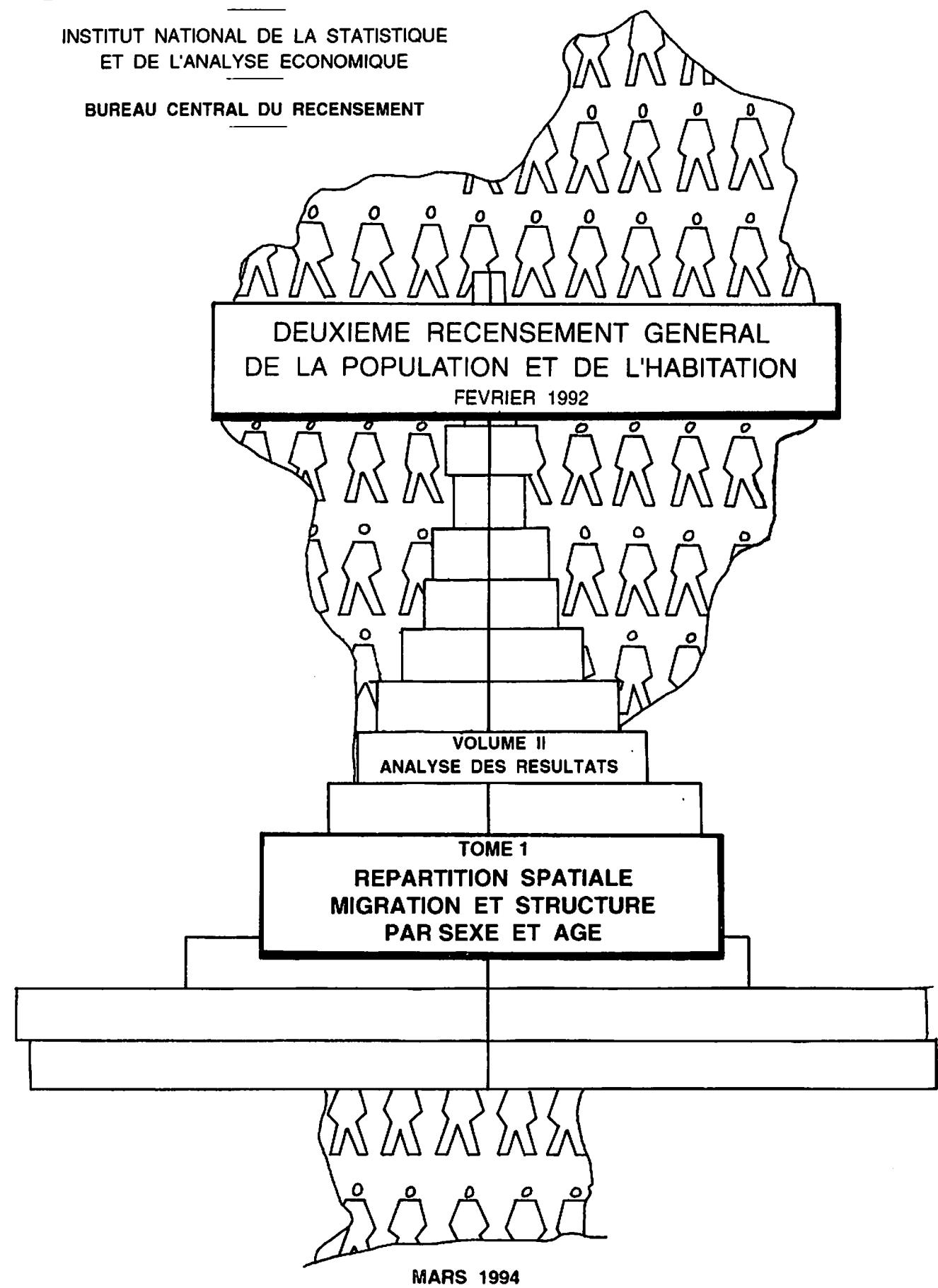
REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DU PLAN
ET DE LA RESTRUCTURATION ECONOMIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

FONDS DES NATIONS UNIES
POUR LA POPULATION



REPARTITION SPATIALE
MIGRATIONS
ET
STRUCTURE PAR SEXE ET AGE

Le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH2) a permis de disposer de données sur l'Etat et la Dynamique de la Population au Bénin.

L'Analyse de ces données a porté sur plusieurs thèmes que nous avons jugé bon de regrouper en quatre (4) tomes pour faciliter leur exploitation.

- Premier tome : Répartition spatiale, Migration et Structure par sexe et par âge.
- Deuxième tome : Dynamique de la Population
- Troisième tome : Caractéristiques Socio-culturelles et économiques.
- Quatrième tome : Ménages et conditions d'habitations

Le présent tome, le premier de la série comprend trois (3) thèmes essentiels :

- 1) Répartition Spatiale
- 2) Migration
- 3) Structure par sexe et par âge

SOMMAIRE

THEME 1: REPARTITION SPARTIALE

INTRODUCTION.....	5
I REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE.....	6
II ETUDE DEPARTEMENTALE.....	48
CONCLUSION.....	66
BIBLIOGRAPHIE.....	71

THEME 2: MIGRATIONS

INTRODUCTION.....	75
I LE CONCEPT ET LES MESURES DES MIGRATIONS.....	77
II LES INDICES D'ANALYSE DES MIGRATIONS.....	82
III LE PHENOMENE MIGRATOIRE AVANT LES ANNEES 80.....	83
IV LES MIGRATIONS INTERNES RECENTES AU BENIN.....	93
V LES MIGRATIONS INTERNATIONALES.....	121
VI MIGRATIONS ET CROISSANCE URBAINE.....	129
CONCLUSION.....	132
BIBLIOGRAPHIE.....	134

THEME 3: STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

INTRODUCTION.....	138
I ETUDE DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE.....	139
II ETUDE DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION URBAINE.....	149
III ETUDE DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION RURALE.....	158
IV ETUDE DE LA STRUCTURE DES POPULATIONS DEPARTEMENTALES...	164
CONCLUSION.....	184

**REPARTITION SPATIALE
DE LA POPULATION**

Présenté par

KOUNI Akouma

TABLE DES MATIERES

THEME 1: REPARTITION SPARTIALE

INTRODUCTION.....	5
I REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE.....	6
1.1. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE.....	6
1.2. BREF APERCU HISTORIQUE DU PEUPLEMENT DU BENIN.....	7
1.3. LA DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION.....	9
1.3.1. Etat de la population en 1992.....	9
1.3.2. Répartition de la population selon l'ethnie.....	14
1.3.3. Variation géographique des densités et des poids démographiques.....	21
1.3.4. Densités de peuplement, pression sur les terres et sur les équipements socio-économiques.....	28
1.4. LA POPULATION URBAINE.....	36
1.4.1. Définition du concept de ville.....	36
1.4.2. Typologie et armature urbaine.....	38
1.4.3. Evolution des taux d'urbanisation par département.....	40
1.4.4. Le poids de Cotonou	44
1.5. LA POPULATION RURALE	47

II : ETUDE DEPARTEMENTALE

2.1. ATACORA.....	48
2.1.1. La population urbaine	48
2.1.2. Répartition géographique de la population	48
2.2. L'ATLANTIQUE.....	50
2.2.1. La population urbaine	51
2.2.2. Répartition géographique de la population	54

2.3. LE BORGOU.....	55
2.3.1. La population urbaine	55
2.3.2. Répartition géographique de la population	57
2.4. LE MONO	58
2.4.1. La population urbaine	58
2.4.2. Répartition Géographique de la population	59
2.5. L'OUEME	60
2.5.1. La population urbaine	60
2.5.2. Répartition géographique de la population.....	62
2.6. LE ZOU	62
2.6.1. La population urbaine	63
2.6.2. Répartition géographique de la population	64
CONCLUSION.....	66
BIBLIOGRAPHIE.....	71

INTRODUCTION

La distribution géographique de la population sur un territoire donné met en évidence un certain nombre de réalités d'ordre socio-économique propres à chaque communauté humaine et qu'il importe de connaître afin de mieux appréhender les disparités régionales du développement et de déterminer les actions susceptibles de corriger ou d'atténuer les déséquilibres les plus frustrants.

C'est dire que le présent article ne perdra pas de vue le contexte socio-économique dans lequel s'inscrit le phénomène étudié.

Cette analyse vise à mettre en exergue les contrastes de peuplement sur le territoire national, à dégager les facteurs explicatifs des disparités observées, à montrer les inconvénients majeurs d'une répartition inégale de la population sur le territoire national, d'identifier, si possible, quelques pistes de recherche pour mieux comprendre le phénomène et voir dans quelle mesure l'évolution de la population totale pourrait influer sur les formes de répartition des établissements humains.

Cette étude est structurée en deux grandes parties:

- la première traite de la répartition de la population totale (peuplement, densités, population urbaine, population, population rurale);
- la seconde partie aborde l'analyse régionale de cette répartition.

I. Répartition de la population totale

La répartition actuelle de la population béninoise ne peut se comprendre sans se référer à son histoire et au contexte socio-économique de ces dernières années.

1.1. Contexte socio-économique

Le Bénin, comme on le sait, est une ancienne colonie française. De ce fait, il traîne, même après son indépendance en 1960, un lourd héritage aussi bien dans le domaine politique qu'économique et socio-culturel.

Sous l'occupation coloniale la stratégie d'exploitation était basée sur le commerce de traite et l'impérialisme culturel.

Depuis l'indépendance, l'extraversion économique, les errements politiques et la mauvaise gestion des affaires publiques, conjugués avec la crise économique internationale ont mis notre pays dans une situation de dépendance absolue. La crise des années 1980 en exacerbant les déséquilibres macro-économiques et en fragilisant l'économie nationale a plongé le Bénin dans un état de tension socio-politique sans précédent.

Le Bénin, à l'instar des autres pays de L'Afrique subsaharienne a été contraint de recourir au Programme d'Ajustement Structurel(PAS) dicté par les Institutions de Bretton-Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International(FMI)).

Cette mise sous tutelle a conduit, sur les plans politique et économique, à une nouvelle orientation de la gestion des affaires de l'Etat: La Conférence des Forces Vives de la Nation, tenue en février 1990 a consacré la démocratisation des institutions politiques et engagé le pays dans l'option qui fait de l'économie de marché et de la libre concurrence le "crédo" de la nouvelle stratégie de développement; les entreprises étatiques ont été liquidées, les travailleurs licenciés, les effectifs de la fonction publique compressés par gel du recrutement et par départs forcés ou "ciblés". La libre entreprise, l'initiative privée sont considérées comme la panacée à la déconfiture économique où était plongé le pays. Cette situation, on s'en doute, ne pouvait ne pas avoir des conséquences sur la répartition géographique de la population. Il faut dire aussi que l'Histoire n'est pas étrangère à l'ancrage spatial actuel des populations du Bénin.

1.2. Bref aperçu historique du peuplement du Bénin.

Le peuplement actuel du Bénin résulte de migrations de populations, de longues pérégrinations de peuples, d'assimilations ethniques et d'adaptation au milieu. Les densités de population traduisent spatialement des situations passées et des données économiques présentes.

Les historiens (Cornevin, 1970, 1981 et autres), en se servant de la tradition orale et des écrits des explorateurs et missionnaires distinguent des phases successives dans le peuplement du Bénin.

Sans remonter jusqu'"au Néolithique" au cours duquel le dessèchement progressif du Sahara a dû chasser certains peuples vers le sud pour occuper les zones plus humides et

plus giboyeuses (montagnes) de la partie septentrionale de notre pays, il faut dire que c'est la phase précoloniale qui est relativement la mieux connue avant la rédaction de l'histoire nationale.

Cornevin, comme les autres historiens, ont pu identifier certains peuples se "présumant" comme "autochtones": il s'agit des Gurmantché, des Bètamaribè, des Waaba, Cenka et Busa au nord, des Adja et Yoruba au centre et au sud.

- les Bariba(Batombu), les Fulbé(Peuhl) et les Dendi sont arrivés dans le nord du pays entre le 12^e et 19^e siècle tout comme certains groupes Yoruba du sud-est et du centre et les Mina(Guen) du sud- ouest;

- la période coloniale, avec l'instauration d'une certaine sécurité, a permis , d'une part, la "fixation" des peuples sur leurs aires culturelles actuelles, mais aussi organisé, d'autre part, le transfert forcé de la main-d'oeuvre pour des raisons d'installations de certaines infrastructures économiques(routes, chemin de fer). Par la suite, des affectations de fonctionnaires du sud ont été opérées pour servir l'administration coloniale dans la partie septentrionale récemment occupée. Mais le plus important, ce sont les migrations spontanées qui ont suivi bien après pour des raisons de commodités agricoles ou de recherche de gain facile (ceci en milieu urbain). Les voies et moyens de communication ont été le principal levier de ces mouvements de populations.

- la physionomie actuelle de la population béninoise est la résultante de toutes ces migrations, des brassages de divers peuples venus d'ailleurs et même d'autres continents(Europe, Asie, Amérique). On mentionnera l'existence

de groupes "afro-brésiliens", autrefois "intermédiaires des négriers, puis trafiquants d'huile de palme", aujourd'hui formant de grandes familles assimilées aux populations de Ouidah, de Porto-Novo et d'Agoué.

1.3. La distribution géographique de la population

1.3.1. Etat de la population en 1992

Au recensement de février 1992, le Bénin comptait 4 915 555 habitants. Entre 1979 et 1992 le taux moyen d'accroissement démographique intercensitaire a été évalué à 2,84 %. A ce rythme, la population béninoise enregistrera un accroissement absolu d'environ 1 263 000 âmes à l'orée de l'an 2 000 et verra son effectif doubler d'ici à l'an 2060.

En 1992 les données du recensement présentait la situation démographique du Bénin comme l'indique le tableau ci-dessous:

Tableau 1: BENIN: Répartition de la population de droit,
de fait selon le statut de résidence
par Département.

Départements	Population		Statut de Résidence		
	de droit	de fait	Rés.Prés.	Rés.Abs.	Visit
ATACORA	649308	640431	625160	24148	15271
ATLANTIQUE	1066373	1047206	1036383	29990	10823
BORGOU	827925	804190	789407	38518	14783
MONO	676377	660853	655536	20841	5317
OUEME	876574	855893	849267	27307	6626
ZOU	818998	794686	780319	38679	14367
BENIN	4915555	4803259	4736072	179483	67187

Comme on le voit sur ce tableau, la population de droit, dans tous les départements, est supérieure à la population de fait, de même que les résidents absents dépassent les visiteurs. C'est là l'illustration d'un pays d'émigration. Cette question sera approfondie dans l'étude sur les migrations.

Le tableau 2 montre la répartition de la population résidente selon le sexe et le rapport de masculinité par département. Sauf au Borgou et dans la ville de Parakou, chef-lieu de département, les rapports de masculinité sont en dessous de 100. Il y a là une légère supériorité numérique des femmes.

Tableau 2: Répartition de la population résidente selon
le sexe et le rapport de masculinité par
département

DEPARTEMENTS	Total	Masculin	Féminin	R/M(%)
ATACORA	649308	321673	327635	98,2
ATLANTIQUE	1066373	520652	545721	95,4
BORGOU	827916	416828	411088	101,4
MONO	676383	322107	354276	90,9
OUEME	876574	420277	456297	92,1
ZOU	819002	388801	430201	90,4
BENIN	4915555	2390338	2525217	94,7
COTONOU	536827	262812	274015	95,9
PORTO-NOVO	179138	86491	92647	93,4
PARAKOU	103577	52965	50581	104,9

Au niveau de la structure par âge, sexe et milieu de résidence(tableau 3), c'est la jeunesse de la population qui est frappante. Les moins de 15 ans représente environ la moitié de la population totale singulièrement en milieu rural. Si avant 15 ans l'élément masculin domine, au-delà de cette tranche d'âge et dans presque tous les milieux, on observe une féminisation générale de la population.

Tableau 3: Répartition de la population selon le milieu de résidence, le sexe et les grands groupes d'âge.

	Tous milieux		Urbain %		Rural	
BENIN	4 915	100.0%	175619	35.7%	3159358	64.3%
Masculin	2390338	48.6%	857191	48.8%	1533145	48.5%
Féminin	2525217	51.4%	899006	51.2%	1626211	51.5%
R/M (%)	94,7		95,4		94,3	
0-14 ans	48		45,3		50,4	
M	25		22,6		26,4	
F	23		22,6		24,1	
R/M (%)	108,7		100,0		109,5	
15-59 ans	46		49,9		42,9	
M	21		24,0		18,8	
F	25		25,9		24,1	
R/M (%)	84		92,7		78,0	
60 ans et	6		4,8		6,7	
M	3		2,1		3,4	
F	3		2,7		3,3	
R/M (%)	100		77,8		103,0	

Aux âges adultes (15-59 ans), ce phénomène affecte plus le milieu rural où le rapport de masculinité n'est que de 78,% contre 92,7% en milieu urbain. On imagine dans ce contexte la part de responsabilité et la lourde charge qui incombent aux femmes rurales et urbaines dans la gestion de l'économie domestique. Au demeurant, on note une nette augmentation de la proportion des femmes chefs de ménage. Le chapitre consacré aux ménages montre bien cette évolution. L'autre aspect intéressant de cette structure, c'est la masculinisation apparente aux âges avancés, surtout en milieu rural. Il serait hasardeux d'avancer ici une explication satisfaisante compte tenu du caractère aléatoire de la déclaration des âges dans cette catégorie de la population. Tout au plus peut-on imputer ce phénomène à l'exode rural des jeunes, au retour éventuel des retraités, des migrants d'âge avancé et tout récemment des travailleurs compressés ou licenciés pour cause de récession économique et contraints de regagner le bercail où les conditions d'existence semblent plus supportables en ces temps de crise. Mais le paradoxe, c'est la jeunesse de la population rurale (50,4%) en dépit d'un vieillissement apparent(6,7% contre 4.8% en ville). C'est sans nul doute la forte fécondité rurale quasi naturelle et une faible migration"passive" (enfants/femmes) qui peuvent expliquer cette proportion importante des jeunes en milieu rural. Il faut souligner que l'émigration en milieu rural procède souvent d'une décision adulte, individuelle et masculine. Ce sont donc les adultes de sexe masculin qui partent laissant au village leurs vieux parents, leurs épouses enceintes ou allaitantes et leurs enfants en bas âge. Cet état de chose, on s'en doute, a des conséquences certaines sur la répartition géographique de la population, comme on le verra dans les paragraphes qui vont suivre.

1.3.2. Répartition de la population selon l'ethnie

La notion d'ethnie est des plus difficile à définir tant les confusions sont très courantes entre ce concept et celui de langue ou de dialecte. Ce que la Commission Nationale de Linguistique a étudié en 1980, ce sont les langues et non les ethnies. Une cinquantaine de langues ont été identifiées et classées en deux grands groupes:

- le groupe Gur(ancien Voltaïque) comprenant les langues du Nord, excepté le Mokolé appartenant au deuxième groupe.

- le groupe Kwa rassemblant toutes les langues du Sud et le Mokolé. Il faut dire que dans ce groupe il existe une très grande intercompréhension entre les langues. C'est d'ailleurs sur cette base que les regroupements, utilisés au recensement de 1979 comme de 1992, ont été faits.

D'autres langues comme le Dendi, le Peuhl n'ont pu être classées dans ces deux groupes. Elles ont été classées comme langues autonomes.

Toujours est-il que onze catégories ont été retenues pour faciliter le traitement des informations relatives à cette variable. Le recensement de 1992 a introduit le concept de "apparentés" pour tenir compte de l'appartenance à de grandes familles de cultures très proches.

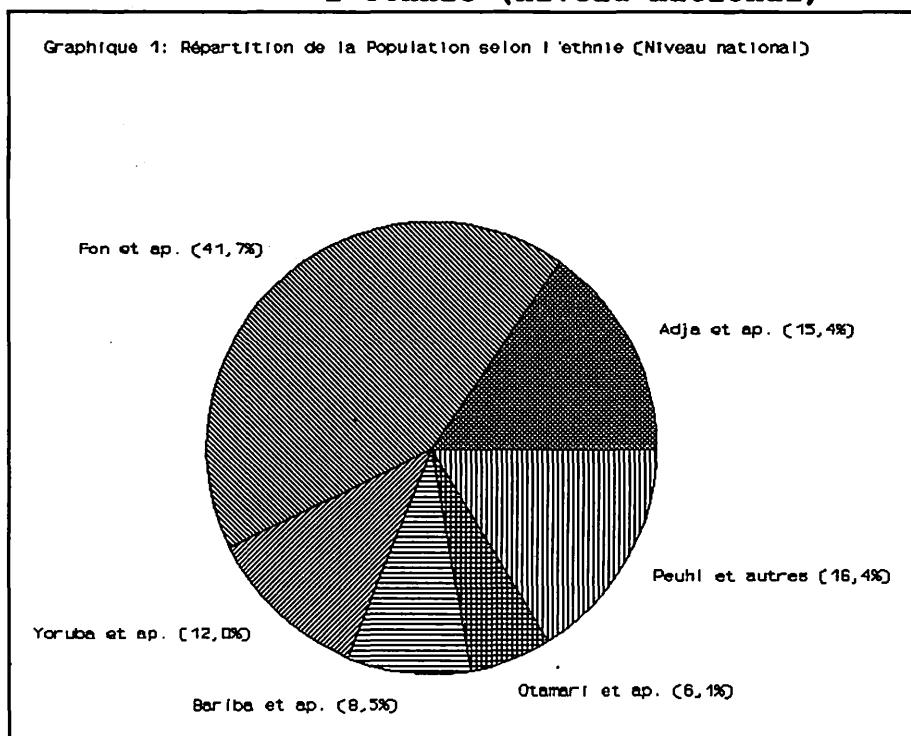
Au niveau national et départemental, on distingue les grandes familles ci-après avec leur importance numérique:

Tableau 4 : Répartition en % de la population selon l'ethnie et par département

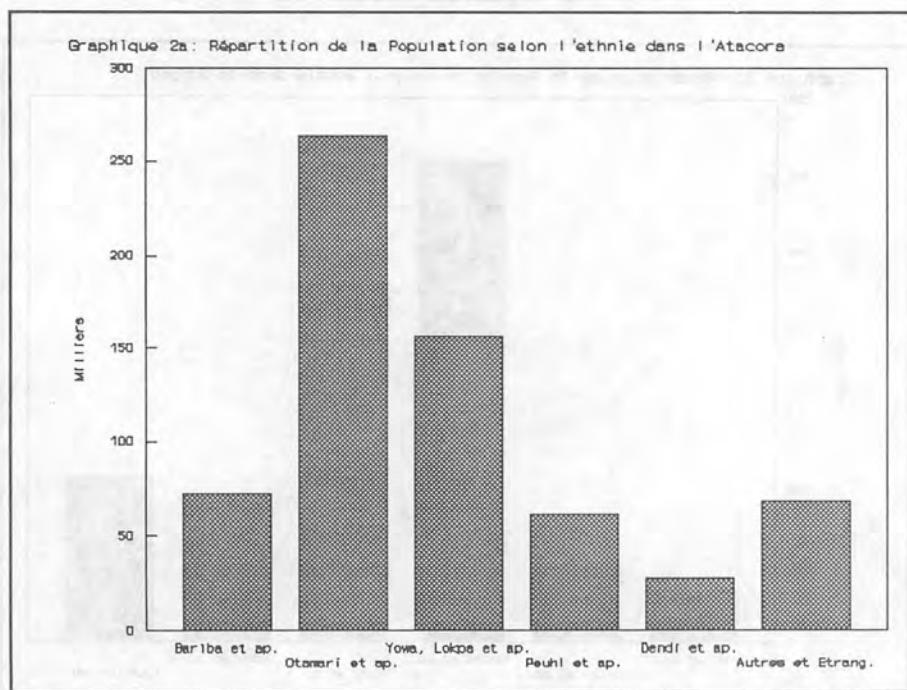
GROUPES ETHNIQUES	ATA.	ATL.	BORG.	MONO	OUEME	ZOU	BENIN
ADJA ET APPAR.		15,1		80,7 55,1 16,3 17,2	4,9		15,6
.Adja							
.Sahoué							
FON ET APPAR.		33,2	3,5		5,6	61,3 9,2*	42,2 30,1
.Fon		21,7					
.Aïzo		6,2					
.Toffin		8,9					
.Goun					27,4 14,0 13,7		12,1
.Ouémè							
.Tori							
BARIBA ET APPAR.	11,1		41,7				8,6
.Dendi et ap.	4,3		11,6				2,7
.Yowa- Lokp.	24,0						3,8
.Peuhl	9,5		27,6				6,1
OTAMARI ET APPAR.	40,6						6,1
YORUBA ET APPAR.	2,7	7,1	6,4		29,8 5,1 22,7	22,4 9,1 7,6**	12,1 7,1
.Yoruba							
.Nagot							
AUTRES ETHNIES	7,8	7,8	9,2	2,1	4,6	7,1	2,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	649308	1066373	827916	676383	876574	819002	4915555

* Mahi

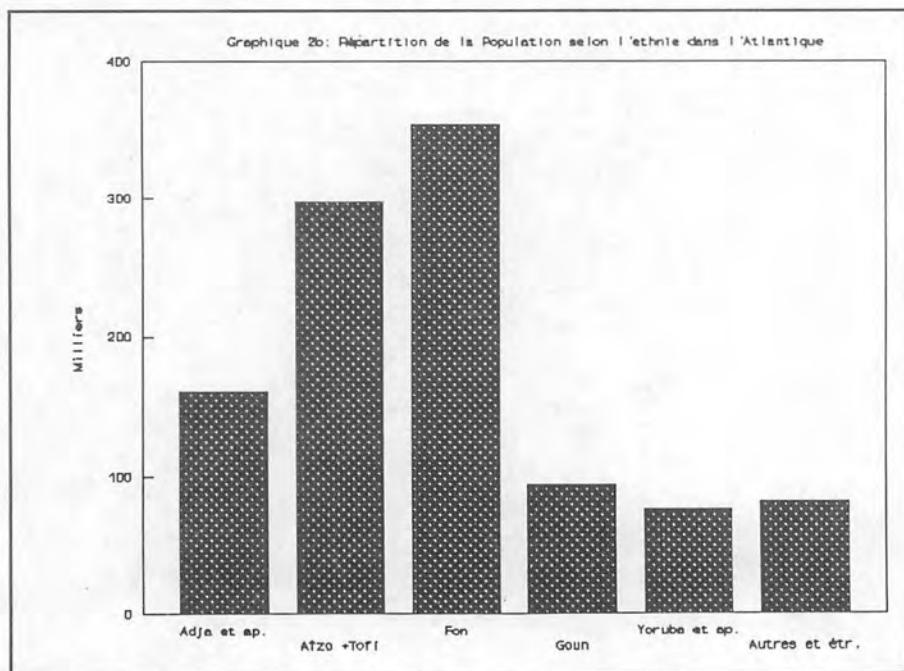
** Idaasha

Graphique 1 : Répartition de la population selon l'ethnie (niveau national)

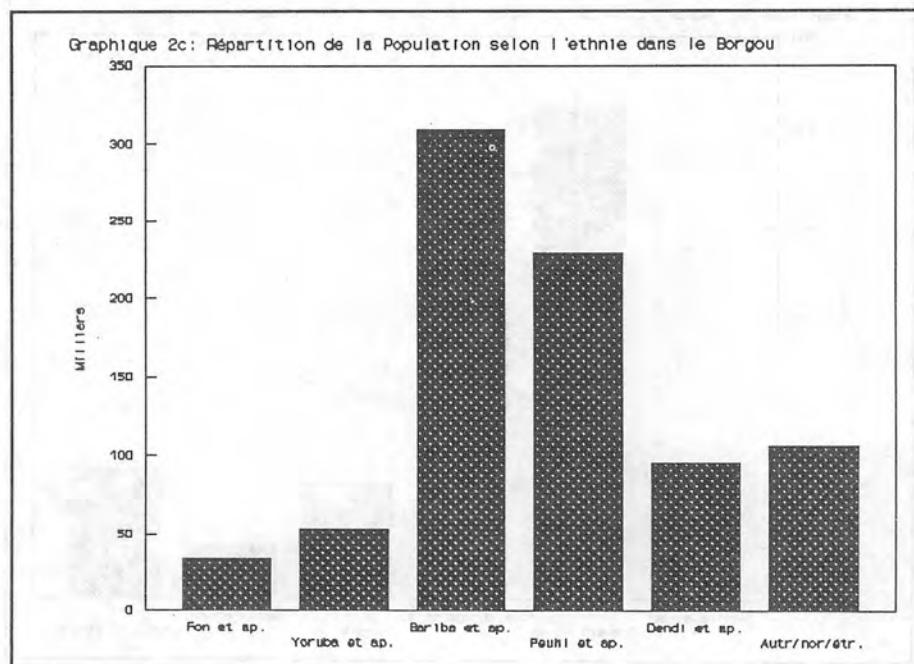
Graphique 2 : Répartition de la population selon l'ethnie dans l'Atacora



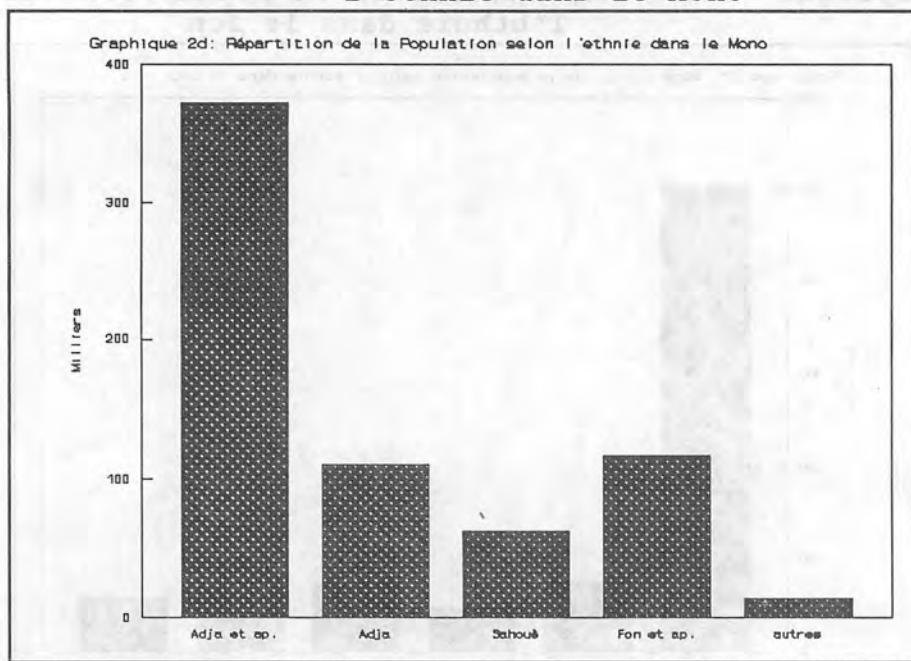
Graphique 2 : Répartition de la population selon l'ethnie dans l'Atlantique



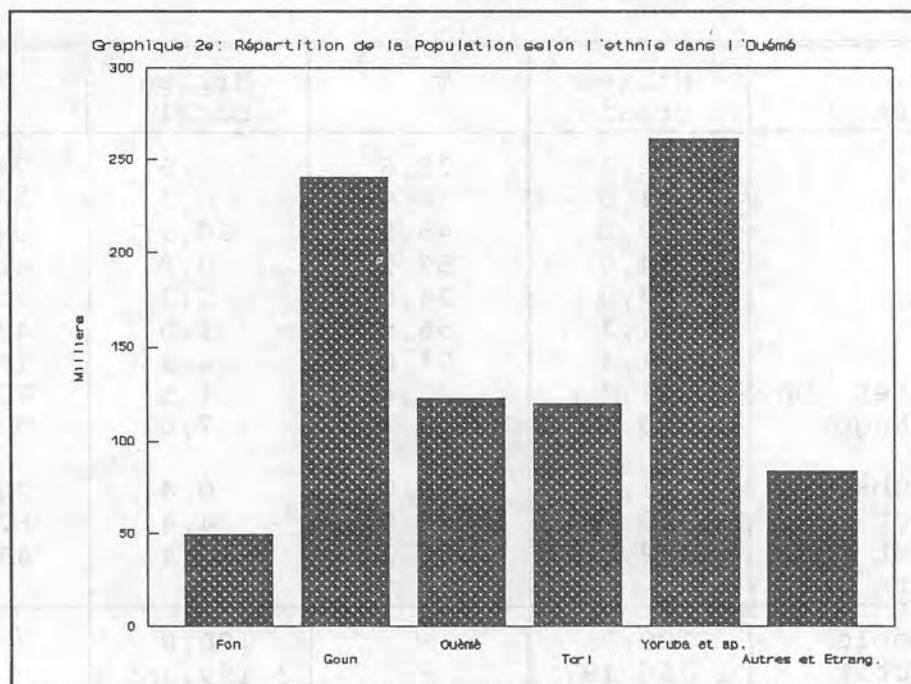
Graphique 2 : Répartition de la population selon l'ethnie dans le Borgou



Graphique 2 : Répartition de la population selon l'ethnie dans le Mono



Graphique 2 : Répartition de la population selon l'ethnie dans l'Ouémé



Graphique 2 : Répartition de la population selon l'ethnie dans le Zou

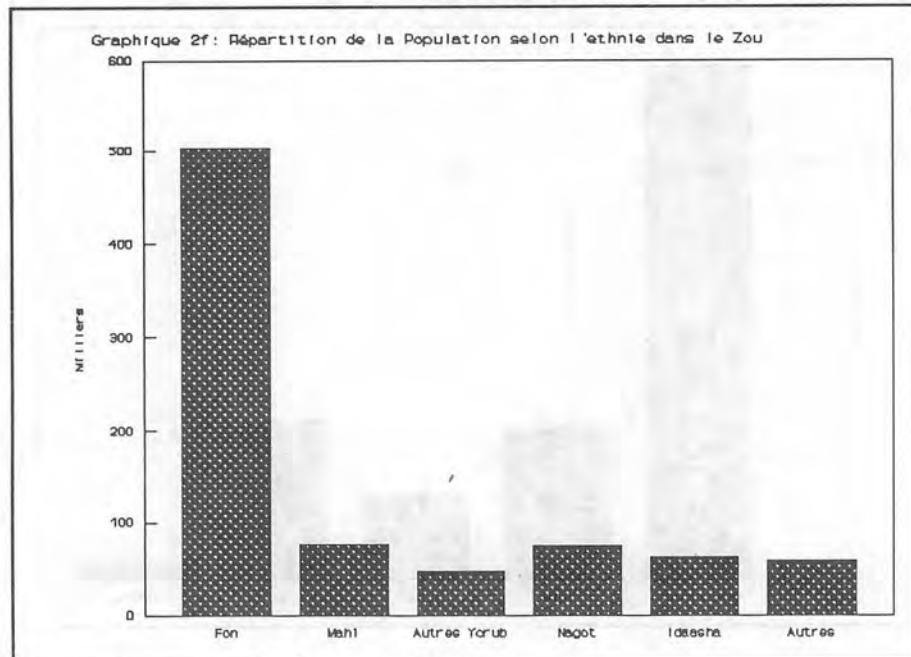
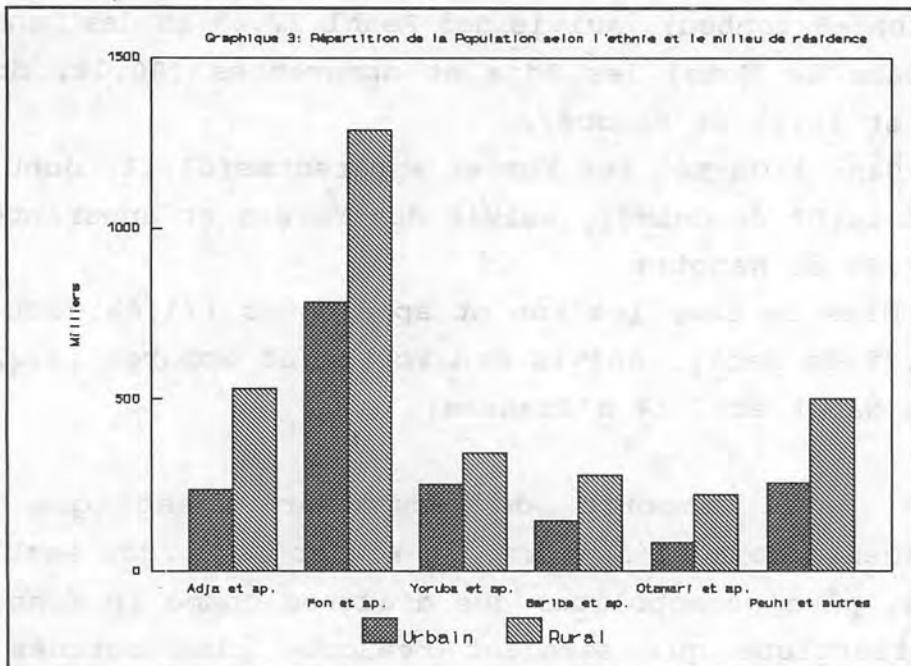


Tableau 5: Répartition de la population selon l'ethnie et le milieu de résidence

Groupes ethniques	Milieu urbain	%	Milieu rural	%
Adja	2,3	25,8	6,6	74,2
Mina	1,0	76,9	0,3	23,1
Fon	9,0	45,2	10,9	54,8
Goun	4,0	57,1	3,0	42,9
Bariba	3,0	34,5	5,7	65,5
Dendi	1,3	56,5	1,0	43,5
Peulh	1,3	21,0	4,9	79,0
Otamari et app	1,7	27,4	4,5	72,6
Yoruba-Nagot et app.	5,1	42,1	7,0	57,9
Yoruba	1,6	80,0	0,4	20,0
Nagot	2,7	38,0	4,4	62,0
Autres et étrangers	72,3	56,2	56,4	43,8
Ensemble Effectif	1 756 197	-	3 159,359	-
	100,0		100,0	

Graphique 3 : Répartition de la population selon l'ethnie et le milieu de résidence



Les fon et apparentés viennent largement en tête (42% de la population nationale, avec 19,9 de Fon et 1,0 de Goun). Ce groupe est suivi de celui des Adja et apparentés (15,6%, avec 8,9 d'Adja) et de celui des Yoruba et apparentés (12,1%, avec 7,1% de Nagot). Viennent ensuite les Bariba (8,6%) les Bètamaribè et les Peuhl de même importance numérique (6,1%).

Au niveau départemental, les données du recensement font apparaître une domination numérique de certains groupes ethniques.

- Dans l'Atacora, les Bètamaribè et apparentés (40,6% de la population départementale, dont 12,5 de Bètamaribè et Bèsorubè et 8,5 de Berba / Biali) suivis des Yowa-Lokpa (24,0%, t 10,9 de Yowa et 7,1% de Lokpa);

-Dans l'Atlantique, les Fon et apparentés (72,9%, dont 33,2% de Fon et 21,7% d'Aïzo);

- Dans le Borgou, les Bariba et apparentés (41,7% dont 37,4% de Bariba -Batombou), suivis des Peuhl, 27,6% et des Dendi, 11,6%;

-Dans le Mono, les Adja et apparentés (80,7%, dont 55,4% d'Adja et 16,8% de Sahouè);

- Dans l'Ouémé, les Fon et apparentés(63,1%, dont 27,4% de Goun et 14,0% de Ouémè), suivis des Yoruba et apparentés (29,8% dont 22,7% de Nagot);

- Dans le Zou, les Fon et apparentés (71,6% dont 61,3% de Fon, 9,2% de Mahi), suivis des Yoruba et apparentés(22,4% dont 9,1% de Nagot et 7,1% d'Idaasha).

Ce qu'il importe de souligner c'est que certains départements comme l'Atacora, le Zou et le Borgou semblent plus ouverts, plus cosmopolites que d'autres comme le Mono, l'Ouémé ou l'Atlantique qui seraient beaucoup plus marqués par une autochthonie ethnique de leur peuplement.

C'est ce qui s'observe aussi lorsqu'on étudie ces ethnies selon le milieu(urbain/rural). Selon le profil ethnique de chaque milieu, on peut constater que les Fon sont numériquement plus nombreux que les autres en milieu urbain et encore plus en milieu rural. Mais une autre lecture révèlerait que les Yoruba, même minoritaires, sont mieux représentés en ville qu'en campagne(80% contre 20%); il en est de même des Mina, alors que les Adja sont plus présents en milieu rural qu'en milieu urbain, sans parler des Peuhl dont l'activité-même interdit tout séjour prolongé en ville, sauf à la périphérie, dans des sites appropriés. Le tableau 5 montre aussi bien le profil ethnique des milieux que le comportement des ethnies vis-à-vis de ces milieux.

1.3.3. Variation géographique des densités et des poids démographiques

Le Bénin avec ses 42,8 habitants au Km² se classe parmi les pays moyennement peuplés. En le comparant aux autres pays de la sous-région Ouest-Africaine, il apparaît plus densément peuplé que le Niger (6,3 habitants/km²), le Burkina-Faso (34,3 habitants/km²), le Mali (6,7 habitants/km²) ou la Côte d'Ivoire (38,8 habitants/km²). Mais sa densité est plus faible que celles du Togo (60,7 habitants/km²), du Ghana (61,2 habitants/km² ou du Nigéria (95,3 habitants/km²)¹.

Cette densité moyenne cache pourtant de forts contrastes de peuplement entre régions, voire entre localités d'un même département.

La population est inégalement répartie sur le territoire national. Les données du recensement de 1992, comme celles de 1979 font apparaître des zones de forte concentration humaine auxquelles s'opposent des zones presque inoccupées.

Tableau 6 : Superficie², population et densités de population par département

Départements	Superficie (en km ²) (%)	Population (en milliers)		Densités(hb/km ²)	
		1979 (a)	1992 (a)	1979	1992
Atacora	31 625 (27,6)	479,6	640,4	15,2	20,2
Atlantique	3 312 (2,9)	686,2	1 047,2	207,2	316,2
Borgou	52 098 (45,4)	490,7	804,2	9,4	15,4
Mono	4 009 (3,5)	477,4	660,8	119,1	164,8
Ouémé	4 545 (4,0)	626,9	855,9	137,9	188,3
Zou	19 174 (16,7)	570,4	794,7	29,7	41,4
BENIN	114 763 (100)	3331,2	4 803,3	29,0	41,9

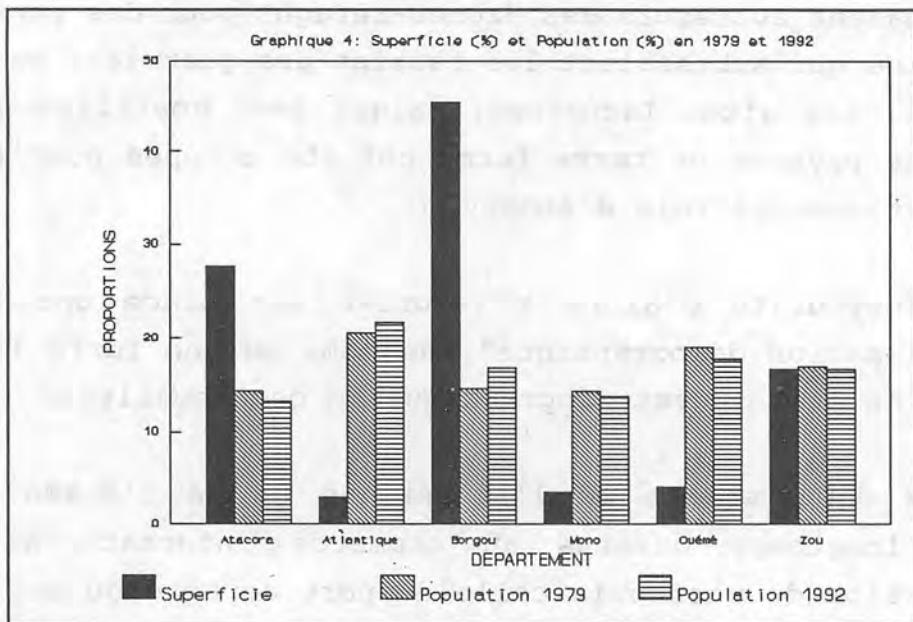
Sources : - INSAE (1987), Recensement Général de la Population et de l'Habitation, 1979.

¹Les données concernant ces pays sont de 1991. World Population Data Sheet.

²Superficies corrigées par l'Institut Géographique National (IGN).

(a) Pour des raisons de comparabilité entre les deux recensements on utilisera la population de fait qui n'a été saisie qu'en 1979, alors que les deux (de fait et de droit) ont été saisies en 1992. Pour l'analyse de situation en 1992, dans la suite du texte, seule la population de droit sera utilisée.

Graphique 4 : Superficie (en %) et population (en %) en 1979 et 1992 par département



Les départements du Nord (Borgou, Atacora) couvrent environ les 3/4 de la superficie nationale, mais n'abritent que 30 % de la population totale. Par contre, les départements méridionaux (Atlantique, Mono, Ouémé) concentrent, à eux seuls, 53,4 % de la population sur environ 1/10^e de la superficie du pays.

Dans le détail, l'occupation spatiale est fort discontinue. C'est ainsi que la zone côtière, les zones de montagnes (Ouest-Atacora) et les cités lacustres enregistrent une forte concentration humaine. Un peu partout, les densités dépassent 100 habitants/km². Les régions disposant de terres fertiles (terre de barre) connaissent aussi de fortes densités (Mono : 168,7 habitants/km²). Les zones de sous-peuplement correspondent aux régions où il existe maintenant de grands parcs nationaux et des zones cynégétiques (Pendjari dans l'Atacora, Parc W du Niger dans le Borgou). Les densités de peuplement y sont généralement inférieures à 15 habitants/km².

Les raisons de cette disparité de peuplement sont d'ordre historique et économique. Les zones montagneuses (Atacora) constituaient autrefois des "zones-refuge" pour des populations bétamaribè qui subissaient les razzias des guerriers wassangari de Nikki. Les sites lacustres, malgré leur hostilité à la vie d'anciens paysans de terre ferme ont été occupés pour échapper aux exactions des rois d'Abomey.

L'insécurité d'alors a favorisé sur place une certaine "capitalisation démographique", de même qu'une forte fécondité du fait de l'isolement géographique de ces localités.

Les départements de l'Atlantique et de l'Ouémé ont été depuis longtemps ouverts au commerce international et la construction du warf puis celle du port de Cotonou ont fait de cette ville la capitale économique du pays.

La région méridionale abrite ainsi les agglomérations urbaines les plus importantes (Cotonou 536 827 habitants, et Porto-Novo 179 138 habitants, soit 14,6 % de la population totale). On y trouve aussi l'essentiel des infrastructures socio-économiques du Bénin.

Dans le Nord-Est du Bénin, Parakou, du fait de la puissance économique acquise grâce à l'existence de la gare ferroviaire (terminus du chemin de fer partant de Cotonou), des infrastructures industrielles (textile, usine d'égrenage, brasserie), constitue un îlot de peuplement dense au milieu d'un espace faiblement peuplé (15,9 habitants/km², moins que la moyenne nationale).

Les centres urbains attirent les populations des zones rurales et des autres départements et contribuent à la densification des régions les plus urbanisées et à l'élevation

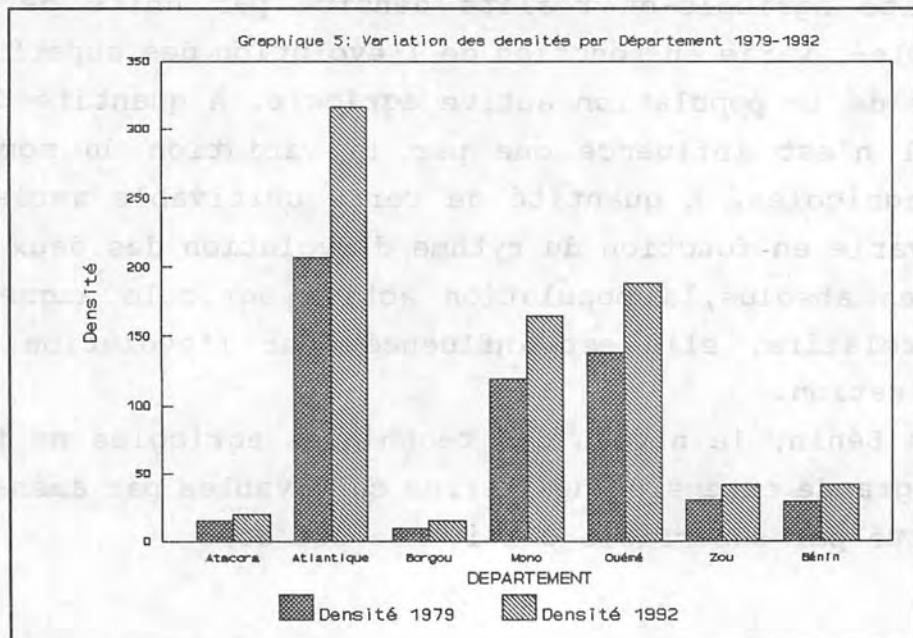
de leurs poids démographique. En 1992, deux départements sur six ont vu leur poids démographique augmenter. Il s'agit de l'Atlantique et du Borgou.

Tableau 7 : Proportions des populations départementales et leur variation entre 1979 et 1992

Départements	Pourcentage de Population		Variation (%) 1979-1992
	1979	1992	
ATACORA	14,4	13,2	- 1,2
ATLANTIQUE	20,6	21,7	+ 1,1
BORGOU	14,7	16,8	+ 2,1
MONO	14,3	13,8	- 0,5
OUEME	19,0	17,8	- 1,2
ZOU	17,0	16,7	- 0,3
BENIN	100,0	100,0	-

Source : Extrait du tableau 6.

Graphique 5 : Densités de population par département en 1979 et en 1992



Plus que les densités et les poids démographiques qui n'ont pas grande signification en elles-mêmes, ce sont les implications socio-économiques qu'elles génèrent et qui font la préoccupation des populations.

1.3.4. Densités de peuplement, pression sur les terres et sur les équipements socio-économiques

Les densités de peuplement traduisent assez bien le degré d'occupation et de surcharge démographique d'un territoire.

En 1992 ces densités, de même que celles relatives aux terres cultivables et aux équipements, se caractérisent par leur forte variation d'une région à une autre.

- Densités de population et densités agricoles

Ces deux indicateurs dépendent du volume de la population lorsque la superficie est inchangée. C'est le cas de la densité de population. L'autre indice, qu'on désigne sous le nom de densité agricole-en réalité densité par unité de surface cultivable-, varie en fonction de l'évolution des superficies et de celle de la population active agricole. A quantité de terre fixe, il n'est influencé que par la variation du nombre des actifs agricoles. A quantité de terre cultivable variable, cet indice varie en fonction du rythme d'évolution des deux termes. En termes absolus, la population active agricole augmente, en termes relatifs, elle est influencée par l'évolution du taux d'urbanisation.

Au Bénin, le niveau des techniques agricoles ne favorise pas une grande extension des terres cultivables par aménagement. La densité par superficie cultivable est donc

fonction des effectifs d'actifs agricoles. C'est ce qui apparaît dans les données du tableau 8.

Ce qui est surtout important c'est la relation négative qu'on observe entre les densités agricoles(Da= Paa/Sc, Da étant la densité agricole,Paa,la population active agricole, Sc, la superficie cultivable (en km²)) et leurs inverses qui sont les superficies cultivables par actifs. Cela illustre tout simplement la notion de pression démographique sur les terres arables.

**Tableau 8 : Superficie totale, superficie
cultivable, population totale,
population active agricole par
département.**

Déptm	S.T ^a . (km ²)	S.C ^b . (km ²)	Pop.tot	Pop.act.
Ataco	31 625	13 140	649,3	311 865
Atlan	3 312	2 350	1 066,4	185 364
Borgo	52 098	27 500	827,9	456 097
Mono	4 009	2 810	676,4	396 582
Ouémé	4 545	3 480	876,6	285 034
Zou	19 174	12 300	819,0	338 953
BENIN	114 763	61 850	4 915,6	1 973 895

Sources : M.D.R. Statistiques agricoles 1991-1992.

- a) S.T.= Superficie totale
- b) S.C.= Superficie cultivée

En rapportant les densités moyennes des départements aux densités moyennes nationales (Bénin= base 100), on obtient des indices facilement comparables. Les indices les plus intéressants sont ceux relatifs aux terres cultivables et superficies cultivables par actif.

Tableau 9 : Densités et Indices des des densités de population(Idp), de superficies cultivables(Ida), de surface cultivable par actif(Isaa) par déparetement

Dépt	Dp ^{aa}	Da ^b _b	Saa ^c	Idp	Ida	Isaa
ATA.	20,5	23,9	4,2	48,0	75	135
ATL.	322,0	78,9	1,3	752,0	247	42
BORG.	15,9	16,6	6,0	37,0	52	194
MON.	168,9	141,1	0,7	395,0	442	23
OUE.	192,9	81,9	1,2	541,0	257	39
ZOU	42,7	27,6	3,6	99,8	87	116
BEN	42,8	31,9	3,1	100,0	100	100

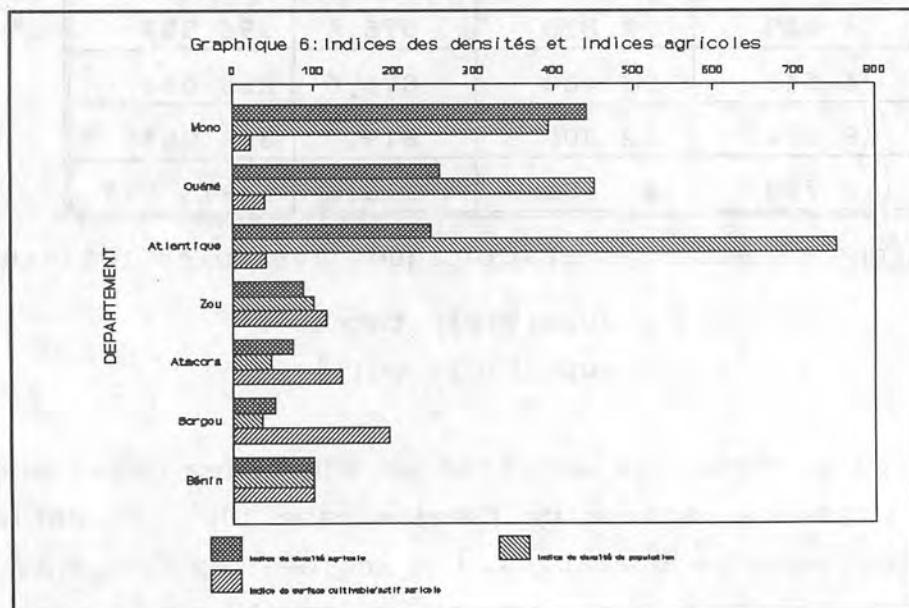
Source: Densités calculées à partir du tableau 8

Dp =Densité de population(Pop/Superficie)

Da =Densité agricole (Pop.act.agric./S.C.)

Saa = Superficie cultivable par actif(= 1/Da)

Graphique 6 : Indices des densités de popualtion et densités agricoles



Les densités par rapport aux surfaces cultivables mesurent la pression démographique sur les terres agricoles. On voit qu'elles sont nettement supérieures aux densités de peuplement classiques.

On constate que les zones de fortes densités agricoles comme le Mono, l'Ouémé, l'Atlantique sont aussi celles où les indices de surface cultivable par actif sont les plus faibles , alors que dans la zone septentrionale de faible densité agricole (16 à 24 actifs /km²), les surfaces cultivables par actif sont plus importantes. Concrètement un actif agricole du sud n'a qu'à peine 1 hectare pour nourrir sa famille et faire face à ces obligations sociales. Son homologue du nord ou du centre du pays dispose de 3 à 5 hectares en moyenne. Cela veut que si rien n'est fait dans ce domaine, les terres arables deviendront rares si elles ne sont surexploitées. L'activité agricole dans ce contexte risque d'être réduite à un simple jardinage. Dans le nord,par contre, la zone est menacée de déforestation et même de désertification à cause des pratiques trop extensives de cultures, des feux de brousse et du surpâturage dû à la transhumance des troupeaux peuhl venant du Niger. C'est une des conséquences néfastes d'un élan démographique important associé à un faible niveau de développement.

Pression démographique sur les équipements socio-économiques

Sur ce plan, on s' en tiendra seulement aux domaines de l'éducation et de la santé, étant entendu que les autres aspects de la question sont abordés dans ce volume.

* Dans le domaine scolaire ,la pression démographique se traduit par la forte demande en éducation que constitue la population scolarisable face à une offre en salles de classes et en encadrement de plus en plus insuffisante. Le ratio

Enfants d'âge scolaire /salle de classe (Eas/scl) est un bon indicateur de cette pression sur les infrastructures scolaires.

Les données montrent qu'au niveau national, cet indicateur est de 102 enfants d'âge par classe, valeur trop élevée par rapport au nombre 40 que recommandent les autorités du Ministère de l'Education Nationale, alors même que le taux moyen d'occupation des salles de classe est actuellement de 43. Quoiqu'il en soit, 58% des enfants d'âge scolaire n'ont pas accès au système éducatif.

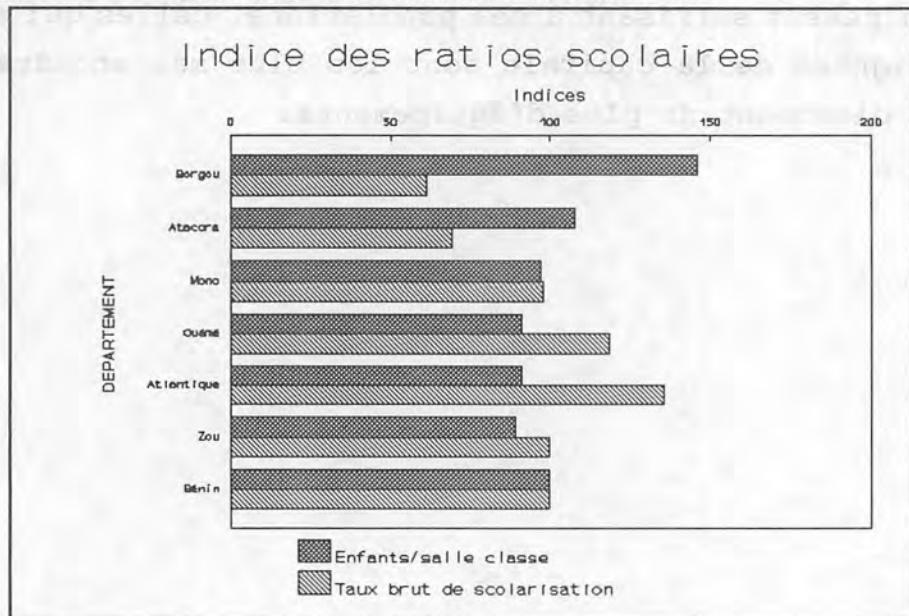
Tableau 10 : Données scolaires et sanitaires

Domaines	Atacora	Atlant.	Borgou	Mono	Ouémé	Zou	Bénin
EDUCATION							
- Salles/cl.	1 516	2 925	1 442	1 812	2 491	2 387	12
-Pop.scol.	167 356	271 127	214	179 444	232 004	216	573
-(6-14 ans)	110	93	856	99	93	452	
	28,9	56,6	149	40,8	49,5	91	281
-			25,6			41,6	249
Enf./S/cl.							1281
-TBS							249
							102
							41,7
SANTE							
-Nb/lits/H	391	606	240	127	432	282	2
-	649,3	1 066,4	827,9	676,4	876,6	819,	078
Population (en 1000)	15	29	37	12	43	4	915,
-Médecins	1 661	1 760	3 450	5 326	2 029	6	
-Hab/lit/H	43 287	36 771	22 376	56 365	20 385	24	270
-Hab/Méd.						2	366
						34	18
						125	206

Sources : M.E.N. : Statistiques Scolaires 1991-1992.
M.S. : Statistiques Sanitaires 1992.

Tableau 11 : Indices des ratios scolaires et sanitaires

Départ.	I/Esc	I/Tbs	I/Lh	Im
ATA.	108	69,3	70	236
ATL	91	135,7	74	202
BORG.	146	61,4	146	123
MON.	97	97,8	225	310
OUE.	91	118,7	86	112
ZOU	89	99,8	123	187
BEN.	100	100,0	100	100

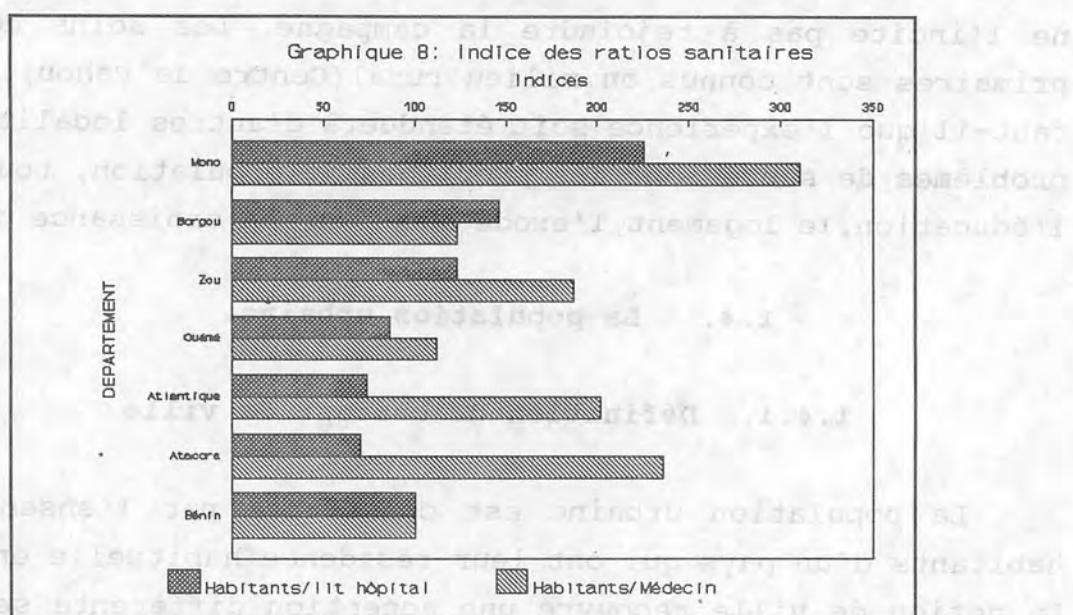
Graphique 7 : Indices des ratios scolaires

Au niveau départemental, c'est l'Atacora, le Borgou et le Zou qui accusent le plus de retard. Les faibles niveaux de scolarisation dans ce régions expliquent sans doute cela. Les données et les indicateurs des tableaux 9 et 10 illustrent bien cette situation. Il ne fait aucun doute que des différences plus frappantes existent entre milieu urbain et milieu rural, le milieu rural étant généralement plus défavorisé que la ville. Il en est de même entre garçons et filles, celles-ci bénéficiant moins du système scolaire sans doute pour des raisons d'ordre beaucoup plus sociologique et économique que technique ou pédagogique.

* Sur le plan sanitaire, on a retenu le ratio habitants/lit/d'hôpital pour apprécier la pression démographique sur les équipements. Le nombre d'habitants par médecin, indicateur le plus utilisé pour évaluer le niveau d'encadrement sanitaire, a été mis en regard du premier ratio pour éclairer les différentes situations.

Les tableaux 10 et 11 donnent des indications sur les différents niveaux d'encadrement et d'équipement sanitaire.

La remarque générale est que le Bénin, avec 18 000 habitants pour un médecin(1/10 000, norme de l'OMS) et 2 366 personnes pour un lit d'hôpital, est loin d'assurer un encadrement adéquat et un équipement suffisant à ces populations. Celles qui sont les plus éloignées de la capitale sont les plus mal encadrées même si elles disposent de plus d'équipements.

Graphique 8 : Indices des ratios sanitaires

C'est le cas de l'Atacora qui a l'indice d'équipement sanitaire le plus élevé (1661hab./lit/hôp. contre 2366, moyenne nationale et 5326 au Mono). Mais il souffre comme le Mono d'un sous-encadrement notoire(respectivement 236 et 310 d'indice de médicalisation contre 100 au niveau national soit environ 18 000 hbts par médecin.

Il faut mentionner que l'implantation du Centre National Hospitalier Universitaire à Cotonou influe considérablement sur l'indice de médicalisation au niveau national. Ce centre dispose à lui seul de près de 1/3 du personnel médical(public + privé)³

En fait, le niveau de qualification élevé de ce personnel ne l'incite pas à rejoindre la campagne. Les soins de santé primaires sont connus en milieu rural(Centre de Pahou). Encore faut-il que l'expérience soit étendue à d'autres localités. Les problèmes de santé sont des problèmes de population, tout comme l'éducation, le logement, l'exode rural ou la croissance urbaine.

1.4. La population urbaine.

1.4.1. Définition du concept de ville

La population urbaine est constituée par l'ensemble des habitants d'un pays qui ont leur résidence habituelle en ville. La notion de ville recouvre une acception différente selon les pays et aucune définition de ce concept ne rencontre aujourd'hui l'unanimité des spécialistes et n'est universellement reconnue. Chaque pays adopte donc, selon les données du moment, la définition qui paraît la plus coller à la réalité socio-économique du milieu. Certains privilégient le critère démographique (ex. population agglomérée de 2 000, 5 000, 10 000 habitants ou plus), d'autres s'en tiennent à la définition administrative (ex. chefs-lieux de préfecture au Togo) pour la plupart, la proportion des activités non-agricoles constitue un élément déterminant.

Au Bénin, plusieurs définitions de la ville ont été tentées et adoptées. Ainsi en 1978 la réforme administrative, initiée à l'époque, avait découpé le pays en 84 districts dont les chefs-lieux avaient été érigés en communes urbaines, ce qui, du coup, porta le taux d'urbanisation à 40 % environ.

Cette valeur, on s'en doute, n'est pas un juste reflet de la réalité urbaine au Bénin, car, bon nombre de chefs-lieux de circonscription administrative n'ont rien d'urbain tant du point de vue des effectifs de population; que des infrastructures socio-économiques. C'est ce qu'Adam S.K. et Ogunsola I.J.-P.(1981) ont eu à souligner dans une étude réalisée sur répartition de la population du Nord-Bénin.

Au recensement de 1979, l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), en se fondant sur la taille de l'agglomération et l'existence d'infrastructures socio-économiques, a défini la ville comme "toute agglomération comptant 10 000 habitants ou plus et ayant au moins quatre des infrastructures suivantes : P et T, perception, Trésor Public, agence bancaire, adduction d'eau, électricité, centre de santé et Collège d'Enseignement Secondaire - cycle long" (INSAE-BCR 1987). Le taux d'urbanisation, sur la base de cette définition, fut ramené à 26,5 %, s'écartant ainsi de peu des taux observés dans les pays comparables.

Le recensement de 1992 a adopté une autre définition alliant les préoccupations administratives et le critère démographique. Ainsi, sont considérées comme villes les ciconscriptions urbaines de plein exercice et les chefs-lieux de Sous-préfectures dont les communes urbaines abritent au moins 10 000 habitants. Sur cette base le nombre de villes est porté à 51 contre 23 en 1979. Les effectifs de citadins ont augmenté en valeur absolue comme en valeur relative. Le taux d'urbanisation avoisine 36% contre 26,5% en 1979. Ceci traduit bien le dynamisme du phénomène urbain au Bénin.

1.4.2. Typologie et armature urbaine

La structure des villes elle-même s'est trouvée modifiée du fait de l'émergence des agglomérations petites et moyennes dans le paysage urbain. La typologie adoptée dans cette étude distingue trois catégories de villes⁴:

- les grandes villes : elles ont 100 000 habitants ou plus; ce sont Cotonou, Porto-Novo et Parakou;
- les chefs-lieux de Sous-préfecture et les circonscriptions urbaines de 20 000 à 100 000 habitants;
- les chefs-lieux de Sous-préfecture de 10 000 à 20 000 habitants.

En 1992, les données du recensement font apparaître une très forte concentration urbaine. En effet, trois villes seulement - environ 6% des villes- ont plus de 100 000 hbts mais concentrent à elles seules 819 542 hbts, soit 46,7 % de la population urbaine. Par contre, plus de la moitié des citadins vit dans des villes moyennes ou plus petites qui sont les plus nombreuses.

Tableau 12 : Répartition des villes de 10.000 hbts ou plus et la population urbaine selon la taille des villes.

Taille (hbts)	Nombre (%)	Population (%)
10-20 000	32 (62,7)	454 735 (25,9)
20-100 000	16 (31,4)	481 920 (27,4)
100 000 et +	3 (5,9)	819 542 (46,7)
Total	51 (100)	1 756 197 (100)

Par rapport au recensement de 1979, c'est l'accroissement des villes petites et moyennes qui a été remarquable. Leur effectif est passé de 20 à 48 soit un coefficient multiplicateur de 2,4.

La proportion de population vivant dans ces villes est passée de 42 % à plus de 50 %, contribuant ainsi à diminuer au cours de la période, le poids démographique des grandes villes qui était 58,2 % en 1979, contre 46,7 % de la population urbaine totale en 1992.

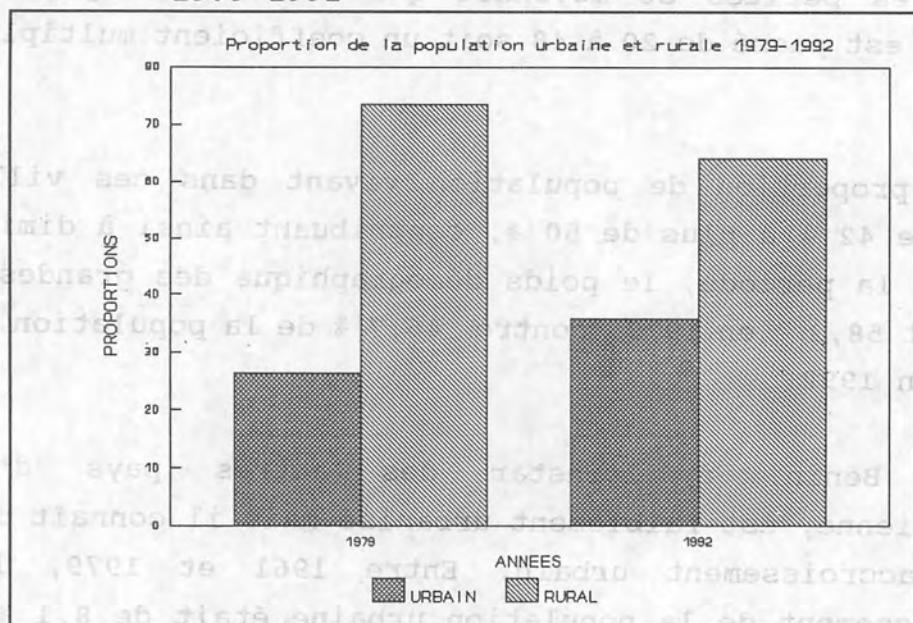
Le Bénin, à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, est faiblement urbanisé mais il connaît de forts taux d'accroissement urbain. Entre 1961 et 1979, le taux d'accroissement de la population urbaine était de 8,1 %. Entre 1979 à 1992, ce taux est tombé à 5,3 %. Toutefois, les taux d'urbanisation continuent d'augmenter, passant de 26,5% à 35,9% entre 1979 et 1992.

Tableau 13 : Evolution de la population urbaine et rurale entre 1979 et 1992

ANNEE	Population Urbaine	Taux (%)	Population rurale	Taux (%)
1979	883 685	26,5	2 447 525	73,5
1992	1 725 576	35,9	3 077 683	64,1

Sources : - INSAE (1987) : Recensement Général de la Population et de l'Habitation 1979.

Graphique 10 : Evolution de la population urbaine et rurale 1979-1992



1.4.3. Evolution des taux d'urbanisation par département

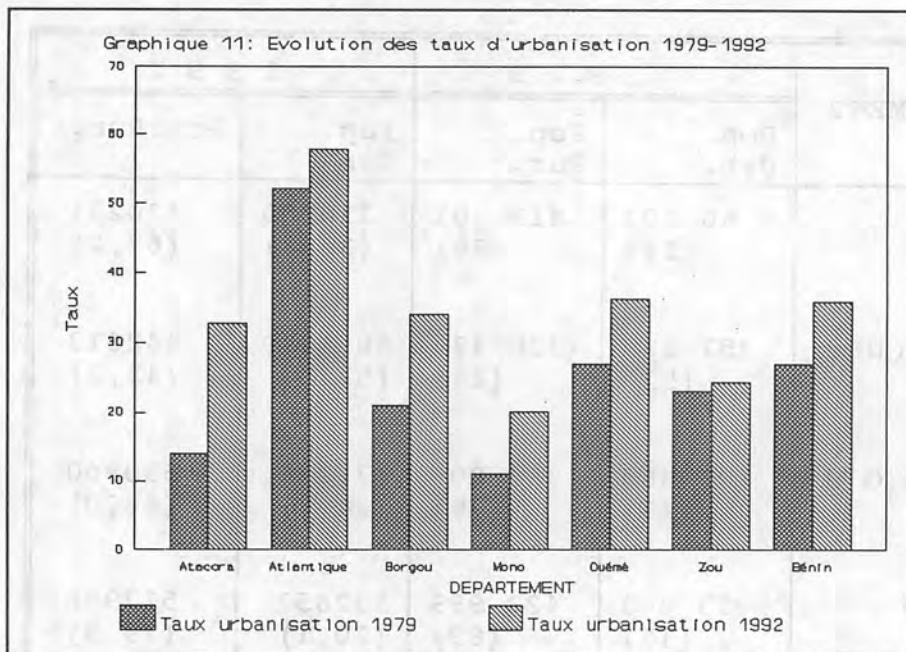
Au niveau régional, on observe la même progression des taux d'urbanisation. Tous les départements ont enregistré une augmentation de la proportion de la population urbaine entre 1979 et 1992.

Tableau 14 : Evolution des taux d'urbanisation et de proportion de population rurale par département entre 1979 et 1992

DEPARTEMENT	1 9 7 9		1 9 9 2	
	Pop. Urb.	Pop. Rur.	Pop. Urb	Pop.Rur.
ATACORA	66 203 (14)	413 401 (86)	210200 (32,8)	430231 (67,2)
%				
ATLANTIQUE	357 829 (52)	328 429 (48)	605193 (57,8)	442013 (42,2)
%				
B O R G O U	103 863 (21)	386 806 (79)	273290 (34,0)	530900 (66,0)
%				
M O N O	53 863 (11)	423 999 (89)	132857 (20,1)	527996 (79,9)
%				
O U E M E	169 191 (27)	457 677 (73)	309948 (36,2)	545945 (63,8)
%				
Z O U	133 220 (23)	437 213 (77)	194088 (24,4)	600598 (75,6)
%				
BENIN	883 685 (27)	2 447525 (73)	1725576 (35,9)	3077683 (64,1)
%				

Sources : - INSAE (1987) : Recensement Général de la population et de l'Habitation, 1979

Graphique 11 : Evolution des taux d'urbanisation par département



En 1979, un peu plus d'une personne sur quatre vivait en ville. En 1992, c'est plus d'un habitant sur trois qui est citadin. Au cours de la même période, la population rurale, a perdu de son poids démographique passant de 73,5% à 64,1% sans toutefois accuser une baisse de ces effectifs. La différence est due notamment au rythme d'accroissement des deux catégories de population. Ce rythme est généralement plus lent en milieu rural qu'en milieu urbain sans oublier que c'est la campagne qui, dans une large mesure, alimente la ville par des flux migratoires toujours abondants.

En 1992, le département de l'Atlantique est le plus urbanisé avec 57,6 % de population citadine. Suivent dans l'ordre, l'Ouémé (35,9 %), le Borgou (33,9 %) et l'Atacora (33,0 %). Le Mono reste toujours peu urbanisé (20,0 % contre 11% en 1979). Le département du Zou n'enregistre pas de progrès notable en matière d'urbanisation (23 % en 1979, 24,2 % en 1992).

C'est dire que le développement urbain ne s'est pas fait au même rythme dans toutes les régions. L'Atacora a vu sa population urbaine multipliée par 3,2, celle le Borgou par 2,6, le Mono par 2,5. Ailleurs, le rythme d'évolution a été plus lent (coefficient multiplicateur, 1,6 en moyenne dans l'Ouéma, l'Atlantique et le Zou). Faut-il présumer d'un développement certain des villes moyennes ? Les données du recensement de 1992 le laissent croire. Mais le traitement statistique ne doit pas occulter la loi de la stabilisation qui accompagne tout phénomène lié au temps. De plus, les taux d'urbanisation étaient très bas dans l'Atacora et le Mono. Les efforts d'équipements socio-économiques ont eu un impact certain dans ces régions où l'afflux des ruraux a dû être déterminant dans l'essor urbain.

Dans l'Atlantique, par contre, où la concentration urbaine était maximale, le rythme s'est plutôt ralenti.

Nul doute que la récession économique, les fermetures d'entreprises, les licenciements et autres compressions de personnels au cours des années 80 ont dû inciter certains citadins à des mouvements de retour en milieu rural ou à des migrations vers des villes petites ou moyennes beaucoup plus conviviales.

Toujours est-il que le phénomène urbain ira en s'amplifiant dans les années à venir.

Les conséquences d'un tel phénomène au niveau socio-économique sont inquiétantes du fait du faible degré d'industrialisation du pays et de la faiblesse de nos villes en matière de création d'emplois. Outre la promiscuité, l'insuffisance de logements et d'infrastructures sanitaires et scolaires, c'est l'augmentation de la délinquance juvénile et la propagation des maladies sexuellement transmissibles (SIDA) qui constituent les maux dont souffrent les centres urbains du Bénin (surtout Cotonou).

A l'opposé, la campagne perd sa force de travail et ne retient généralement qu'une population de plus en plus vieille et incapable de compenser sa faiblesse numérique par une productivité agricole plus élevée. Les problèmes d'approvisionnement des villes et même des campagnes en vivriers peuvent s'exacerber et menacer ainsi la paix sociale.

Les populations devraient être préparées aux mutations économiques et socio-politiques qui ne manqueront pas de modifier les comportements de la société béninoise plus que jamais intégrée dans le système économique international.

Mais un des traits communs du phénomène urbain dans les pays d'Afrique subsaharienne, c'est l'hypertrophie d'une seule ville, la capitale ou la ville principale. Au Bénin c'est Cotonou qui se détache de l'ensemmble urbain par ses fonctions et surtout par sa taille.

1.4.4. Le poids de Cotonou

Le cas de Cotonou mérite d'être souligné en attendant qu'une étude plus approfondie soit consacrée à cette ville qui est de plus en à l'étroit dans son site naturel.

Cotonou est une ville coloniale dont le territoire avait été cédé par le roi Glèlè aux Français en 1878. La construction du warf après l'occupation puis celle port en 1965 ouvrent la ville au commerce international.

Après l'indépendance en 1960, les autorités politiques d'alors décident de transférer le siège du gouvernement à Cotonou, donnant ainsi à cette ville le poids politique et administratif d'une vraie capitale. En fait, le Palais présidentiel, l'hôpital, l'aéroport et l'université y sont construits. Cotonou est devenue une capitale économique et universitaire, abritant tous les départements ministriels, la plupart des grands services, des maisons de commerces, des industries de transformation et des sociétés de transports. Les grands travaux entrepris dans ce contexte ont attiré un flux important de main-d'œuvre venant des campagnes et des villes voisines et même des localités de l'hinterland.

Au cours des années 1970, les vagues de nationalisations et la création de sociétés d'Etat, décidées par le régime marxiste-léniniste d'alors font déferler sur la ville de nouvelles vagues de travailleurs. Cotonou connaît un accroissement sans précédent et sa population passe de 78 000 habitants à 330 000 habitants entre 1961 et 1979, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,1%. En 1992, la ville comptait 536 827 habitants. Le rythme d'accroissement s'est ralenti (3,9% entre 1979 et 1992), mais les effectifs de citadins ont continué d'augmenter. Si depuis sa création, Cotonou a connu une grande extension, passant du petit village de pêcheurs près de la côte à la grosse agglomération qu'elle était devenue en 1979, depuis lors ses limites administratives ont été fixées et n'ont pas évolué. Aujourd'hui, Cotonou couvre 7 900 hectares, soit 68 personnes à l'hectare (6 800 hab./km²). Importante par sa densité, Cotonou l'est aussi par son volume et son poids démographique résumés dans le tableau ci-après:

Tableau 15: Poids de Cotonou dans le Bénin et l'Atlantique

Données	Bénin	Atlant.	Atla/s Cot.	Cotonou
Population %	4 915 555 100	1 066 378 21,7	529 259 10,8	536 827 10,9
Pop.urbaine Taux/urb. Taux/U/s/Cot.	1 756 197 35,9 27,8	613652 57,6	76 825 14,5	536 827 30,6
Pop.des 3 GV	819 542	-	-	65,5%
Densité(hbt/km ²)	42,8	322		6 795,3
Densité/s/Cot	38,2		164	

Comme on le voit, Cotonou abrite plus de 1/10è de la population béninoise, près de 1/3 de la population urbaine totale, environ les 2/3 de la population des trois grandes villes (Cotonou, Porto-Novo, Parakou). Sans Cotonou l'Atlantique ne peserait que pour 10% dans l'ensemble de la population nationale contre 21,7% avec Cotonou et sa densité serait du même ordre de grandeur que celle de sa zone d'appartenance(164 hab./km²) comme le Mono (168,7 hab./km²) ou l'Ouémé(193 hab./km²).

Important par son poids démographique, Cotonou l'est aussi par ses problèmes socio-économiques et environnement: inondations périodiques,déficience de la voirie,encombrement

des rues par les ordures ménagères, crise de logement, occupation anarchique des zones marécageuses, insalubrité, proximiscuité, chômage, délinquance, insécurité, surtout en ces temps de crise.

Le rythme d'accroissement intercensitaire de la population cotonnoise a baissé ces dernières années, mais les sources de cet accroissement ne sont pas taries. Les nouveaux arrivants par leur installation non contrôlée intensifie la péri-urbanisation tandis qu'une bonne partie des acteurs de la vie de Cotonou grossissent les effectifs des populations des localités environnantes: Abomey-Calavi, Godomey et même Cocotomey vers l'ouest. L'analyse du phénomène urbain de Cotonou devrait aller au-delà de ses limites administratives et intégrer même certaines zones rurales.

1.5. La population rurale

La population rurale au recensement de février 1992 représentait 64,1 % de la population totale. La tendance générale est à la diminution du poids démographique des ruraux. De 73% en 1979, cette proportion est passée à 64,1 % en 1992. C'est là un phénomène universel car l'urbanisation prend partout de l'essor.

Mais au Bénin, comme dans la plupart des pays africains, le développement urbain se fait au détriment des campagnes qui, faute de technologies appropriées, se cantonnent sur des techniques traditionnelles précaires qui ne répondent plus aux nouveaux besoins des jeunes.

II. ETUDE DEPARTEMENTALE

2.1. L'ATACORA

Le département de l'Atacora couvre une superficie de 31 625 km² et abrite, en 1992, 649.308 habitants, soit une densité de population de 20,5 habitants au km². Les Bétamaribè et apperentés constituent le groupe ethnique majoritaire avec 40,6 % de la population. Suivent après les Yowa-Lokpa et apparentés (24,0 %) et les Bariba (11,1 %). La population est à majorité rurale (67% de la population départementale). L'urbanisation commence à prendre de l'essor avec l'émergence des villes moyennes, comme Djougou (49.769 habitants) et Natitingou (29.373 habitants).

2.1.1. La Population urbaine

Sur la base la définition précédente, l'Atacora dispose de 11 villes dont la population totale est de 214 121 habitants. Ces villes se répartissent comme suit, avec leurs effectifs :

Tableau 16. Atacora : Répartition des villes et de leur population selon la taille

Tranche de Population	Nombre	Population (hbts)
10-20 000	8	113 091 (52,8 %)
20-100 000	3	101 030 (47,2 %)
10 0000 +	-	-
TOTAL	11	214 121 (100)

Le taux d'urbanisation est de 32,8 % (13,8 % en 1979). L'essor urbain est assez remarquable et n'est pas étranger aux efforts consentis par l'Etat (SERHAU⁴ - Ministère de l'Environnement et de l'Habitat et de l'Urbanisme) pour doter les Chefs-lieux de Sous-Préfecture d'équipements collectifs adéquats (eau, électricité surtout).

De 1979 à 1992, les populations urbaine et rurale ont évolué comme ci-après :

Tableau 17 : Atacora : Evolution de la population urbaine et rurale entre 1979-1992.

ANNEE	Population Urbaine	Population Rurale	TOTAL
1979	66 200(13,8%)	413 404(86,2%)	479 604
1992	210 200(32,8%)	430 231(67,2%)	640 431

La population urbaine a plus que triplé en moins de 15 ans avec un taux d'accroissement de plus de 9 % par an. La population rurale évolue très lentement.

L'évolution rapide des taux d'urbanisation a eu comme conséquence la perte en poids de la population rurale (de 86,2% en 1979, elle tombe à 67,2%). L'exode rural n'est pas étranger à la diminution de l'importance relative de cette population. Il faut souligner que l'Atacora est le département qui perd le plus de ces bras valides en faveur des villes et

⁴Société d'Etudes et de Recherches sur l'Habitat et l'Aménagement Urbain.

surtout à l'avantage des autres départements comme le Borgou et le Zou qui disposent de terres plus aptes aux activités agricoles. En fait de potentiel d'accroissement, sur 100 nouveaux arrivés dans le département, entre 1979 et 1992, 90 vont en ville alors que 10 seulement restent en milieu rural. Les villes de l'Atacora peuvent être considérées comme attractives.

2.1.2. Répartition géographique de la population

Avec 20,5 habitants/km², le département de l'Atacora appartient à la zone septentrionale, ensemble le moins peuplé du Bénin.

Mais cette densité moyenne assez faible, due, sans nul doute, aux immenses espaces vides (Parc national et zones cynégétiques de la Pendjari et autres forêts classées) qui occupent l'espace, cache pourtant de forts contrastes de peuplement d'une zone à l'autre. On distingue quatre unités de peuplement :

- Les secteurs densément peuplés (densités supérieures à 50 habitants/km²) couvrent les pays Yowa et Kutamarigu (pays des Bètammaribè) avec leurs noyaux centraux que sont respectivement Djougou, Boukoumbé et Natitingou (Chef-lieu du Département). La sous-préfecture de Boukoumbé compte 56,2 habitants au km² et la ciconscription urbaine de Djougou, 187,1 habitants au km².

- Les secteurs moyennement peuplés (20-50 habitants/km²) sont les localités proches de Djougou, Natitingou et Boukoumbé : Ouaké, Copargo, au voisinage de Djougou, Cobly, Matéri (plus de 30 habitants/km² dans le prolongement de Boukoumbé).

- Les localités de faibles densités comprennent l'Est (pays batonu : Kérou, Kouandé et Péhunco avec 11-17 habitants au km²), les hauts plateaux de l'Atacora (Toukoutouna, avec 19,8 habitants au km²).

- Les plages de très faibles densités (inférieures à 10 habitants au km²) : Bassila au sud (8,2 habitants au km²), Tanguiéta dans le nord (7,4 habitants au km²). Ce sont les zones

de parcs nationaux, de secteurs cynégétiques (Penjari) et de forêts classées.

Les fortes densités du Kutammarigu sont expliquées en grande partie par l'histoire ("site-refuge") et par l'enclavement. Cette situation a autrefois favorisé la pratique de cultures intensives (cultures en terrasses et en courbes de niveau).

Mais l'ouverture des voies de communication fait de cette région un bassin d'émigration soumis à des "ponctions démographiques" au profit du département du Borgou et du Zou-Nord dont les terres sont jugées plus fertiles.

Dans l'ensemble du département, on assiste à un "glissement démographique" d'Ouest en Est et du Nord au Sud. Dans les années à venir et si la tendance actuelle se maintient, on assistera, sans nul doute, à une certaine redistribution spatiale de la population à l'avantage des secteurs, autrefois "vides d'hommes" : Est-Djougou, Sous-Préfecture de Bassila et pays bariba (Péhuncou surtout).

2.2. L'ATLANTIQUE

De tous les départements du Bénin, l'Atlantique est le plus exigu (3.312 km²), mais il abrite 21,7 % de la population du pays, avec une densité de peuplement de 322 habitants/km².

Cotonou, Chef-lieu du département, est la première ville béninoise avec 529.347 habitants, soit 11 % de la population totale et près du tiers de la population urbaine. Les Fons et apparentés sont en proportion dominante (73 %), suivis des Adja (15,1 %). La population urbaine, en 1992, dépasse largement la population rurale : 57,8 % contre 42,2 %.

2.2.1 La population urbaine

L'Atlantique se caractérise par sa forte concentration urbaine. Cotonou seule concentre plus de 50 % de la population

totale et 87 % de la population urbaine du département. Ce phénomène de très forte concentration urbaine s'observe dans presque tous les pays d'Afrique subsaharienne.

Si Cotonou écrase par son poids démographique les autres centres urbains, il n'en demeure pas moins que ceux-ci ont été florissants dans le passé (Ouidah) ou sont en passe de prendre de l'importance dans les années à venir (Abomey-Calavi)⁵

La répartition des villes se présente comme suit :

Tableau 18 : Atlantique : Répartition des villes et de leur population selon la taille des villes.

Tranche de Population	Villes (Nbre)	Population
10-20 000 hbts	2	23 090 (3,7%)
20-100 000 hbts	2	53 735 (8,8%)
100 000 et +	1	536 827 (87,5%)
TOTAL	5	613 652 (100 %)

L'évolution de la population urbaine a été très rapide dans le passé (8,1 %/an entre 1961 et 1979), mais depuis 1979, le rythme s'est ralenti.

Tableau 19: - Atlantique: Evolution de la population urbaine et rurale

ANNEE	Population Urbaine (%)	Population Rurale (%)	TOTAL
1979	357 800 (52,1)	328 400 (47,9)	686 200
1992	605 193 (57,8)	442 013 (42,2)	1 047 206

Le taux d'accroissement de la population urbaine a été de 4,1 % l'an entre 1979 et 1992, contre 2,3 % à la population rurale⁵. Les conséquences de l'accroissement urbain dans l'Atlantique sont considérables : dégradation de l'environnement et des infrastructures sanitaires et scolaires, chômage, délinquance et amenuisement des terres arables, du fait de l'extension de l'habitat urbain sur les espaces ruraux (Exemple d'Abomey-Calavi).

La pression démographique s'exerce donc très fortement sur les espaces urbains comme sur les terres cultivables. Partout, les densités dépassent 100 habitants au km² sauf à Zè (84,4 habitants au km²).

2.2.2. Répartition géographique de la population

Les densités sont très élevées dans l'Atlantique, mais dans le détail, les variations géographiques sont assez considérables. Quatre régions se distinguent nettement par leurs densités de peuplement.

- Le littoral, Cotonou, la capitale économique et ses environs et le plateau d'Allada. Mais Cotonou imprime, par son poids démographique (plus de 50 % de la population du département) et sa puissance économique (port, aéroport, gare, entreprises industrielles et commerciales ...), sa marque à cette région. Les densités sont partout supérieures à 200 habitants au km². Cocoteraies, cultures vivrières et habitat urbain se disputent un espace limité entre l'océan et la lagune.

Le plateau d'Allada, densément peuplé (environ 202,4 habitants/km²) est une région fortement mise en valeur par les paysans Aïzo, très attachés à leurs terres. Abomey-Calavi (234,7 habitants/km²), les cités lacustres (Sô-Ava : 283 habitants/km²), appartiennent à cette zone de très forte concentration humaine.

- L'ensemble, Kpomassè - Ouidah et Tori-Bossito ont des densités de population comprises entre 100 et 200 habitants/km².

- La dépression de la Lama, autrefois "zone-refuge", aujourd'hui, insuffisamment exploitée en dépit de ses sols aux énormes potentialités agricoles. Les densités sont ici inférieures à 125 habitants/km².

- le secteur de Zè est le plus faiblement peuplé avec 84,4 habitants/km².

2.3. LE BORGOU

Avec 52.098 km² de superficie (près de la moitié de la superficie nationale), le Borgou est le département le plus vaste du Bénin. En 1992, sa population était de 827.925 habitants. La densité moyenne de population était de 15,9 habitants au km². C'est le département le moins densément peuplé du pays. Les Bariba (ou Batombu et apparentés) constituent l'ethnie dominante (41,7 % de la population départementale). Ils cohabitent avec les Peuhl qui forment plus du quart de cette population.

La population rurale reste encore importante (66,0 %) malgré l'essor des villes comme Parakou (103.577 habitants), Nikki (28.462 habitants), Malanville (26.084 habitants) et Kandi (25.807 habitants).

2.3.1. La population urbaine

Avec un taux d'urbanisation de 34,0 %, le Borgou se situe au voisinage de la moyenne nationale en 1992. On a recensé en 1992, en dehors de Parakou qui est une grande ville, trois centres urbains de catégorie moyenne entre 20 000 et 100 000 habitants). Selon la taille de l'agglomération, on a la répartition ci-après des villes du Borgou.

Tableau 20: - Borgou : Répartition des villes et de leur population selon la taille des villes.

Tranche de population	Nombre	Population (%)
10-20 000 hbts	7	93 309 (34,0)
20-100 000 hbts	3	81 413 (29,0)
100 000 et +	1	103 577 (37,7)
TOTAL	11	280 299 (100)

En 1979, le Borgou ne disposait que de quatre villes avec un taux d'urbanisation de 21,2 % contre 33,9 % en 1992. C'est surtout l'émergence des villes petites et moyennes qui a contribué au développement urbain dans le Borgou.

Entre 1979 et 1992, on observe l'évolution ci-après de la population rurale et urbaine dans le Borgou:

Tableau 21: - Borgou : Evolution de la population urbaine et rurale entre 1979 et 1992

ANNEE	Population urbaine	Population rurale	TOTAL
1979	103 900 (21,2%)	386 769 (78,8%)	490 669
1992	273 280 (34,0%)	530 910 (66,0%)	804 190

La population urbaine a connu un taux d'accroissement moyen de 7,7 % par an, alors que la population rurale a augmenté à un rythme plus lent (2,5 % de taux d'accroissement). La proportion des ruraux, comme dans les autres départements, a donc diminué au profit de celle des citadins. Comme on le verra au chapitre consacré aux migrations, le développement des cultures de rente (coton surtout) et l'expansion des activités industrielles et commerciales ont dû exercer une forte attraction sur les populations des départements voisins comme l'Atacora et le Zou. En fait, à voir de près, la campagne comme la ville dans le Borgou est aussi attractive. Entre 1979 et 1992, 46 sur 100 nouveaux venus sont restés en milieu rural.

2.3.2. Répartition géographique de la population

Les plus faibles densités de peuplement au Bénin se rencontrent dans le département du Borgou. La moyenne départementale (15,9 habitants/km²) est bien en deçà de la densité moyenne du pays (42,8 habitants/km²). Toutefois, on distingue les ensembles de peuplement suivants :

- l'axe Parakou - Nikki, relativement dense, avec plus de 20 habitants/km². Cet axe correspond à la zone d'influence des anciens royaumes baatombu et abrite Parakou (234 hab./km²), chef-lieu du département et l'une des trois villes les plus dynamiques du Bénin.
- un ensemble moyennement peuplé correspondant à la région de Banikoara (23,7 hab./km²), le plateau de Kandi (21,4 habitants/km²) et la vallée du Niger (22 habitants/km²).
- La zone centrale, Sinandé, Bembèrèkè, Kalalé (15 - 20 habitants/km²) est faiblement peuplée.
- Les sous-préfectures de N'Dali, Karimama, Ségbana, Pèrèrè et Tchaourou ont de faibles densités (moins de 15 habitants/km²). Ce sont des zones de sous-peuplement (présence du parc W du Niger, de forêts classées ou de zones de cultures).

Le Borgou dispose encore d'assez d'espaces, mais la culture du coton dégrade vite les sols en l'absence de fumure appropriée et peut amener les paysans, soit à une extension plus importante du nomadisme agricole, soit à une surexploitation accrue des terres. Les deux situations sont dangereuses pour l'équilibre écologique et la survie des populations, si des techniques plus adaptées et plus productives ne remplacent pas les techniques de culture trop extensives actuellement pratiquées.

2.4. Le M O N O

Le Mono couvre 4.009 km² et compte 676.377 habitants. Avec une densité de population de 168,7 habitants/km², le Mono est l'un des départements les plus densément peuplés du Bénin. Le groupe adja et apparentés domine les autres ethnies avec 80,7 % de la population du département. Les Fons constituent une minorité consistante (17,2 %). Le Mono est un Département rural avec près de 80 % de la population vivant dans les campagnes. Les 20 % restants vivent dans les villes petites et moyennes (Lokossa, Dogbo).

2.4.1. La Population urbaine

En 1992, huit villes ont une taille de plus de 10.000 habitants. Les petites villes dominent le paysage urbain du Mono. Elles abritent plus de 63 % de la population urbaine.

Tableau 22 : Mono : Répartition des villes et de leur population selon la taille des villes

Tranche de population	Nombre	Population
10 - 20 000 hbts	6	85 791 (63,4 %)
20 - 10000 hbts	2	49 529 (36,6%)
100 000 et +		-
TOTAL	8	135 320 (100)

La population urbaine du Mono se caractérise par sa faible concentration, c'est-à-dire une faible dispersion de la taille des villes. Celles-ci sont généralement des villes administratives, car l'activité industrielle est très peu développée dans le département.

Cette population urbaine presque insignifiante en 1979, a connu une relative expansion depuis lors.

Tableau 23 : Mono : Evolution de la population urbaine et rurale entre 1979 et 1992

ANNEE	Population urbaine	Population rurale	TOTAL
1979	53 400 (11,2%)	424 000 (88,8%)	477 400
1992	132 857 (20,1%)	527 996 (79,9%)	660 853

Sources : INSAE - RGPH. 1979 - (T.1. 1987).

Elle a plus que doublé mais, son évolution n'a pas été assez forte pour modifier considérablement la proportion de la population rurale. Celle-ci reste encore dominante (environ 80 % de la population du département). Les villes n'ont pas encore une forte capacité attractive dans le Mono.

2.4.2. Répartition géographique de la population

Le département du Mono appartient à la zone la plus densément peuplée du Bénin. On y rencontre des régions de très fortes densités de population à côté de secteurs relativement peu peuplés. On distingue les grands domaines de peuplement suivants:

- un ensemble où les densités sont supérieures à la moyenne départementale (168,7 hab./km²) : le plateau de Comé, 259 hab./km² et les abords du lac Ahémé (Bopa, Houéyogbé) ;
- une zone centrale: Dodbo, Djacotomey, Lalo, Toviklin, Klouékanmè avec des densités comprises entre 140 et 425 hab./km² ;
- la basse vallée du Mono, (Grand-Popo, Athiéché) : densités supérieures à 100 hab./km² ;
- Le plateau d'Aplahoué (au Nord-Ouest) est relativement moins peuplée (85 habitants/km²) .

Les régions de fortes densités d'autrefois sont aussi celles qui sont aujourd'hui les plus menacées: érosion côtière à Grand-Popo et fluviale à Athiéché, ensablement des lacs dû à la pratique des acadja, technique traditionnelle de pêche.

2.5. L'OUEME

Le Département de l'Ouéme est l'un des plus peuplés du Bénin avec 876.574 habitants sur une superficie de 4.545 km². La densité de peuplement est de 192,9 habitants au km², maintenant le département au rang des régions de forte concentration humaine. Les groupes ethniques qui y sont dominants sont les Gouns et apparentés (63,1 % de la population) et les Yoruba (29,8 %).

La proportion de la population urbaine (36,2 %) en 1992, ne s'écarte pas beaucoup de la moyenne nationale (35,9 %).

Le département de l'Ouéme jouxte le Nigéria et en subit l'influence économique, comme il est voisin du département de l'Atlantique dont Cotonou, la ville principale, exerce une forte attraction sur ses populations. Porto-Novo, le Chef-lieu du de l'Ouéme et capitale nationale, avec ses 176.138 habts abrite plus de 1/4 de la population totale et plus de 57 % de la population urbaine du département.

2.5.1. La population urbaine

Comme dans l'Atlantique, la population urbaine de l'Ouéme est fortement concentrée. Sur les neuf villes que compte le département, une seule, Porto-Novo, concentre plus de la moitié de la population urbaine. Les petites villes sont les plus nombreuses, mais c'est un peu moins d'un tiers de la population urbaine qui y vit.

Tableau 24 : Ouémé : Répartition des villes et de leur population selon la taille des villes.

Taille	Nombre	Population
10-20 000	6	88 181 (28,0)
20-100 000	2	47 597 (15,1)
100 000 et +	1	179 138 (56,9)
Total	9	314 916 (100,0)

Entre 1979 et 1992, la population urbaine est passée de 169.200 habitants à 309.948 habitants, soit un taux de croissance de 4,8 % par an. Le taux d'urbanisation est passé de 27 % à 36,2 %, réduisant ainsi la proportion de la population rurale.

Tableau 25: Ouémé : Evolution de la population urbaine et rurale entre 1979 et 1992.

ANNEE	Population Urbaine(%)	Population Rurale (%)	TOTAL
1979	169 200 (27,0)	457 700 (73,0)	626 900
1992	309 948 (36,2)	545 945 (63,8)	855 893

Les campagnes de l'Ouémé sont soumises à une forte émigration des jeunes. Mais Porto-Novo, la capitale, est moins attractive que Cotonou ou Parakou qui sont en plein essor.

Les petites villes, en pleine progression, attirent tout de même les ruraux du département.

2.5.2. Répartition géographique de la population

L'Ouémé, a toujours été un département très densément peuplé : en 1979, cette densité moyenne était de 131 hb/km². En 1992, elle est passée à 192,8 habitants/km². Elle est inégalement répartie entre les ensembles de peuplement ci-après :

- un ensemble très peuplé (plus de 600 habitants/km²) : Il comprend la ville de Porto-Novo et les localités avoisinantes: Adjara, Avrankou;

- le littoral, malgré ses sols pauvres, abrite de fortes densités: Sèmè-Kpodji, 298 hb/km².

- le plateau de Pobè-Sakété, au climat subéquatorial et aux sols assez riches, porte de belles palmeraies et abrite de fortes densités de population: Pobè, 136 hb/km², Sakété, 148 hb/km².

- la basse vallée de l'Ouémé: Adja-Ouérè, Akpro-Missérétré, Adjohoun, Bonou et Dangbo où les densités sont comprises entre , 100 et 600 hab/km², excepté Bonou(98,9 hab./km²) et Akpro-Missérétré(669 hab./km²);

- le plateau de Kétou est le plus faiblement peuplé: 36 hab./km². Les raids d'Abomey ont dû faire fuir les populations vers des zones plus sécurisantes, mais pas toujours hospitalières (le hollidjè dans la dépression d'Issaba).

2.6. LE ZOU

Le Zou occupe une place intermédiaire entre le Sud exigu et le Nord disposant d'immenses espaces souvent "vides" d'hommes. En 1992, 819002 habitants vivaient sur un territoire de 19.174 km², soit une densité de peuplement de 42,7 habitants/km², à peu

près la densité moyenne du Bénin. Le département du Zou est donc moyennement peuplé.

Abomey, Chef-lieu du département était aussi le siège du palais royal, au temps du prestigieux royaume fon du danxomè. Les Fon et apparentés sont majoritaires dans le Zou avec 71,6 % de population du département). Viennent ensuite les Yoruba et apparentés qui forment plus de 22,4 % de la population. Celle-ci comprend plus de 75 % de ruraux contre moins de 25 % de citadins. Le Zou est une région de villes moyennes (4 villes sur 7).

2.6.1. Population urbaine

En 1992, le taux d'urbanisation (24,4 %) est inférieur à la moyenne nationale. La structure des villes est plus ou moins équilibrée. Quatre villes sur sept sont des villes moyennes contre trois petites. Abomey seule compte plus de 50 000 habitants.

Tableau 26: Zou : Répartition des villes et de leur population selon la taille

Taille	Nombre	Population %
10-20 000 hbts	3	49 273 (24,9)
20-100 000 hbts	4	148 616 (75,1)
100 000 et +	-	-
TOTAL	7	197 889 (100)

Entre 1979 et 1992, la population urbaine a progressé très faiblement. Le taux d'urbanisation n'a pas évolué de façon remarquable (de 23,4 % à 24,4 % au cours de la période).

Tableau 27: Zou : Evolution de la population urbaine et rurale entre 1979 et 1992

ANNEE	Population Urbaine %	Population Rurale %	TOTAL
1979	133 200 (23,3)	437 200 (76,7)	570 400
1992	194 088 (24,4)	600 598 (75,6)	794.686

Sources : I N S A E, RGPH, 1979

La population rurale et la population urbaine ont évolué presque au même rythme (respectivement 2,5 % et 2,9 % de taux d'accroissement). La proportion de population rurale n'a que légèrement baissé, passant de 76,7 % à 75,6 % entre 1979 et 1992. Le Zou demeure le département où la capacité attractive des villes est la plus faible: Sur 100 nouveaux arrivés, 27 seulement ont eu leur domicile en ville.

2.6.2. Répartition géographique de la population

Entre les fortes densités de peuplement du Sud du pays et les faibles densités du Nord, le département du Zou occupe une situation moyenne(42,7 habitants/km²). En fait, on distingue deux grandes zones de peuplement :

- Les plateaux d'Abomey et de Zagnanado et les anciennes principautés du royaume d'Abomey, fortement peuplés (plus de 60 habitants/km²). Sur 28 % du territoire, vivent 58 % de la population départementale.

L'existence, autrefois, d'un royaume centralisé et fort, le royaume d'Abomey, assurant la protection des populations, a dû influer sur les formes de peuplement dans cette zone.

- Les secteurs de faible peuplement : Les densités sont inférieures à 40 habitants/km². Cette zone comprend : Bantè, Ouèssè, Savè, Savalou, Dassa-zoumè, Glazoué, ensemble dont les densités de peuplement sont environ 25 habitants/km². IL occupe 72 % du territoire et n'abrite que 42 % de la population départementale.

Les campagnes de razzia des rois d'Abomey ne sont pas étrangères à la persistance des faibles densités de peuplement qu'on y observe encore aujourd'hui. Mais, d'ores et déjà, on observe des tendances à un repeuplement de la zone. Les "colons agricoles" ne sont toutefois pas des autochtones de la région, mais le plus souvent des populations ressortissant de l'Atacora et même du Nord-Togo. A l'instar du département du Borgou, on peut dire que le Zou est un département encore peu menacé par la dégradation écologique. Mais il faudra utiliser des techniques plus intensives et moins destructrices des sols.

CONCLUSION

L'analyse qui vient d'être faite de la répartition spatiale de la population montre qu'en 1992 comme en 1979, le Bénin demeure un pays moyennement peuplé avec 43 habitants au km².

Mais cette moyenne nationale cache de forts contrastes de peuplement dus à l'histoire, aux migrations, à l'urbanisation et au développement inégale des régions.

En 1992 comme en 1979, l'opposition Nord/Sud se maintient en ce qui concerne les densités de peuplement et la concentration urbaine.

La partie septentrionale (BORGOU, ATACORA), la moins développée et la moins urbanisée (moins de 35 % de taux d'urbanisation) est aussi la moins densément peuplée (15 à 20 habitants au km²) et n'abrite que 30 % de la population totale sur une superficie couvrant environ les 3/4 du territoire national.

La partie méridionale (Atlantique, Mono, Ouémé) concentre, quant à elle, plus de 50 % de la population du pays sur une superficie occupant moins de 1/10 e de l'espace national. Les densités sont ici généralement supérieures à 100 hbts/km². Il faut dire que cette zone est la plus urbanisée : elle abrite Cotonou, la principale ville du pays et Porto-Novo, la seconde ville et capitale administrative du Bénin qui, à elles seules, concentrent 14,6 % de la population totale, soit 40,8 % de la population urbaine. L'essentiel des infrastructures socio-économiques, culturelles et administratives se retrouve dans cette partie.

La partie centrale, correspondant au département du Zou, est moyennement peuplée ($42,7 \text{ hbts/km}^2$) et peu urbanisée (24,4 % de taux d'urbanisation).

En fait d'urbanisation, l'analyse montre que le Bénin, quoique faiblement urbanisé (26 % à 36 % de taux d'urbanisation entre 1979 et 1992), affiche un taux d'accroissement urbain relativement élevé (5,3 % par an), c'est-à-dire un doublement de la population urbaine en 13 ans.

Dans tous les départements, on observe l'émergence de villes moyennes et petites. Mais les trois grandes villes (Cotonou, Porto-Novo et Parakou) dominent le paysage urbain avec environ 47 % de la population urbaine totale. Cotonou seule concentre 11 % de la population totale et 31 % de la population urbaine du pays.

Au niveau départemental, on note certaines spécificités :

- L'Atacora est marqué par un exode rural massif et une forte capacité d'attraction des villes.
- L'Atlantique, malgré ses fortes densités de peuplement, n'abriterait que 10 % de la population béninoise sans cotonou qui concentre plus de la moitié de la population de ce département.
- Le Borgou a les plus faibles densités du Bénin (16 hbts/km^2). Mais Parakou, Chef-lieu du département et capitale régionale du Nord, est une des villes les plus attractives du pays. Le développement de la culture cotonnière attire les ruraux des départements voisins (Zou-Nord, Atacora) dans les campagnes.

- Le Mono enregistre de très fortes densités de population dans les campagnes (169 hbts/km^2), mais la capacité attractive des villes est très faible.

- L'Ouémé, l'un des départements les plus densément peuplés (193 hbts/km^2) abrite la ville de Porto-Novo, capitale administrative et seconde ville du Bénin. Sa proximité avec le Nigéria lui fait bénéficier de certains avantages en matière commerciale comme elle peut en subir les soubresauts socio-politiques et économiques. Porto-Novo perd de son importance démographique au profit de Cotonou, capitale économique.

- Le Zou est le département du Centre, peu urbanisé (24,4 % de taux) et de densité de peuplement moyenne ($42,7 \text{ hbts/km}^2$). Abomey a été, autrefois, le siège du royaume de HOUÉGBADJA.

C'est le chef lieu- actuel du département, mais la capacité attractive des villes est plus faible que celle des campagnes, surtout dans le Zou-Nord.

* Au niveau départemental comme au niveau national, ce qu'il importe de souligner, ce sont les implications socio-économiques d'une telle répartition inégale de la population et d'une urbanisation qui s'accélère d'année en année.

La première conséquence de la mauvaise répartition géographique de la population, c'est la pression démographique sur les terres arables. Non seulement, les agriculteurs disposent de peu de terres (environ 1 ha par actif agricole dans le Sud), mais également des paysans se retrouvent sans terre et se transforment en métayers (Mono, Atlantique).

Une autre conséquence, c'est la pression sur les équipement sanitaires et scolaires et la faiblesse de

l'encadrement dans ces domaines par insuffisance de personnel: salles de classes surchargées et insuffisantes, manque de lits d'hôpitaux et faible accès aux services de santé.

L'urbanisation accélérée non accompagnée d'une forte capacité de création d'emplois dans les villes, entraîne le chômage ou le sous-emploi, la promiscuité, les risques de contamination de maladies (surtout SIDA), la toxicomanie, la délinquance, etc...

La dégradation de l'environnement est perceptible non seulement dans nos villes (cas de Cotonou, de ses inondations et de ses ordures ménagères), mais aussi dans les campagnes (cas du Borgou avec la culture cotonnière).

Face à tous ces défis démographiques, il importe de trouver des réponses adéquates. Il ne saurait être question d'"expédients qui ne s'appliquent généralement qu'aux symptômes, mais d'une thérapeutique qui s'attaque à la racine du mal".

Il faudra instaurer une politique efficace de développement rural intégré qui garantisse la rétention des jeunes ruraux à la campagne, parce qu'ils disposeront d'emplois rémunérateurs, parce que leurs produits agricoles seront payés aux prix justes et parce que leurs conditions d'existence seront améliorées.

Pour cela, on ne perdra pas de vue qu'un développement durable, assurant le bien-être de toutes populations, devra s'appuyer sur une politique de promotion des villes, insufflant à la campagne un esprit plus novateur et le sens d'une productivité plus élevée permettant une production agricole plus accrue pour assurer l'autosuffisance alimentaire.

Tout ceci devra être conçu dans une stratégie d'ensemble intégrant la variable population dans un plan harmonieux de développement économique et social.

Il est donc nécessaire de faire évoluer le plan de population au niveau national et régional en fonction des besoins et des capacités de l'économie et de la société. Cela nécessiterait une révision du plan de population actuel et une intégration de la variable population dans un plan harmonieux de développement économique et social.

Cette intégration nécessiterait une révision du plan de population actuel et une intégration de la variable population dans un plan harmonieux de développement économique et social. Cela nécessiterait une révision du plan de population actuel et une intégration de la variable population dans un plan harmonieux de développement économique et social.

Cette intégration nécessiterait une révision du plan de population actuel et une intégration de la variable population dans un plan harmonieux de développement économique et social. Cela nécessiterait une révision du plan de population actuel et une intégration de la variable population dans un plan harmonieux de développement économique et social.

Cette intégration nécessiterait une révision du plan de population actuel et une intégration de la variable population dans un plan harmonieux de développement économique et social. Cela nécessiterait une révision du plan de population actuel et une intégration de la variable population dans un plan harmonieux de développement économique et social.

Cette intégration nécessiterait une révision du plan de population actuel et une intégration de la variable population dans un plan harmonieux de développement économique et social. Cela nécessiterait une révision du plan de population actuel et une intégration de la variable population dans un plan harmonieux de développement économique et social.

BIBLIOGRAPHIE

1. **ADAM, S., K. et OGUNSOLO, I., J. (1981)**, Répartition et composition par groupes d'âges de la population du Nord-Bénin, Projet RAF/74/052, COTONOU
2. **ADEPOJU, A. (1988)**, "Migration et Urbanisation en Afrique : Problèmes et Politiques, in UIESP, L'état de la démographie africaine, Liège, pp.123-138
3. **AHOUANNOU, G., C. (1991)**, Pression démographique et infrastructures scolaires au Bénin, Mémoire de TSD, CEFORP-INE, COTONOU
4. **CORNEVIN, R. (1970)**, Le Dahomey, PUF, Paris.
5. **CORNEVIN, G., C. (1991)**, La République Populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours, Maisonneuve et Larose, Paris.
6. **GUINGNIDO GAYE, K. (1992)**, Croissance urbaine, migration et population au Bénin, Les Etudes du CEPED, n° 5, Paris.
7. **INSAE (1987)**, Recensement Général de la Population et de l'Habitation (Mars 1979), Analyse des principaux résultats, Vol. National T. II, COTONOU.
8. **KOUNI, A., (1991)**, Répartition Spartiale de la Population et Urbanisation, in AKOTO et Alii (Dir.) "L'Etat et le Devenir de la Population du Bénin, CNPMS, Porto-Novo, pp. 227-264.

9. MICOZOUNNOU, R. (1992), Le Peuplement du Plateau d'Abomey, des origines à 1889, Thèse de Doctorat, Paris.
10. MPRE - DPP-UPP (1993), Dynamique démographique, environnement et satisfaction des besoins essentiels de la population béninoise (une synthèse de la problématique) - Projet BEN/92/903, CNPMS, PORTO-NOVO.
11. P A E (1992), Version provisoire du Plan d'Action Environnemental au Bénin, présenté au Séminaire National de Novembre 1992, COTONOU.

M I G R A T I O N S

A U B E N I N

Présenté par

GUINGNIDO GAYE K. Julien

(UPP-DPP)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	75
I LE CONCEPT ET LES MESURES DES MIGRATIONS.....	77
1.1. LE CONCEPT DE MIGRATION	77
1.2. LA MESURE DES MIGRATIONS	79
II LES INDICES D'ANALYSE DES MIGRATIONS.....	82
2.1. LA PROPORTION D'EMIGRANTS INTERNES	82
2.2. LA PROPORTION D'IMMIGRANTS INTERNES	82
2.3. L'INDICE DE MIGRATION DIFFERENTIELLE	83
III LE PHENOMENE MIGRATOIRE AVANT LES ANNEES 80.....	83
3.1. QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES	83
3.2. UNE SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE INSTABLE	84
3.3. TENDANCES ET CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS DANS LES ANNEES 60 ET 70	86
3.4. LES CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS AVANT 1980	92
IV LES MIGRATIONS INTERNES RECENTES AU BENIN.....	93
4.1. LES REGIONS D'EMIGRATION	94
4.2. LE POIDS DES MIGRANTS PAR REGION SELON LA PROVENANCE.....	99
4.3. L'IMPACT DES MIGRATIONS INTERNES SUR LES EFFECTIFS DE POPULATION PAR REGION.....	104
4.4. CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS	108
V LES MIGRATIONS INTERNATIONALES.....	121
5.1. LA PROVENANCE ET LA NATIONALITE DES MIGRANTS.....	121
5.2. LES DESTINATIONS PRIVILEGIEES DES IMMIGRANTS EXTERNES.....	122
5.3. L'APPORT DES MIGRATIONS INTERNATIONALES.....	123
5.4. QUI SONT-ILS : HOMMES OU FEMMES	124
VI MIGRATIONS ET CROISSANCE URBAINE.....	129
6.1. L'EVOLUTION DE L'URBANISATION	129
6.2. VERS UNE BAISSE DU RYTHME D'ACCROISSEMENT DES GRANDES VILLES	130
CONCLUSION.....	132
BIBLIOGRAPHIE.....	134

INTRODUCTION

La migration constitue..l'un des phénomènes démographiques intervenant dans la dynamique des populations avec la mortalité et la fécondité.

Si en général, à l'échelon du pays, il arrive de considérer que son impact sur la croissance de la population est faible et parfois négligeable par rapport à l'influence conjuguée de la mortalité et de la fécondité, il n'en est souvent pas de même lorsqu'on étudie la dynamique démographique de la population d'une région ou d'une ville.

En Afrique et plus particulièrement au Bénin, l'exode rural draine la population de certaines campagnes au profit des villes à un rythme soutenu depuis des années déjà. Par ailleurs, des études ont pu montrer qu'en Afrique en général environ 60 % de la croissance des villes s'explique par l'exode rural et seulement 40 % par l'accroissement naturel de la population. (Antoine P. et Savané L., 1990).

En dehors de cet apport net des migrations à l'effectif des populations, elles ont une influence sur la capacité de reproduction dans la mesure où elles modifient la structure de la population des régions de départ et d'accueil des migrants.

Les migrations ont également au niveau local une influence importante sur le niveau et la structure des besoins sociaux de la population ainsi que sur la disponibilité des ressources humaines.

Pour toutes ces raisons, et malgré les difficultés d'ordre méthodologique ou conceptuel, l'étude des migrations revêt une importance à la fois stratégique, économique et sociale pour l'Etat.

La présente analyse des migrations au Bénin comporte cinq sections. Après avoir défini le concept et les mesures des migrations, nous présentons les indices d'analyse des migrations que nous avons retenus et une synthèse des résultats de l'analyse des migrations avant les années 80. L'étude des migrations récentes à partir des résultats du recensement de la population en 1992 est présentée en distinguant les migrations internes et les migrations internationales. Enfin, nous terminerons l'analyse des migrations par leur impact sur la croissance urbaine.

I. LE CONCEPT ET LES MESURES DES MIGRATIONS

1.1. Le concept de migration

Selon le dictionnaire démographique multilingue, la migration est "un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée" (L. Henry, 1981, p. 105). Le même document définit la résidence comme le lieu où l'individu a coutume d'habiter.

La migration suppose donc l'identification d'un lieu d'origine et d'un lieu de destination. Une première distinction est faite lorsqu'on étudie les migrations selon l'origine et la destination entre les migrations internes et les migrations internationales.

On parle de migrations internes lorsque l'origine et la destination des migrants se situent à l'intérieur du territoire national et de migrations internationales lorsque l'origine ou la destination se trouvent sur le territoire de deux pays différents.

S'agissant des migrations internes, les lieux d'origine ou de destination retenus sont les sous-préfectures ou les circonscriptions urbaines.

En distinguant le caractère plus ou moins urbain des chefs-lieux de sous-préfectures, nous stratifions l'ensemble du territoire national en trois zones :

- une zone A constituée des Sous-Préfectures dont les chefs-lieux ont moins de 10.000 habitants. Ce sont des régions dont le caractère rural est assez prononcé.

- les trois principales circonscriptions urbaines ou grandes villes par leur poids démographique, Cotonou, Porto-Novo et Parakou. Ces trois villes se détachent assez nettement des autres villes par leur effectif (plus de 100 000 habitants), le nombre, la qualité et l'ancienneté des infrastructures socio-économiques qui y sont implantées.

- une zone B constituée des autres circonscriptions urbaines et des sous-préfectures dont le chef-lieu a 10.000 habitants et plus. Il s'agit de régions dont le niveau d'urbanisation est intermédiaire entre le rural et l'urbain. En particulier, la plupart des chefs-lieux des sous préfectures de la zone B sont des villes moyennes qui peuvent jouer un rôle de villes relais entre la campagne environnante et les grandes villes.

Sur la base de cette stratification, nous adoptons une typologie des migrations comportant 12 types de migration.

ORIGINE	Destination		
	Zone A	Zone B	Grandes Villes
Zone A	1	2	3
Zone B	4	5	6
Grandes Villes	7	8	9
Extérieur du Bénin	10	11	12

Insérer une carte du Bénin avec les zones A et B et les grandes villes. Matérialiser les limites des départements

1.2. La mesure des migrations

Considérations générales

Il existe plusieurs mesures des migrations : les migrations, les migrants. La première mesure, les migrations, dénombre le nombre d'événements, tandis que la deuxième s'intéresse aux individus ayant réalisé la migration. Notons qu'un migrant peut effectuer plusieurs migrations.

La migration a une dimension temporelle. Aussi, l'usage de ces mesures suppose la définition préalable d'une période d'observation du phénomène.

Mesure des migrations choisies

Quatre informations permettent d'étudier les migrations à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1992. Il s'agit :

- du lieu de résidence au moment du recensement ;
- du lieu de résidence antérieure ;
- de la durée de séjour au lieu de résidence actuelle (circonscription urbaine ou sous-préfecture) ;
- du lieu de naissance.

A partir de ces informations, trois mesures des migrations peuvent être définies :

- la dernière migration durant les cinq années précédent le recensement
- la dernière migration des douze mois précédent le recensement,
- la migration durée de vie.

La dernière migration concerne le dernier changement de domicile (Circonscription Urbaine ou Sous-Préfecture) survenu au cours des 5 années précédent le Recensement (dernière migration quinquennale) ou les 12 mois précédent le Recensement (dernière migration de l'année). Nous faisons implicitement l'hypothèse d'indépendance entre la mortalité et la migration.

Il y a autant de dernières migrations que de derniers migrants. On appelle dernier migrant, toute personne qui a changé au moins une fois de circonscription urbaine ou de Sous-Préfecture de résidence au cours de la période de référence. Par la suite, nous utiliserons la terminologie migrant pour dernier migrant.

Un migrant durée de vie, c'est toute personne qui réside dans une sous-préfecture ou circonscription urbaine autre que celle de sa naissance. Les migrants durée de vie sont aussi désignés sous le terme de non natifs.

Avantages et inconvénients de ces mesures

Ces mesures présentent quelques avantages et insuffisances qu'il convient de rappeler brièvement :

- La dernière migration

L'étude des migrations à partir de la dernière migration ignore les migrations multiples de la période considérée pour ne prendre en compte que la dernière migration.

Cependant, lorsque la période d'observation est courte, le nombre de derniers migrants est proche du nombre de migrations car, le nombre de migrations multiples est faible.

Le nombre de migrations est donc supérieur ou égal au nombre de derniers migrants.

Il n'est pas souhaitable de retenir pour l'analyse des migrations une autre définition de la localité de résidence que celle utilisée pour la collecte des informations. Ainsi, dans le cas de la présente analyse, les migrations étudiées sont relatives aux changements de résidence entre Sous-Préfectures ou Circonscriptions Urbaines et ne peuvent être interprétées rigoureusement comme des migrations entre départements.

En effet, lorsque par exemple dans la période d'observation, une migration entre départements est suivie d'une migration entre Sous-Préfectures du département de destination, c'est la migration entre Sous-Préfectures qui est retenue.

- La migration durée de vie

La migration durée de vie compare la résidence au moment du Recensement au lieu de naissance. Cette mesure ignore toutes les migrations intervenues au cours de la vie de l'individu pour n'en retenir éventuellement qu'une. Par ailleurs, le lieu de naissance n'est pas toujours le même que le lieu de résidence des parents à la naissance de l'enfant.

Dans le manuel d'instructions aux agents recenseurs la question prévue pour la collecte de cette information est la suivante " Où êtes vous-né ? " Il est demandé aux agents recenseurs de saisir la sous-préfecture ou la circonscription urbaine. Les risques d'erreur sur la situation exacte du lieu de naissance sont élevés : changement de dénomination des localités, modification des limites des circonscriptions administratives, etc.

Par ailleurs, cette mesure rassemble des migrations intervenues à des périodes différentes. Il n'en sera pas fait usage ici.

II. Les indices d'analyse des migrations

2.1. La proportion d'émigrants internes

La proportion d'émigrants P_j d'une région ou d'une localité j s'obtient en rapportant les émigrants à la population survivante au recensement et vivant dans la région en début de période.

$$P_j = \frac{E_j}{P_0}$$

E_j est égal aux émigrants de la zone j et P_0 est égal aux émigrants de j plus la population non migrante recensée en j .

Cet indice est utilisable dans les projections démographiques.

2.2. La proportion d'immigrants internes

Soit I_j le nombre d'immigrants en j durant la période de référence et P_1 la population de j en fin de période (au moment du recensement). La proportion d'immigrants P'_j dans la région j , est égale au nombre d'immigrants que divise la population recensée en J moins les immigrants externes soit P_1 .

$$P'_j = \frac{I_j}{P_1}$$

Cet indice indique la probabilité de tirer un immigrant dans la région. Ces indicateurs peuvent être évalués pour les natifs et les non natifs.

2.2.3. L'indice de migration différentielle

Soit une partition de population selon une caractéristique donnée $X = \{x_1, x_2, x_3 \dots x_i \dots x_n\}$

L'indice de migration différentielle s'obtient à partir de la relation :

$$Dxi = \frac{(Exi \times P)}{Pxi} - 1$$

où Exi et Pxi représentent respectivement les migrants et la population ayant la caractéristique xi , E l'ensemble des migrants et P la population totale.

Si une sous-population a la même propension à migrer que l'ensemble de la population, alors :

$$\frac{Exi}{Pxi} = \frac{E}{P}$$

et $Dxi = 0$

Si tous les membres d'une sous-population de caractéristique xi sont des migrants :

$$\frac{Exi}{Pxi} = 1 \quad \text{et} \quad Dxi = \frac{P}{E} - 1$$

Si la propension à migrer d'une sous population possédant la caractéristique xi est nulle, $Exi = 0$ et $Dxi = -1$.

III. Le phénomène migratoire avant les années 80

3.1. Quelques rappels historiques

Au début de la période coloniale vers les années 1900, les migrations internes puis les migrations internationales ont connu

un essor remarquable. Les raisons de cette mobilité sont diverses.

Avant la colonisation les migrations avaient généralement lieu à l'intérieur d'aires culturelles homogènes ou à l'intérieur des zones d'influence des différents royaumes ou chefferies. Avec l'avènement de la colonisation, parmi les dispositions réglementaires prises par le pouvoir colonial, figurait la libre circulation des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire du Dahomey et également dans les autres colonies françaises. Ce nouvel ordre colonial a favorisé les migrations internes et extérieures à la colonie pour des motifs de travail dans la plupart des cas.

Les besoins en ressources humaines de l'administration territoriale ont été à l'origine d'un mouvement important de migration des actifs fon et yoruba du Centre et du Sud du pays vers le Nord pour être utilisés comme commis ou employés de bureau. Un mouvement analogue a été observé vers les autres pays de l'Afrique noire française tels que le Togo, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Congo, etc. Ces migrations ont touché aussi bien les diplômés et la main d'œuvre qualifiée que les actifs sans diplôme. Le Bénin était réputé exportateur de cadres et de commis de l'administration coloniale.

Ainsi, par exemple, l'exploitation des documents de l'époque coloniale a pu permettre de reconstituer les recrutements administratifs des béninois vers la Côte d'Ivoire : en 1903 déjà, ce sont environ 600 terrassiers dahoméens qui ont été recrutés, en 1905, 1 200 dahoméens sur les 20 200 travailleurs africains ont été embauchés pour la construction du rail (INS, 1992).

3.2. Une situation politique et sociale instable

Au moment de l'indépendance du pays en 1960, la situation sociale se caractérisait par une concentration des

investissements socio-économiques à Cotonou et dans une moindre mesure à Parakou. Les villes historiques ont suscité peu d'intérêt de la part des pouvoirs publics. En milieu rural, la situation n'est guère plus brillante : les masses paysannes sont peu organisées, l'appareil productif archaïque et les efforts de promotion peu significatifs.

Cette situation va s'aggraver au cours de la période 1960-1972 du fait de l'instabilité politique qui a régné dans le pays, créant des conditions défavorables au décollage économique : pas moins d'un changement de régime politique tous les 2 ans en moyenne. Dans le même temps, les autres pays africains ont connu une plus grande stabilité politique et un relatif essor économique. A partir de 1972, le Bénin a connu une stabilité politique qui a permis une relative reprise jusqu'à la fin des années 70 mais s'est aussi traduite après 1975 par une radicalisation du pouvoir politique avec l'adoption de l'idéologie marxiste leniniste et des atteintes répétées aux libertés individuelles.

Après 1975, une vague de nationalisations a assis la domination du secteur public et para-public qui a permis à l'Etat d'offrir un emploi à tous les diplômés de l'enseignement supérieur entre 1975 et 1985 et la création de nombreuses entreprises d'Etat.

L'économie béninoise amorce son déclin au début des années 1980 pour atteindre son paroxysme en 1989. Plusieurs éléments permettent de caractériser cette période de crise sociale :

- gel du recrutement dans la fonction publique à partir de 1986 ;
- mise en oeuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) avec le démarrage du programme de départ volontaire de la fonction publique en 1989 ;
- liquidation et restructuration de plusieurs entreprises

de l'Etat se traduisant par des pertes d'emploi entre 1982 et 1992.

C'est aussi à partir de 1980 que l'Etat a orienté une part importante de ses investissements vers le Secteur Agricole.

De 1990 à ce jour, l'abandon de l'idéologie marxiste-léniniste et la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation a permis une reprise économique malgré la persistance de problèmes sociaux préoccupants : augmentation du nombre de chômeurs, insertion économique des "déflatés", etc.

Par ailleurs, les pays de la région, relativement prospères dans des années 60, ont dû faire face à la récession économique des années 70 et 80. Cette récession s'est traduite par une baisse de l'offre d'emploi et un accroissement du chômage.

Cette situation socio-politique interne et régionale a des répercussions importantes sur les migrations internes et internationales au Bénin.

3.3. Tendances et caractéristiques des migrations dans les années 60 et 70

Les motifs économiques expliquent en grande partie les migrations des actifs au Bénin. Les motifs politiques ou sociaux ont un impact moins important et moins durable sur les migrations au Bénin.

En l'absence de ressources naturelles exploitées à grande échelle au point de déterminer des zones d'attraction privilégiées pour les migrants, les villes ont très tôt constitué, en dehors des autres pays de la région, les seuls pôles d'attraction. Quelle que soit sa taille initiale, c'est le degré de concentration des investissements économiques et les

opportunités d'emploi qui ont déterminé l'évolution démographique des villes.

Dans la partie méridionale du pays, les mouvements migratoires se sont d'abord intensifiés entre villes avant de faire place à l'exode rural (Mondjannagni A. C., 1977). Ainsi, pour avoir bénéficié entre 1955 et 1961 d'importants investissements publics tels que la construction du port, du palais de la présidence, du Centre National Hospitalier, etc., la ville de Cotonou a attiré les ouvriers, les artisans et d'autres personnes sans qualification des villes historiques comme Ouidah, Abomey et Porto-Novo (Glèlè A. M., 1967). Les commerçants ont suivi. Dans la même période, les Béninois résidant en Côte-d'Ivoire ont été rapatriés, renforçant la dynamique démographique de la ville. Un quartier de Cotonou avait même été surnommé "Abidjan Codji".

Dans le Nord, l'ouverture sur le Niger a favorisé la ville de Parakou, point de rupture de charge des marchandises échangées avec ce pays, mais également avec les autres régions septentrionales du Bénin.

L'exploitation des données du premier recensement de la population a permis d'en savoir un peu plus sur les migrations au Bénin. Nous résumons dans les lignes qui suivent certains des principaux résultats.

Les migrations entre Sous-Préfectures⁶

Dans les années 70, la plupart des échanges migratoires ont lieu du milieu rural vers les grandes villes ou entre les grandes villes. Ainsi les deux villes, Cotonou et Parakou sont les destinations privilégiées des migrants en provenance des villes

⁶ Avant la réforme de l'Administration Territoriale intervenue après la Conférence des Forces Vives de la Nation, ces Circonscriptions Administratives étaient appelées des districts.

moyennes ou du milieu rural. D'autre part, des mouvements intenses se produisent entre les trois villes principales. Ces tendances se sont traduites par un fort taux d'accroissement des villes de Cotonou (8 %) et de Parakou (8 %) dans la période 1961-1979.

Mais cette situation cache de grandes disparités régionales : dans le Nord du pays où l'on observe une plus forte dispersion des agglomérations et une faible densité de population, les villes moyennes constituent une destination privilégiée pour les migrants en provenance du milieu rural.

Tableau : 2.1. Répartition des migrants selon la région de Recensement en 1979 (dernières migrations quinquennales)

Région	Migrations internes			Immigrants externes
	Immi-grants	Emi-grants	Solde	
Atacora rural	7 083	11 562	- 4 479	11 657
Atacora semi-rural	7 095	7 488	- 393	1 924
Atlantique rural	8 160	9 395	- 1 235	1 622
Atlantique semi-rural	7 963	16 411	- 8 444	1 033
Cotonou	56 399	22 076	34 323	10 510
Borgou rural	11 256	7 070	4 186	6 019
Borgou semi-rural	6 815	7 052	- 237	1 028
Parakou	12 678	8 108	4 570	1 028
Mono rural	5 406	10 685	- 5279	3 520
Mono semi rural	6 815	11 486	- 4 671	2 455
Ouémé rural	8 780	13 659	- 4 879	1 991
Ouémé semi-rural	3 062	6 685	- 3 623	761
Porto-Novo	14 698	14 668	79	5 345
Zou rural	11 698	9 669	2 029	2 887
Zou semi-rural	18 152	29 368	- 11 946	3 908

Source : GUINGNIDO GAYE K.J. 1992_a

L'examen des soldes migratoires à partir des dernières migrations quinquennales montre que globalement dans la période 1975-1979, les échanges migratoires avec les autres régions du pays ne sont favorables qu'aux villes de Cotonou et de Parakou et aux milieux ruraux des départements du Zou et du Borgou. Pour Porto-Novo, le solde est quasiment nul. Cette situation que traduit le tableau ci-dessus reflète bien le niveau des taux d'accroissement annuel moyen observés entre 1961 et 1979. Ainsi, le taux de 4,1 % évalué pour la ville de Porto-Novo est plutôt dû à une forte croissance démographique antérieure à 1975. Pour la période intercensitaire 1979-1992, le taux de croissance annuel moyen de cette ville est en dessous de la croissance de l'ensemble de la population du pays.

Les migrations internationales

Aucune des études existantes n'a pu mesurer de façon satisfaisante les migrations internationales. Le recensement ne permet de saisir que l'immigration externe. Les émigrants

externes ne sont saisis que lors des recensements étrangers. Seule l'évaluation des migrants de retour permet d'en avoir une idée. Deux formes de migrations de retour sont observées : les migrations de retour volontaires et les migrations forcées.

Les migrations de retour forcées

Ce sont essentiellement les expulsions qui interviennent suite à des crises sociales ou politiques. Avant l'indépendance et à la faveur de la réglementation des mouvements de la population à l'intérieur des colonies françaises, les béninois étaient nombreux à avoir émigré vers les pays sous administration française. Ils étaient aussi nombreux à émigrer vers le Ghana prospère et le Nigéria voisin, tous deux anglophones.

Les rapatriements successifs des béninois de l'étranger ont été des occasions pour mesurer l'importance des effectifs de béninois à l'étranger. Ces rapatriements ont jalonné l'histoire moderne du Bénin entre 1958 et 1983. C'est ainsi que les béninois ont été successivement rapatriés de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Niger, du Nigéria et du Gabon. On avait estimé par exemple à 17 000 le nombre de béninois rapatrié de la Côte d'Ivoire. Mais ces estimations sont largement en dessous de la réalité car bien souvent les rapatriés ne se font enregistrer que lorsqu'ils attendent une assistance du Gouvernement.

Malgré ces rapatriements, les béninois ont continué à émigrer : au Recensement de 1977 en Côte d'Ivoire on a encore dénombré environ 38 000 béninois. Au Recensement de 1988, ce sont 46 000 immigrants qui ont été recensés.

Les migrations volontaires

L'unique source statistique permettant une évaluation des béninois de retour est le Recensement de la Population de 1979 et plus récemment celui de 1992. L'analyse de la structure des migrants selon la provenance et la nationalité donne une idée

de la contribution des départements aux migrations internationales. Les mouvements transfrontaliers constituent une part non négligeable des migrations internationales qui s'effectuent souvent à l'intérieur d'aires culturelles ou économiques traditionnelles antérieures à la colonisation. Les frontières actuelles ont transformé ces migrations à l'origine internes en migrations internationales. Pour ces populations, il ne s'agit pas en vérité d'une migration internationale, surtout dans les régions où les frontières divisent arbitrairement des groupes socio-culturels (Adepoju A., 1990).

Tableau 2.2. : Répartition des immigrants selon le lieu de recensement, la provenance et la nationalité pour 100 immigrants au total par lieu de recensement en 1979

Lieu de recensement	Immi-grants internes	Immigrants externes		Total
		Béninois	Etrangers	
Atacora rural	37,8	56,2	6,0	100
Atacora semi-rural	78,7	17,9	3,4	100
Atlantique rural	83,4	14,6	2,0	100
Atlantique semi-rural	88,5	8,6	2,9	100
Cotonou	84,3	10,4	5,3	100
Borgou rural	65,2	16,5	18,3	100
Borgou semi-rural	86,7	5,9	7,4	100
Parakou	92,5	3,9	3,6	100
Mono rural	60,6	31,7	7,7	100
Mono semi rural	73,5	22,2	4,3	100
Ouémé rural	81,5	16,9	1,6	100
Ouémé semi-rural	80,1	18,8	1,1	100
Porto-Novo	73,4	24,7	1,9	100
Zou rural	80,2	17,7	2,1	100
Zou semi-rural	82,3	14,6	3,1	100
Bénin	77,0	179	5,1	100

Source : GUINGNIDO GAYE, 1992_a

L'étude des dernières migrations de la période de 1975-1979 à partir du Recensement de la Population de 1979 fait apparaître qu'en milieu rural, dans les départements du Mono et de l'Atacora, respectivement 32 % et 56 % des immigrants (interne et international) sont des béninois de retour dans leur pays. A Porto-Novo ils sont 25 %. Ces proportions de béninois migrants de retour dans leur pays constituent un indice du niveau de participation des populations des différentes régions aux migrations internationales.

3.4. Les caractéristiques des migrants avant 1980

Les caractéristiques dominantes des migrants varient selon leur résidence et leur ethnie d'appartenance.

Dans le nord du Bénin, on observe plus d'hommes parmi les migrants internes que de femmes. C'est l'inverse que l'on constate dans le centre et le sud du Pays.

En ce qui concerne par contre les migrations internationales, en dehors de la ville de Porto-Novo et des villes moyennes du Département de l'Ouémé, les rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) des migrants sont partout nettement supérieurs à 100 : il y a plus d'hommes que de femmes parmi les immigrants de l'étranger.

Par ailleurs, l'appartenance ethnique déterminerait en partie le comportement migratoire des populations. Quels que soient le sexe et l'âge, on observe une relative constance dans le comportement migratoire des populations : on a observé une forte propension des Mina, des Fon, et des Mahi à migrer. Par contre, les populations adja, aïzo et ouémé ont en moyenne une faible propension à migrer.

Ces différences de comportement des sous-populations s'expliqueraient par leur spécificité culturelle et les activités dominantes qu'elles pratiquent. La confirmation ou non de ces comportements au deuxième recensement de la population permettra d'être plus affirmatif quant à leur caractère durable.

Les migrations au Bénin se caractérisent également par une forte mobilité des enfants qui représentent une proportion élevée des migrants. Cette migration des enfants se produit souvent indépendamment de celle des parents comme l'a montré l'étude comparative de la provenance des migrants au sein du ménage. Cette mobilité ne s'explique en général ni par le décès des parents biologiques ni par des motifs de scolarisation (GUINGNIDO

G., 1992b, pp. 131-138). Elle témoigne de la persistance de la pratique des enfants confiés dont il existe plusieurs formes. Les enfants sont confiés à des personnes apparentées suite à des échecs scolaires répétés pour poursuivre leurs études dans de "meilleures conditions" ou apprendre un métier ou encore pour être une bonne femme de ménage. A la suite de la séparation des conjoints ou pour des raisons professionnelles (non disponibilité de la mère), le père de l'enfant peut en confier la garde à une personne apparentée. Une autre forme d'enfant confié consiste pour les parents ruraux à placer leurs enfants comme domestiques en ville moyennant paiement d'un petit salaire.

Le deuxième recensement de la population constitue une opportunité pour examiner à nouveau le comportement migratoire de la population et pour confirmer ou infirmer ce qui a pu s'observer au recensement de la population de 1979.

Mais concrètement, le deuxième recensement apporte t-il un plus par rapport au premier et que peut-on en attendre pour l'analyse des migrations au Bénin ?

IV. Les migrations internes récentes au Bénin

Le deuxième recensement n'offre pas plus de possibilité que le premier pour l'analyse des migrations. Aussi, les objectifs à atteindre ne peuvent donc qu'être relativement modestes. Aucun objectif spécifique n'est assigné au deuxième recensement pour l'analyse des migrations.

Cependant, les objectifs essentiels suivants pourront être atteints :

- identifier les grands foyers d'émigration et d'exode rural ;
- évaluer l'apport des migrations au peuplement des départements et des principales villes ;

- décrire les caractéristiques des migrants et évaluer la propension des populations à migrer.

Dans la mesure du possible, il sera fait un rapprochement entre les tendances observées au premier recensement de 1979 et celles du deuxième recensement de 1992.

4.1. Les régions d'émigration

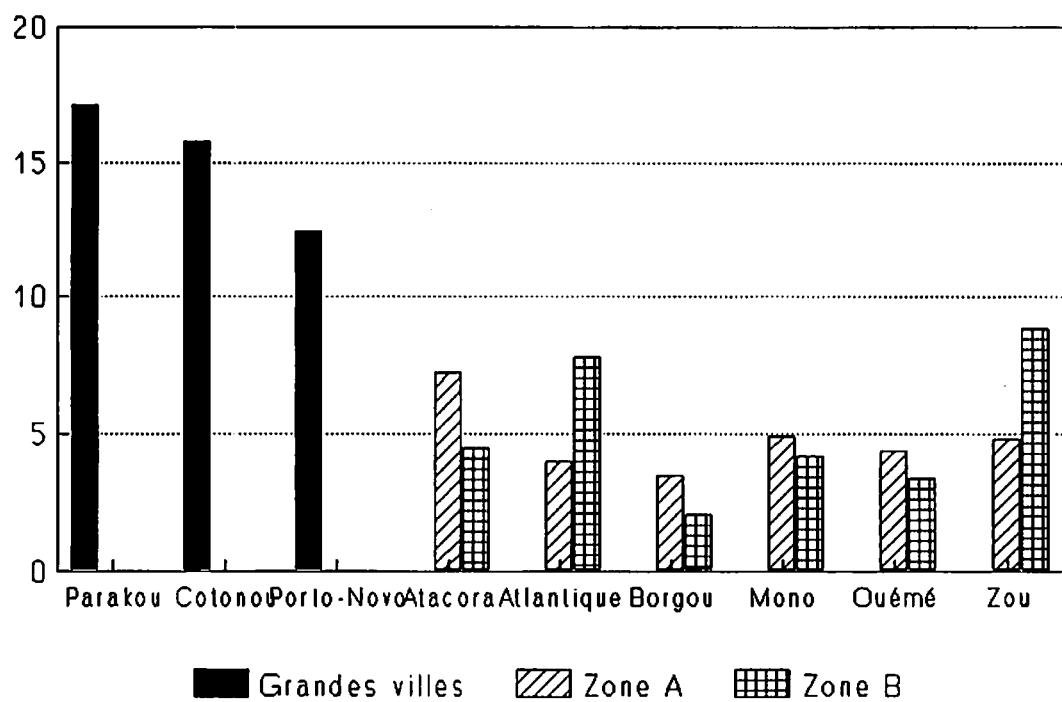
L'identification des régions d'émigration sera faite à partir de l'analyse de la proportion d'émigrants. Cette mesure permet de tenir compte de la population soumise au risque d'émigrer en début de période, résidant dans le pays et survivante en fin de période.

Tableau 2.3. : Proportion d'émigrants par région d'émigration (%)

Région d'émigration	Période de référence	
	5 dernières années	12 derniers mois
Parakou	17,1	5,5
Cotonou	15,8	5,2
Porto-Novo	12,4	3,6
Zou Zone B	8,8	2,6
Atlantique Zone B	7,8	2,5
Atacora Zone A	7,2	1,6
Mono Zone A	4,9	1,4
Zou Zone A	4,8	1,5
Atacora Zone B	4,5	1,2
Ouémé Zone A	4,4	1,3
Mono Zone B	4,2	1,3
Atlantique Zone A	4,0	1,2
Borgou Zone A	3,5	1,1
Ouémé Zone B	3,4	1,1
Borgou Zone B	2,1	0,6

Les villes sont, en termes relatifs, les principales zones d'émigration : Parakou occupe le premier rang suivi des villes de Cotonou et de Porto-Novo.

Graphique 1: Proportion d'émigrants par région d'émigration
(dernières migrations quinquennales)



Les zones B des Départements du Zou et de l'Atlantique et la zone A du Département de l'Atacora se détachent assez nettement du reste des régions par l'importance des émigrants.

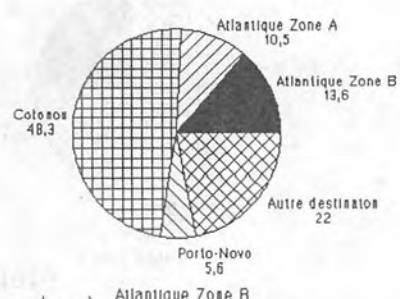
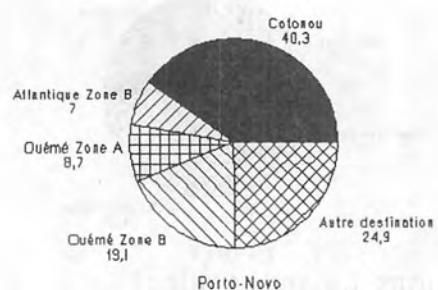
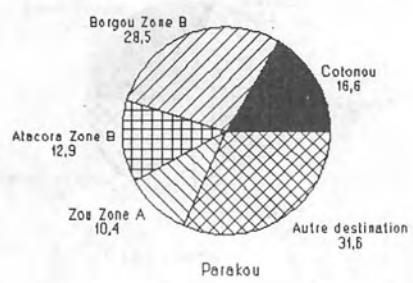
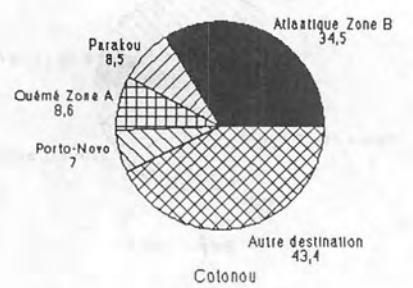
Dans les départements comme l'Atacora, le Borgou, le Mono et l'Ouémé, on observe relativement plus d'émigrants des zones A, peu urbanisées, que des zone B, plus urbanisées.

L'importance des émigrations des principales villes s'explique par le niveau élevé des échanges entre villes et par les migrants de retour dans leur milieu d'origine. 35 % des émigrants de Cotonou se retrouvent dans la zone B du département de l'Atlantique. De Parakou, ce sont 29 % des émigrants qui résident dans la zone B du Département du Borgou. La principale destination des émigrants de Porto-Novo est Cotonou qui abrite 40 % de ceux-ci.

L'émigration du milieu rural correspond en général à l'exode rural vers les villes. Les migrations entre milieux ruraux sont faibles, sauf dans les départements du Mono, du Zou et de l'Ouémé où les échanges entre sous-préfectures rurales (Zones A) sont très sensibles.

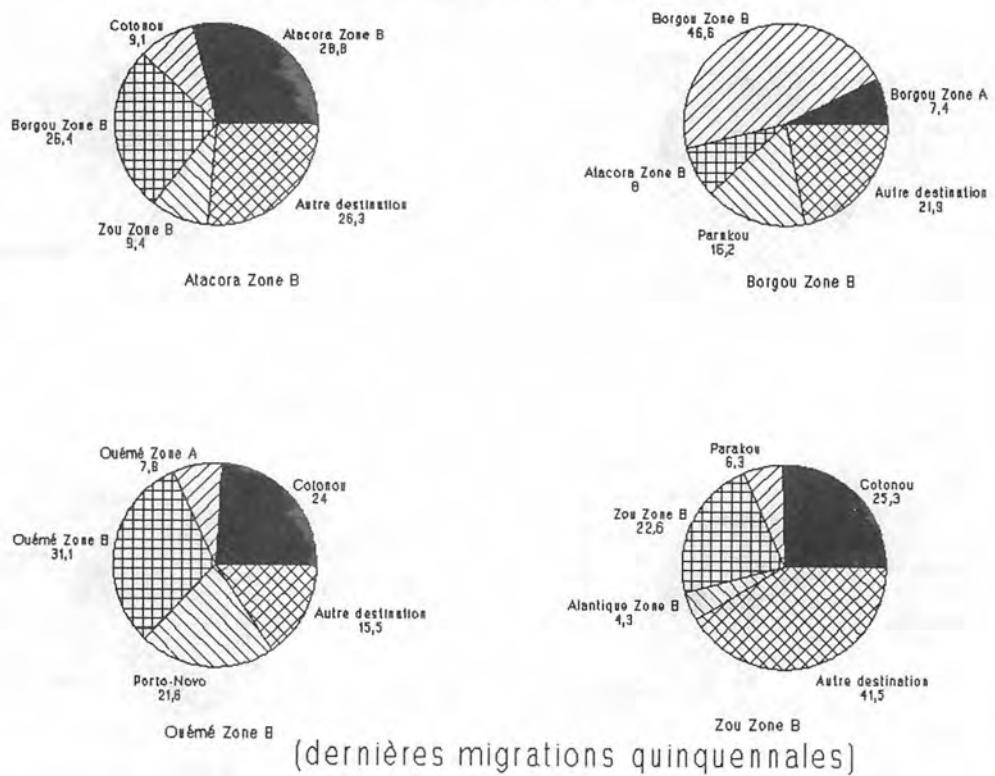
La ville de Cotonou est l'une des destinations privilégiées des migrations en provenance des zones B de tous les départements, à l'exception du Borgou. Les migrations à l'intérieur des Zones B de chaque département sont relativement importantes, parfois, elles sont plus importantes qu'entre les zones B et les principales villes. C'est le cas des départements de l'Atacora, du Borgou et de l'Ouémé. Par rapport à la situation de 1979, on peut donc dire que les villes moyennes jouent actuellement un rôle plus important comme destination des migrants.

Graphique 2: Répartition de 100 émigrants internes par origine selon la destination



(dernières migrations quinquennales)

Graphique 2: Répartition de 100 émigrants internes par origine selon la destination (suite)



Ainsi, l'importance des émigrations d'une région peut également traduire, en partie, le caractère attractif de la région. Seule l'étude du solde migratoire permet de se fixer définitivement sur la prépondérance d'un flux sur l'autre.

4.2. Le poids des migrants par région selon la provenance

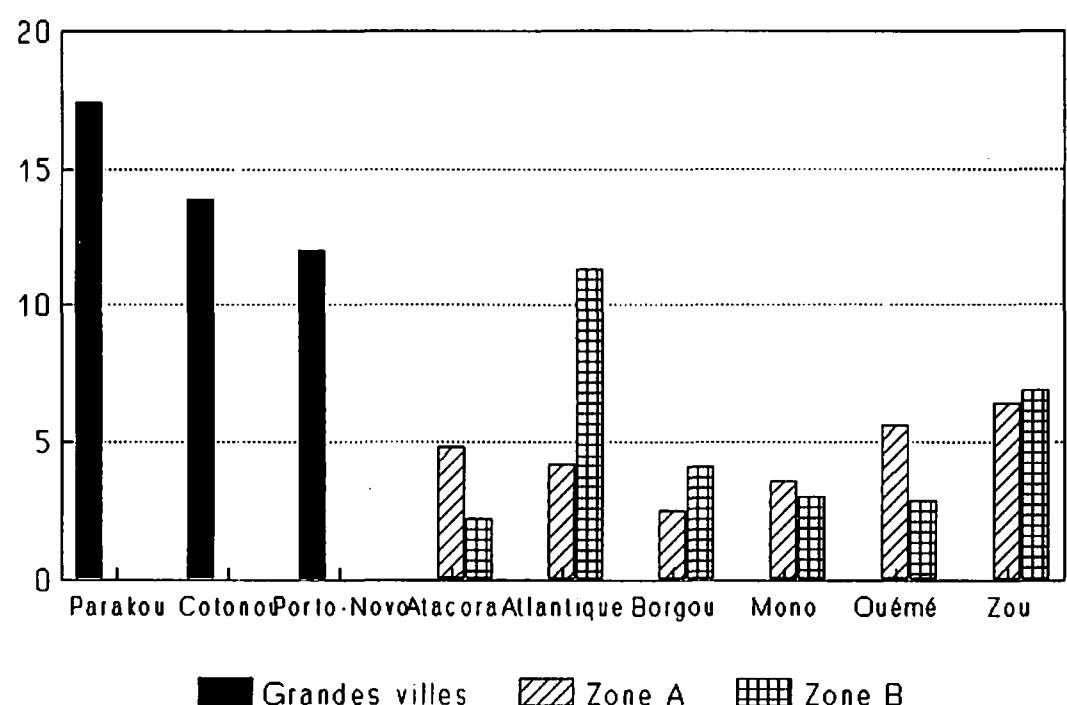
La fréquence des migrants par région traduit le poids des migrants au sein de la population et exprime, d'une certaine manière, la contribution des migrants aux effectifs de population de la zone d'accueil.

Tableau 2.4. : Proportion d'immigrants par région d'accueil (%)

Région de résidence au recensement	Période de référence	
	5 dernières années	12 derniers mois
Parakou	17,4	0,5
Cotonou	13,9	4,1
Porto-Novo	12,0	3,8
Atlantique Zone B	11,3	3,7
Zou Zone B	6,9	2,3
Zou Zone A	6,4	2,1
Ouémé Zone A	5,7	1,8
Atacora Zone A	4,8	1,3
Atlantique Zone A	4,2	1,3
Borgou Zone B	4,1	1,2
Mono Zone A	3,6	1,2
Mono Zone B	3,0	1,0
Ouémé Zone B	2,9	0,8
Atacora Zone B	2,2	0,6
Borgou Zone A	2,5	0,6

C'est encore dans les principales villes, Cotonou, Porto-Novo et Parakou, que l'on observe relativement plus de migrants au sein de la population recensée : les migrants représentent 14 % de la population de Cotonou, 12 % de celle de Porto-Novo et 17 % de celle de Parakou. Le niveau de la proportion des immigrants dans la population de la zone B du département de l'Atlantique avoisine celui de la ville de Porto-Novo.

Graphique 3: Proportion d'immigrants par milieu d'accueil



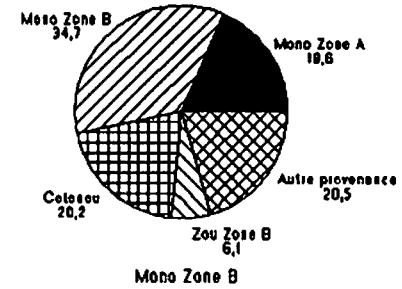
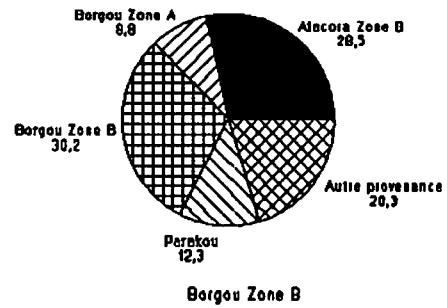
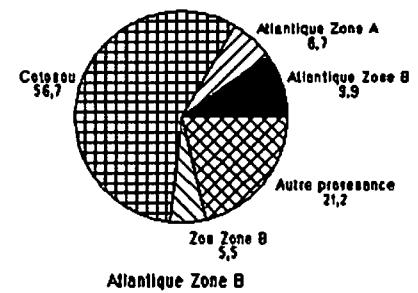
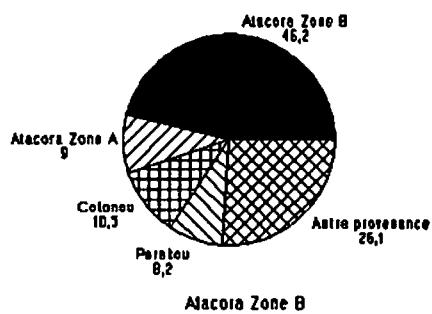
Les principales régions d'immigrations sont aussi celle d'émigration. Quelles sont les principales provenances des migrants de ces régions ?

L'analyse de la provenance des immigrants par région d'accueil permet d'évaluer le poids des immigrants selon leur provenance dans la région d'immigration. Les figures 2.8., 2.9. et 2.10. présentent par milieu d'accueil le poids des quatre principales provenances des migrants.

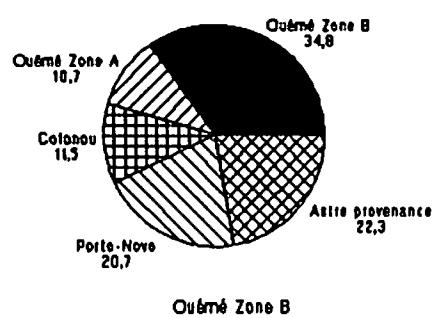
Ces fréquences traduisent un double phénomène que les données ne permettent pas de dissocier : la migration de retour et l'attraction des zones d'accueil. Ainsi, le fait que les émigrants de Cotonou figurent parmi les quatres provenances les plus importantes dans 12 des 15 zones retenues traduit probablement l'attraction de Cotonou sur ces régions et l'importance des migrants de retour dans leur milieu d'origine plutôt qu'une forte attraction de ces régions sur la population de Cotonou. Ainsi, l'interprétation de la fréquence des provenances par milieu d'accueil doit être nuancée selon les caractéristiques socio-économiques des milieux de provenance par rapport à ceux d'accueil. Après Cotonou, les zones B des départements du Zou et de l'Atacora figurent parmi les provenances les plus fréquentes et parmi les quatre premières provenances des migrants par milieu d'accueil. Pour ces deux régions, cette observation traduit probablement plus l'attraction des milieux d'accueil que l'importance des migrants de retour.

Il importe d'attirer l'attention sur le caractère privilégié de certaines provenances. Dans la zone A du département de l'Atacora, 53 % des migrants proviennent de la zone B du même département. Dans le département du Borgou, 63 % des migrants de la zone B sont internes à cette zone. Les migrants en provenance de Cotonou représentent plus de la moitié des migrants recensés dans la zone B du département de l'Atlantique.

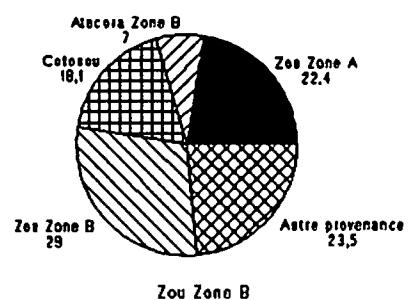
**Graphique 4: Répartition de 100 immigrants internes
par milieu d'accueil selon la provenance**



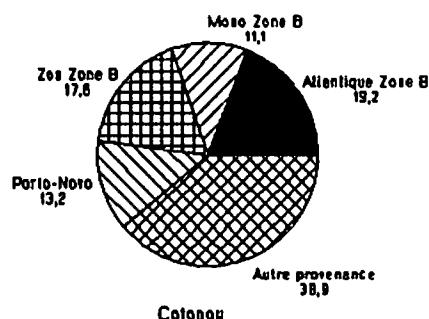
Graphique 4: Répartition de 100 immigrants internes
par milieu d'accueil selon la provenance (suite)



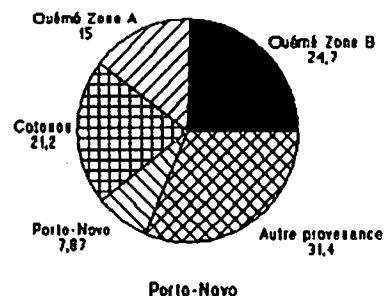
Ouémé Zone B



Zou Zone B



Colobou



Porto-Novo

Ces proportions donnent une idée des zones privilégiées d'échange. Dans les autres régions, on ressent moins le poids d'une zone d'émigration donnée sur l'importance des migrants recensés par milieu d'accueil.

L'analyse de la proportion des immigrants et des émigrants fait donc apparaître que :

- Les principales villes, Cotonou Porto-Novo et Parakou sont à la fois les principales zones d'émigration et d'immigration. Cela traduit le dynamisme de ces villes.

- Dans le département de l'Atlantique les sous-préfectures dont les chefs-lieux ont plus de 10 000 habitants (Zone B) sont également des zones d'émigration et d'immigration après les trois grandes villes citées ci-dessus.

Le débordement du peuplement de Cotonou sur le territoire des sous-préfectures limitrophes, dont le site est en général plus favorable à l'habitation explique en partie le dynamisme démographique de cette région.

L'étude des soldes migratoires par zone permet de déterminer, en termes absolus, l'apport net des migrations internes au niveau observé des effectifs de population recensée par zone.

4.3. L'impact des migrations internes sur les effectifs de population par région

Comme nous l'avons signalé plus haut, les effectifs de population par région varient sous l'effet de trois catégories d'événements : les décès, les naissances et les migrations.

Dans ce paragraphe, nous nous intéressons à l'évolution des effectifs de population causée par les mouvements migratoires.

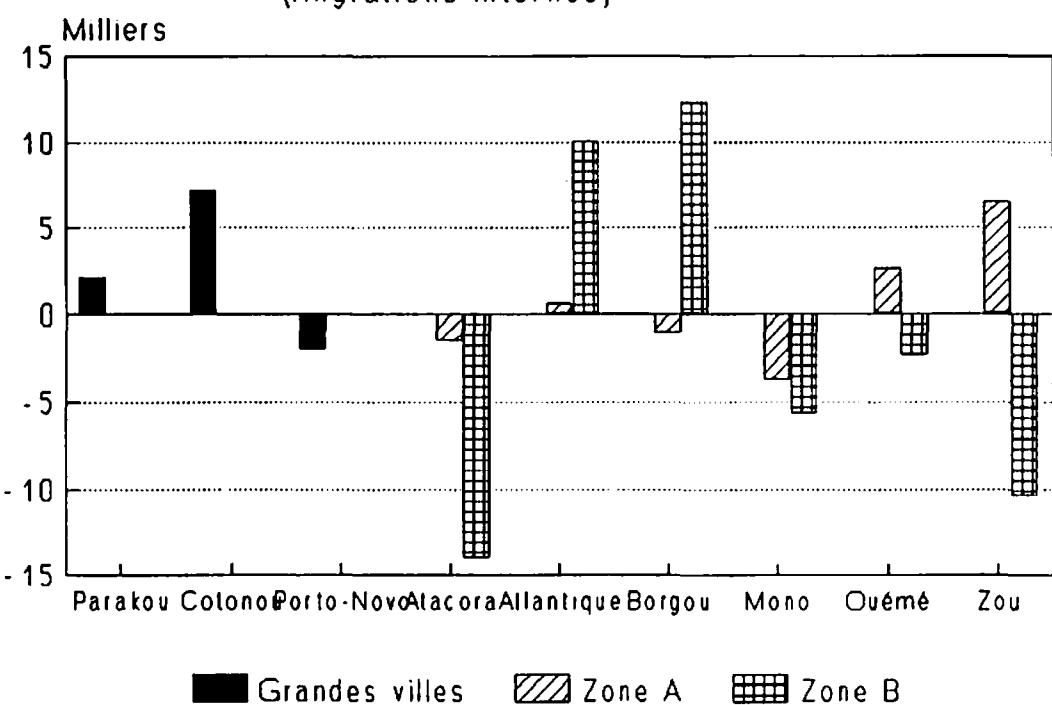
Parmi ces mouvements migratoires, il faut distinguer les migrations internes et les migrations internationales. Les données disponibles permettent de saisir les mouvements de population entre sous-préfectures ou circonscriptions urbaines ainsi que les mouvements en provenance de l'étranger.

**Tableau 2.5. : Répartition des migrants par milieu
(dernières migrations quinquennales)**

Milieu	Migrations internes			Immigrants externes
	Immi-gants	Emigrants	Solde	
Borgou Zone B	24 270	12 003	12 267	11 058
Atlantique Zone B	33 519	23 463	10 056	3 087
Cotonou	68 356	61 171	7 185	14 860
Zou Zone A	25 208	18 685	6 523	6 096
Ouémé Zone A	12 216	9 585	2 631	1 509
Parakou	17 137	15 013	2 124	2 367
Atlantique Zone A	9 176	8 553	623	1 885
Borgou Zone A	2 578	3 744	- 1 166	977
Atacora Zone A	2 324	3 922	- 1 598	1 912
Porto-Novo	20 225	22 364	- 2 139	3 679
Ouémé Zone B	13 520	15 931	- 2 411	3 533
Mono Zone A	8 139	11 987	- 3 848	5 824
Mono Zone B	12 422	18 152	- 5 730	5 179
Zou Zone B	26 297	36 707	- 10 410	5 384
Atacora Zone B	12 613	26 720	- 14 107	10 554

Dans le Sud et le Centre du Bénin, contrairement à ce qui a été observé à la fin des années 70, on constate une attraction sensible du milieu rural sur la population. Cette attraction s'est traduite par un solde nettement positif avec le reste du Bénin pour l'ensemble du département de l'Atlantique en dehors de Cotonou, les zones A des départements de l'Ouémé et du Zou.

Graphique 5: Soldes migratoires par milieu
(migrations internes)



Par ailleurs, sur la base des résultats des recensements de 1979 et de 1992, on peut regrouper les différentes régions en deux catégories :

Les régions où le solde migratoire conserve le même signe aux deux recensements.

Ce sont les villes de Parakou et cotonou, les départements du Mono et de l'Atacora. Il faut ajouter à ces régions les zones B des départements de l'Ouémé et du Zou dont les soldes sont négatifs.

Les régions où il a été observé un changement de signe du solde migratoire entre 1979 et 1992.

Il s'agit des régions autres que celles citées ci-dessus. La ville de Porto-Novo en est une. Elle s'est dépeuplée en faveur des autres régions du pays au cours des années précédent le dernier recensement tandis que dans le même temps, les sous-préfectures rurales du département de l'Ouémé ont connu un solde positif. Les changements de tendances sont assez remarquables pour l'ensemble du département de l'Atlantique en dehors de Cotonou ainsi que pour la zone B du département du Borgou.

Commentaires sur ces tendances

Dans le département de l'Atlantique, une part importante de la population de Cotonou s'est installée dans les sous-préfectures limitrophes à cause de la qualité de leur site pour l'habitation et probablement aussi à cause des facilités relatives d'accès à la propriété du logement dans ces sous-préfectures. Le ralentissement de l'apport des migrations à la croissance de Cotonou, le solde nettement positif de la zone B du département de l'Atlantique et la provenance des migrants dans ces régions en témoignent : 57 % des immigrants recensés dans la zone B du département de l'Atlantique (non compris les migrants en provenance de l'étranger) résidaient antérieurement à Cotonou.

Dans le Borgou, l'inversion remarquable de tendance observée dans les échanges migratoires entre la zone B et le reste du pays s'explique en grande partie par l'afflux massif des migrants en provenance de la zone B du département de l'Atacora. Cela explique en partie de façon mécanique l'augmentation du déficit de la zone B du département de l'Atacora dans ces échanges avec le reste du Bénin. L'importance des investissements dans le secteur agricole au cours des années 80 et le succès de la culture du coton dans le Borgou ainsi que l'accroissement rapide des revenus agricoles qui en découle ne sont pas étrangers à ce retournement de situation. Le Borgou reste le seul département du Bénin où on note un début de mécanisation de l'agriculture et une utilisation importante de l'attelage avec traction animale (DAPS-MDR, 1993).

Ce que l'on peut retenir de l'analyse, c'est l'impact possible des politiques de développement rural et la disponibilité des moyens de production sur l'orientation des migrations. L'accroissement du rôle des villes moyennes traduit la possibilité d'orienter les migrations vers les centres urbains intermédiaires si ceux-ci sont pourvus des commodités minimales. Mais qui sont ces migrants ?

4.4. Caractéristiques des migrants

Il est communément reconnu que les migrations constituent une réponse des populations aux déséquilibres entre le marché du travail urbain et rural, aux différences d'opportunités économiques entre régions.

En général, la migration est sélective et affecte plus les actifs et les hommes que les autres catégories de population. L'une des explications avancées c'est que :

la division du travail au sein du ménage selon le sexe permet aux hommes de s'investir dans les activités de longues

distances, alors que les femmes s'occupent surtout des travaux ménagers, de l'éducation des enfants et des travaux agricoles (Grégory J, 1988)

Ainsi, les migrations sur de longues distances seraient incompatibles en général avec les activités traditionnelles de la femme. Par ailleurs le travail salarié serait plus accessible aux hommes qu'aux femmes. Qu'en est-il au Bénin ?

Les comportements migratoires des hommes et des femmes.

D'une façon générale on observe au sein de la population plus de femmes que d'hommes : 95 hommes pour cent femmes. Dans les différentes régions, seul le département du Borgou se démarque de l'ensemble par un rapport de masculinité supérieur à 100, aussi bien en milieu rural qu'en ville.

Il convient de souligner cependant qu'il y a une nette amélioration de la représentation des hommes au sein de la population en 1992 par rapport à 1979. C'est seulement à Cotonou et à Parakou qu'on observe une légère baisse du rapport de masculinité. Partout ailleurs, quel que soit le milieu ou le département, l'amélioration du niveau du rapport de masculinité est nette.

Le constat est inverse quand on analyse les rapports de masculinité des migrants :

En dehors du Département du Zou et des zones A des départements de l'Ouémé et du Mono, les hommes sont plus faiblement représentés que les femmes parmi les immigrants en 1992 qu'en 1979. Cette situation contraste avec les niveaux des rapports de masculinité observés au sein de l'ensemble de la population recensée en 1979 et en 1992.

Tableau 2.6. : Rapport de masculinité de la population totale et des migrants internes par milieu de résidence ou de provenance.

Milieu	Population totale		Immigrants internes		Emigrants internes 1992
	1979	1992	1979	1992	
Parakou	106,2	104,5	106,6	96,0	106,5
Borgou Zone A	99,7	101,2	101,3	90,4	84,1
Borgou Zone B	99,0	101,7	106,5	99,1	97,3
Cotonou	96,4	95,4	89,6	76,4	93,2
Atacora Zone A	95,7	96,2	118,6	86,4	77,8
Atacora Zone B	95,0	98,3	101,3	96,9	92,5
Atlantique Zone B	91,9	93,9	104,4	89,1	73,4
Atlantique Zone A	91,4	96,2	76,6	77,4	73,0
Porto-Novo	90,8	92,4	93,7	80,0	87,0
Mono Zone B	89,8	90,2	95,6	93,7	88,6
Ouémé Zone A	88,9	94,2	71,6	78,1	69,8
Zou Zone A	88,3	91,6	92,2	95,0	85,2
Mono Zone A	87,4	92,5	68,1	87,9	81,1
Ouémé Zone B	87,2	90,7	75,3	70,3	73,2
Zou Zone B	85,6	89,3	82,7	92,1	88,1

La représentation des hommes parmi les émigrants est, à quelques exceptions près (Cotonou, Parakou, Porto-Novo, zone B du département de l'Ouémé), encore plus faible que ce qui a été observé au sein des immigrants par région. Ce double constat, faible rapport de masculinité des immigrants et plus faible rapport de masculinité des émigrants, peut être une première hypothèse explicative de l'amélioration du rapport de masculinité de l'ensemble de la population. Deux phénomènes jouent ici sur cette influence résultante : la répartition par sexe des immigrants et des émigrants et leur poids par rapport aux effectifs de population non migrante selon le sexe. C'est ce qui explique les changements observés lorsqu'on tient compte de l'immigration internationale. L'analyse de la répartition de l'ensemble des immigrants internes et externes et du solde migratoire par sexe permettent de déterminer le sens de l'influence des migrations sur le niveau des rapports de masculinité calculés.

Tableau 2.7. : Evaluation du solde migratoire par sexe et son effet sur le rapport de masculinité par milieu.

Milieu	Migrations internes		Effet	Migrations internes et externes		Effet
	Masc.	Fém.		Masc.	Fémin.	
Atacora Zone A	- 639	- 959	augmente	190	124	Augmente
Atacora Zone B	- 6 504	- 7 603	augmente	- 659	- 2 894	Augmente
Atlantique Zone A	400	223	augmente	1 457	1 051	Augmente
Atlantique Zone B	6 035	4 021	augmente	7 651	5 492	Augmente
Cotonou	102	7 083	baisse	7 024	15 021	baisse
Borgou Zone A	- 485	- 681	augmente	47	- 236	Augmente
Borgou Zone B	6 213	6 054	augmente	12 481	10 844	Augmente
Parakou	651	1 473	baisse	1 963	2 528	baisse
Mono Zone A	- 1 536	- 2 312	augmente	1 298	678	Augmente
Mono Zone B	- 2 421	- 3 309	augmente	342	- 893	Augmente
Ouémé Zone A	1 481	1 150	augmente	2 166	1 974	Augmente
Ouémé Zone B	- 1 223	- 1 188	baisse	402	720	baisse
Porto-Novo	- 1 414	- 725	baisse	334	1 206	baisse
Zou Zone A	3 802	2 721	augmente	7 027	5 592	Augmente
Zou Zone B	- 4 462	- 5 948	augmente	- 1 434	- 3 592	Augmente

Inserer une carte du Bénin avec les principaux flux migratoires

Sur la base des variations évaluées, nous pouvons classer les différentes zones ou grandes villes en deux catégories : celles où le solde migratoire contribue à baisser le rapport de masculinité et celles où il influence la représentation des hommes au sein de la population dans le sens de la hausse.

Les indications du tableau 2.7. montrent que les migrations contribuent à une baisse du rapport de masculinité dans les villes de Cotonou, Parakou et Porto-Novo ainsi que dans la zone B du département de l'Ouémedé. Partout ailleurs, elles contribuent à l'amélioration du rapport de masculinité.

Par ailleurs, le rapport de masculinité varie selon la provenance des migrants. Considérons les principales régions d'immigration, définies par la proportion d'immigrants internes au sein de la population, telles que la zone B du département de l'Atlantique et les principales villes, Cotonou, Parakou et Porto-Novo. Dans la zone B du département de l'Atlantique, 57 % des migrants viennent de Cotonou et le rapport de masculinité de ceux-ci est évalué à 94 migrants pour 100 migrantes, rapport très voisin de la moyenne nationale. Par contre les migrations internes à la zone B du département de l'Atlantique sont essentiellement effectuées par les femmes, soit 68 hommes pour 100 femmes, et concernent 10 % des migrants (Tableau 2.8.)

A Cotonou comme à Porto-Novo, les deux principales zones de provenance des migrants fournissent essentiellement des femmes : entre 72 et 88 migrants pour 100 migrantes selon la provenance et la ville. Ces deux villes exercent donc un attrait particulier sur les femmes des régions environnantes. La ville de Parakou se distingue par l'attrait qu'elle exerce sur les hommes et qui traduit mieux les schémas classiques d'exode rural entre milieu rural et ville.

Tableau 2.8. : Rapports de masculinité (R) des migrants selon le milieu d'accueil et les deux principales provenances (Migrations internes).

Milieu d'accueil	Principale provenance			Deuxième provenance		
	Provenance	%Migran	R en %	Provenance	%	R en %
Atacora Zone A	Ata.Zone B	53	83,6	Parakou	14	66
Atacora Zone B	Ata.Zone B	46	87,9	Cotonou	10	91,5
Atlantique Zone A	Atl.Zone B	30	133,3	Cotonou	26	91,2
Atlantique Zone B	Cotonou	57	94,2	Atl. Zone B	10	68,4
Cotonou	Atl. Zone B	19	72,9	Zou Zone B	18	78,3
Borgou Zone A	Borgou Zone B	63	83,4	Parakou	11	97,9
Borgou Zone B	Borgou Zone B	30	90,6	Ata. Zone B	29	109,1
Parakou	Cotonou	23	107,1	Borg.Zone B	21	104,1
Mono Zone A	Cotonou	31	90,2	Mono Zone B	29	84,7
Mono Zone B	Mono Zone B	35	90,8	Cotonou	20	102,3
Ouémé Zone A	Cotonou	36	86,0	Ouémé Zone A	15	59,6
Ouémé Zone B	Ouémé Zone B	35	56,5	Porto-Novo	21	74,9
Porto-Novo	Ouémé Zone B	25	78,7	Cotonou	21	88,3
Zou Zone A	Zou Zone B	35	92,7	Zou Zone A	14	91,0
Zou Zone B	Zou Zone B	29	88,4	Zou Zone A	22	92,3

L'âge et la situation matrimoniale des migrants

Les comportements migratoires de la population selon l'âge et le sexe, observés au recensement de 1992, ont confirmé certains résultats de l'exploitation du recensement de 1979 : forte migration des personnes d'âge actif, importance des enfants parmi les migrants, migration plus précoce selon l'âge chez les femmes que chez les hommes.

La structure par âge des migrantes est plus jeune que celle des migrants : elles sont nombreuses à migrer entre 5 et 29 ans. Une part non négligeable de ces migrations féminines serait liée à la pratique des enfants confiés, aux migrations pour raison de mariage ou de rapprochement des conjoints. L'examen de la proportion des migrants selon la situation matrimoniale montre l'importance relative des célibataires mais aussi celle des femmes en union monogamique et des personnes des deux sexes en union libre.

Tableau 2.9. : Proportion des migrants (internes et externes) au sein de la population selon la situation matrimoniale et le sexe

Situation matrimoniale	Sexe	
	Masculin	Féminin
Célibataires	12,19	13,75
Union monogamique	9,79	11,22
Union polygamique	5,98	6,77
Union libre	16,17	13,89
Divorcés et séparés	8,45	9,72
Veufs	3,43	3,67

Chez les hommes les migrations sont surtout importantes entre 15 et 39 ans. Plus de la moitié des migrants sont des célibataires, ce qui reste conforme avec ce qui s'observe généralement dans d'autres pays.

Les migrants en provenance de l'étranger sont en moyenne plus âgés que ceux des différentes régions du pays : 42 % des immigrants externes sont âgés de 25 à 54 ans. Les migrants en provenance des grandes villes sont relativement plus âgés que ceux en provenance des autres régions du pays.

Par contre, en observant la structure des migrants au lieu d'accueil, on constate que les migrants à destination des grandes villes sont plus jeunes en général que ceux à destination des autres régions du pays. De l'extérieur, les migrants qui s'installent dans les zones A comptent relativement plus de personnes âgées de 55 ans et plus que ceux qui résident dans les autres régions. Ainsi, on migre plus jeune vers les villes et plus âgé vers les autres régions.

Tableau 2.10. : Répartition de 100 migrants par milieu selon la provenance et l'âge du migrant

AGE	PROVENANCE				
	Zone A	Zone B	Grandes villes	Etranger	Ensemble
5-14 ans	37,32	35,02	35,14	26,11	33,76
15-24 ans	30,87	30,51	25,52	28,38	29,01
25-54 ans	28,71	31,70	36,49	41,81	34,22
55 ans et +	3,10	2,77	2,85	3,70	3,01
Ensemble	100	100	100	100	100

Tableau 2.11. : Répartition de 100 migrants par région de résidence selon l'âge du migrant

AGE	Migrants internes			Migrants externes		
	Zone A	Zone B	Grandes villes	Zone A	Zone B	Grandes villes
5-14 ans	35,27	35,91	34,96	27,52	26,49	24,22
15-24 ans	26,51	27,12	33,99	27,02	27,40	31,31
25-54 ans	34,66	34,17	28,55	40,69	42,31	41,86
55 ans et +	3,56	2,80	2,51	4,77	3,8	2,61
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Toutes provenances confondues, le niveau des migrations observées augmente avec le degré d'instruction. Que ce soit parmi les hommes ou les femmes, les proportions les plus élevées de migrants s'observent parmi les personnes qui ont un niveau d'instruction supérieur.

Tableau 2.12. : Proportion des migrants au sein de la population selon le niveau d'instruction et le sexe (%)

Niveau d'instruction	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Primaire	11,8	16,4	13,4
Secondaire 1er Cycle	19,5	21,7	20,3
Secondaire 2ème cycle	28,0	24,7	27,1
Supérieur	31,0	27,1	30,3
Jamais fréquenté	5,7	7,9	7,0
Autres	16,8	14,1	16,2

Mais, à niveau d'instruction plus faible, les femmes migrent relativement plus que les hommes : il en est ainsi du niveau primaire ou secondaire premier cycle. Cette différence de comportement selon le sexe et le niveau d'instruction s'explique en partie par la faiblesse générale du niveau d'instruction des femmes par rapport à celui des hommes.

L'ethnie des migrants

La migration a un caractère sélectif qui dépend non seulement des caractéristiques individuelles des migrants potentiels mais aussi de leur appartenance culturelle. L'ethnie reste à ce titre une variable contextuelle qui détermine dans une certaine mesure les échelles de valeur, l'attachement à un terroir, la prédominance de la pratique de certaines activités et l'organisation sociale de base. Certes les variables environnementaux jouent un rôle dans le comportement des individus, mais l'appartenance culturelle singularise les groupes de population partageant le même terroir.

C'est ainsi qu'au bénin, il avait été observé lors du premier recensement de la population que les populations Fon, Yoruba et Djougou avaient une propension plus élevée à migrer que l'ensemble de la population (à l'exception des peulh).

Tableau 2.13 : Indice de migration différentielle selon le sexe et l'ethnie

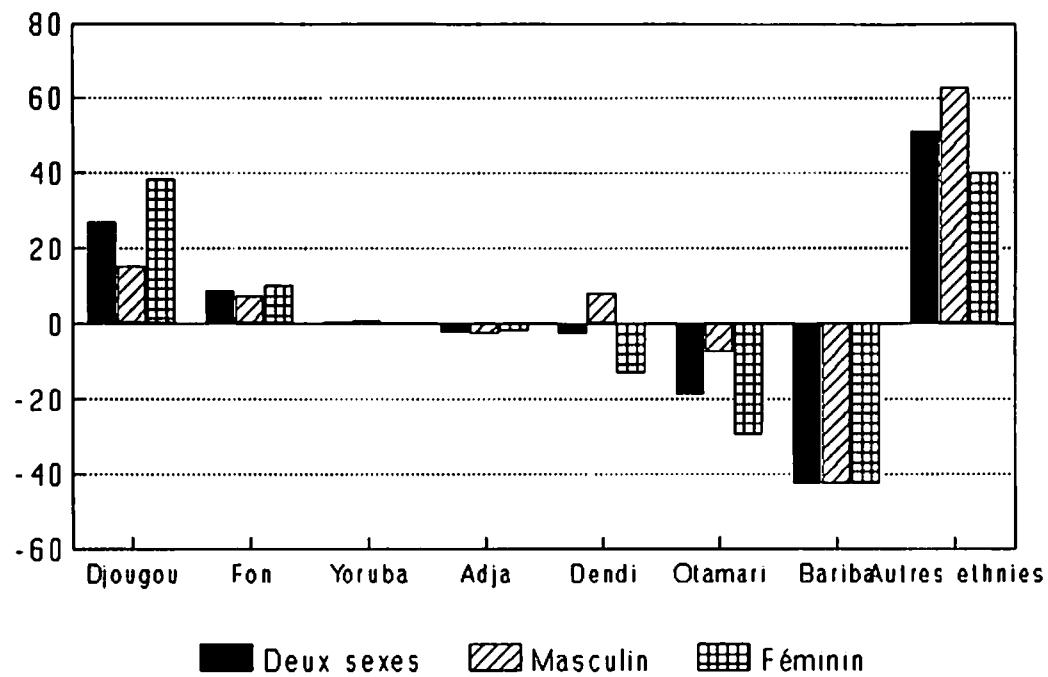
Ethnie	Deux sexes	Masculin	Féminin
Djougou	27,0	15,1	38,32
Fon	8,8	7,3	10,1
Yoruba	0,1	0,9	- 0,6
Adja	- 2,5	- 3,0	- 2,2
Dendi	- 2,9	8,1	- 13,2
Otamari	- 19,2	- 7,8	- 29,6
Bariba	- 43,1	- 43,1	- 43,0
Autres ethnies	51,1	62,6	40,0

Au recensement de 1992, quel que soit le sexe, les populations Djougou et apparentées, fon et apparentées ont une plus forte propension à migrer que l'ensemble de la population⁷. A l'autre extrême les populations bariba et otamari migrent peu. Le comportement des populations yoruba est proche de la moyenne nationale. Les populations dendi ont un comportement assez différent selon le sexe : les hommes ont une propension à migrer plus élevée que la moyenne nationale, contrairement aux femmes qui ont une propension à migrer plus faible.

On observe donc une certaine constance dans le comportement migratoire des populations selon leur ethnie d'appartenance.

⁷ Les populations peulh sont exclus du calcul à cause de la manière dont elles ont été recensées : elles sont considérées comme résidentes au lieu du recensement pendant la transhumance.

Graphique 6: Indices de migration différentielle selon l'ethnie



L'activité des migrants

Il existe une différence de profil sensible de l'activité des migrants selon le milieu d'accueil.

Tableau 2.14. Répartition des actifs migrants selon la profession et le milieu de résidence

Profession	Milieu ou ville ⁸			
	Tous milieux	Cotonou	Milieu rural	Villes moyenne
Ouvrier et artisan	25,3	39,4	17,8	24,6
Paysan, pêcheur	24,7	1,3	38,8	21,0
Profession commerciale	23,6	25,0	23,9	21,8
Personnel d'entretien	8,5	15,8	4,5	8,6
Profession libérale	5,7	3,4	5,7	8,8
Employés du transport	5,3	7,6	3,9	4,7
Employés et agents de bureau	2,5	2,8	1,9	3,9
Profession scientifique	2,4	2,3	2,0	3,6
Autres professions	1,9	2,1	1,5	2,7
Professions libérales	0,2	0,3	0,1	0,3
Ensemble	100	100	100	100

Les ouvriers et les artisans sont dominants parmi les migrants internes à cotonou où ils représentent 39 % et dans les villes moyennes où ils sont environ 25 % des migrants. Viennent ensuite les commerçants qui représentent le quart des migrants internes à Cotonou. En milieu rural, ce sont plutôt les paysans, les pêcheurs et les chasseurs qui sont les plus fréquents (39 % des migrants). Quel que soit le milieu, les professions commerciales sont assez bien représentées.

Il ressort de ce qui précède que les actifs migrants à destination du milieu urbain sont d'abord en majorité des ouvriers et des artisans et ensuite des commerçants. Même en milieu rural, on note une forte proportion de commerçants parmi

⁸ Les villes moyennes sont les communes urbaines de la Zone B.

les migrants. L'importance des paysans, pêcheurs et chasseurs au sein des migrants en milieu rural et dans les villes moyennes reflète celle des migrations à l'intérieur du milieu rural.

V. Les migrations internationales

Les migrations en provenance de l'étranger se sont accrues entre les deux recensements. Il a été observé une augmentation d'environ 40 % de l'effectif de ces migrants entre 1975-1979 et 1987-1991. Parmi les migrants des cinq dernières années précédant le recensement de 1992, on note 92 % de béninois. Qui sont ces migrants et d'où viennent-ils ?

5.1. La provenance et la nationalité des migrants

La nationalité des migrants externes permet de distinguer les migrations de retour des nationaux de l'immigration étrangère.

Tableau 2.15. Répartition des immigrants externes selon la provenance (%)

(Dernières migrations des cinq années précédant le recensement)

Provenance	Béninois	Non Béninois	Toutes nationalités	
				Effectifs
Nigeria	23,5	6,1	29,6	23 087
Togo	14,5	11,1	25,6	19 934
Niger	3,5	11,1	14,6	11 331
Côte d'Ivoire	10,9	0,6	11,5	8 941
Ghana	4,0	4,5	8,5	6 644
Burkina Faso	0,7	1,1	1,8	1 434
Mali	0,1	1,0	1,1	839
Autres pays africains	3,6	1,2	4,8	3 771
Autres provenances	1,3	1,2	2,5	1923
Ensemble	62,1	37,9	100,0	77 904

Toutes nationalités confondues, près des trois quarts des immigrants de l'étranger viennent de trois pays voisins : Le Nigéria, (30 % des immigrants), le Togo (26 %) et le Niger (15 %). Ces immigrants résident pour plus de la moitié dans quatre régions : les villes de Cotonou (19,1 %), les zones B des départements du Borgou (14,2 %) et de l'Atacora (13,6 %) et la zone A du Zou (7,8 %).

Les béninois de retour viennent essentiellement du Nigéria et du Togo : en effet, plus d'un immigrant externe de nationalité béninoise sur trois viennent du Nigéria (38 %), tandis que plus d'un béninois sur cinq arrivent du Togo. Les migrations en provenance du Burkina Faso et du Niger sont très modestes en 1992 en comparaison des pays précités.

En ce qui concerne les étrangers, on observe une forte présence des personnes en provenance du Niger (29,2 %), du Togo (29,4 %), du Nigéria (16 %) et du Ghana (12 %). De ces quatre pays viennent 87 % des étrangers ayant immigré au Bénin au cours des cinq années précédant le recensement.

On peut relever la faiblesse relative de la représentation des personnes en provenance du Togo parmi les immigrants : la période de référence est antérieure à la crise politique et sociale togolaise.

5.2. Les destinations privilégiées des immigrants externes

Les principales destinations des migrants externes sont par ordre d'importance : Cotonou, les zones B des départements du Borgou et de l'Atacora et la zone A du département du Zou. Ces quatre destinations reçoivent 55 % des immigrants externes. Ce qui est frappant dans l'étude des destinations des migrants externes, c'est la faiblesse relative des effectifs de migrants à destination de Parakou, de Porto-Novo ou encore de la zone B

du département du Zou. En effet, on aurait pu s'attendre à une préférence des migrants externes pour les villes par rapport au milieu rural (Zone A).

Tableau 2.16. : Répartition des immigrants et proportion des migrants externes parmi les immigrants selon le lieu de résidence

Région de résidence	Effectifs relatifs (Ensemble des immigrants) %	Proportion d'immigrants externes
Cotonou	19,1	17,9
Borgou Zone B	14,2	24,1
Atacora Zone B	13,6	31,1
Zou Zone A	7,8	17,2
Mono Zone A	7,5	38,2
Zou Zone B	6,9	12,7
Mono Zone B	6,7	21,4
Porto-Novo	4,7	15,4
Ouémedé Zone B	4,5	14,6
Atlantique Zone B	4,0	7,7
Parakou	3,0	12,1
Atacora Zone A	2,5	44,9
Atlantique Zone A	2,4	16,4
Ouémedé Zone A	1,9	9,5
Borqou Zone A	1,3	27,1
	100,0	18,4

Si nous prenons en considération le poids des migrants externes parmi l'ensemble des migrants de chaque région, on observe que c'est en milieu rural que les migrants externes sont les mieux représentés. C'est le cas des milieux ruraux des départements de l'Atacora, du Borgou et du Mono où les proportions sont les plus élevées. Du fait de l'importance des migrations de retour des nationaux, ces observations montreraient que les ruraux participent, de façon très sensible, aux migrations vers l'extérieur. L'examen des caractéristiques des migrants permettra d'en savoir plus sur ces mouvements.

5.3. L'apport des migrations internationales

D'une façon générale, on a observé un accroissement des effectifs d'immigrants externes par rapport au niveau de 1979. D'environ 56 000 immigrants en 1979, on est passé à environ 78 000 immigrants externes en 1992, soit une augmentation de près de 40 %.

Lorsque l'on compare les effectifs d'immigrants de chaque région d'accueil entre 1979 et 1992, on constate en dehors de quelques régions, qu'en général, il y a une augmentation des effectifs. Ces immigrants comptent beaucoup de migrants de retour. L'étude de la nationalité des migrants a montré en 1992, que la majorité d'entre eux sont de nationalité béninoise : en effet, parmi les immigrants en provenance de l'étranger, on compte 92 % de personnes ayant la nationalité béninoise. Ainsi, le niveau des effectifs des immigrants internationaux reflèterait le niveau des effectifs de migrants de retour.

5.4. Qui sont-ils : hommes ou femmes ?

Lors du recensement de la population de 1979, il avait été observé dans toutes les régions, en dehors du département de l'Ouémé, que les hommes sont plus nombreux parmi les immigrants externes que les femmes.

Tableau 2.17. : Rapport de masculinité des immigrants externes et de la population totale selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence ⁹	1979		1992	
	Migrants	Populat. totale	Migrants	Populat. totale
Atlantique Zone A	151	91	128	96
Atacora Zone B	147	95	124	98
Atacora Zone A	147	96	77	96
Borgou Zone B	137	99	131	101
Zou Zone A	129	88	112	92
Borgou Zone A	128	100	120	101
Zou Zone B	123	86	128	89
Atlantique Zone B	123	92	110	94
Cotonou	112	96	87	95
Parakou	105	106	124	105
Ouémedé zone A	102	89	83	94
Mono Zone A	101	87	95	92
Mono Zone B	99	90	114	90
Porto-Novo	83	91	91	92
Ouémedé zone B	76	87	85	91

D'une manière générale, on remarque actuellement une baisse sensible du rapport de masculinité des migrants externes entre 1979 et 1992. Il est souvent admis, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, pour des raisons de division du travail et des facilités différentielles dans l'accès aux emplois salariés selon le sexe, que les femmes participent à des mouvements migratoires sur de courtes distances tandis que les hommes vont souvent s'établir dans les régions plus éloignées de leur résidence antérieure. Sous cette hypothèse, il est acceptable d'observer des rapports de masculinité supérieurs à 100 parmi les immigrants externes. Ce qui paraît par contre surprenant par rapport à la situation de 1979, c'est le nombre plus important de régions d'immigration où les femmes sont plus nombreuses que les hommes : c'est le cas notamment de la zone A du département de l'Atacora, de la ville de Cotonou et du département de l'Ouémedé, hormis Porto-Novo. Au niveau de l'ensemble de la population, on

⁹ La composition des zones A et B a varié entre les deux recensements sous l'effet de l'urbanisation de certains Chef-lieux de Sous-Préfectures.

note une nette amélioration du niveau des rapports de masculinité entre 1979 et 1992.

Tableau 2.18. : Rapport de masculinité des migrants externes selon la provenance et la nationalité

Résidence antérieure	Toutes nationalités	Béninois	Etrangers
Mali	173	119	182
Burkina Faso	164	120	207
Niger	164	89	203
Autres pays	150	173	129
Sénégal	139	125	171
Nigeria	124	129	106
Autres pays africains	114	110	129
Ghana	100	118	86
Togo	64	85	44

Toutes nationalités confondues, ce sont parmi les immigrants en provenance du Togo et du Ghana qu'on observe les niveaux de rapport de masculinité les plus faibles : 64 hommes pour 100 femmes en provenance du Togo et la quasi égalité des effectifs de migrants par sexe pour ceux en provenance du Ghana. La moyenne est de 107 migrants hommes pour 100 migrantes.

L'importance relative des femmes parmi les immigrants en provenance du Togo est très remarquable et surprenant surtout parmi les étrangers : il ne s'agit pas d'un effet d'effectifs faibles puisque ces migrations en provenance du Togo concernent près de 20 000 personnes.

L'âge des immigrants externes

Les immigrants externes sont relativement plus âgés que les migrants internes. Cependant, on y compte une proportion élevée d'enfants (5 - 14 ans). Ils représentent 26 % de l'ensemble des immigrants externes alors que pour l'ensemble de la population recensée, ce groupe d'âge constitue 34 % de la population.

Tableau 2.19. : Répartition par sexe et par âge des migrants externes (%)

ÂGE	SEXES		ENSEMBLE
	Masculin	Féminin	
5 - 14 ans	12,4	13,7	26,1
15 - 24 ans	12,6	15,8	28,4
25 - 54 ans	24,6	17,2	41,8
55 ans et +	2,3	1,4	3,7
Ensemble	51,9	48,1	100

Compte tenu de l'importance relative des enfants parmi les immigrants externes, nous pouvons faire l'hypothèse d'un niveau élevé de migration de type familial (parents et enfants). En effet, si on a pu montrer dans le cas des migrations intérieures que les enfants de 5-14 ans sont nombreux à migrer indépendamment de leurs parents, on peut penser que la majorité des enfants migrent avec leurs parents dans le cas des migrations internationales.

Tout comme pour les migrations internes, on constate que la migration des femmes est relativement plus précoce que celle des hommes.

La profession des immigrants externes

En milieu urbain, à Cotonou en particulier, le profil des immigrants externes est différent de celui des migrants internes. Ils exercent majoritairement des activités commerciales. Après ceux-ci, viennent les artisans et les ouvriers. Dans les zones B, c'est-à-dire en dehors des grandes villes, les immigrants sont à plus de 50 % des paysans, des pêcheurs ou des chasseurs. Les migrants exerçant une profession commerciale occupent dans ces deux zones le second rang.

Tableau 2.20. : Répartition des migrants externes âgés de 10 ans et plus selon la profession et la résidence au Bénin

PROFESSION	RESIDENCE ACTUELLE ¹⁰			
	Toutes résidences	Cotonou	Zone A	Zone B
Paysans, pêcheur chasseur	41,8	4,3	53,8	54,6
Profession commerciale	28,1	34,9	27,1	24,2
Ouvrier et Artisan	14,0	20,8	11,5	11,8
Personnel d'entretien	7,1	19,9	3,2	3,4
Employés du transport	2,4	3,1	1,9	2,1
Professions libérales	2,1	5,0	0,9	1,2
Profession scientifique et technique	2,1	4,9	0,8	1,4
Autres professions	1,4	3,0	0,5	1,0
Employés et Agents de Bureau	0,8	2,9	0,3	0,2
Directeurs et cadres	0,3	1,2	0,0	0,1
Ensemble %	100	100	100	100
Effectifs	42 036	7 427	10 585	20 943

¹⁰ Les villes de Porto-Novo et de Parakou ne sont pas prises en compte ici.

A Cotonou, les migrants externes exercent à plus de 75 % les professions suivantes : profession commerciale (34,9 %), ouvriers et artisans (20,8 %), personnel d'entretien (19,9 %). En dehors des grandes villes, les migrants externes exercent à plus de 90 % les trois professions suivantes : paysans, pêcheur et chasseur (plus de la moitié d'entre eux), professions commerciales (environ un quart d'entre eux) et les professions d'ouvrier et d'artisan (environ 12 %).

VI. Migrations et croissance urbaine

6.1. L'évolution de l'urbanisation

Le phénomène urbain a connu un essor considérable depuis l'indépendance du Bénin en 1960. Au premier recensement de la population en 1979 le taux d'urbanisation a été évalué à 27 %. Au recensement de 1992, il est de 36 %.

Cette évolution du taux d'urbanisation est liée à deux phénomènes :

- l'accroissement de la population des villes identifiées en 1979, à la fois par l'augmentation du nombre de leurs habitants propres et par l'absorption des villages situés à leurs périphérie

- la prise en compte de la population des agglomérations qui ont réuni les critères de ville entre les deux recensements.

La plupart des villes (cf. liste en annexe) sont de tailles modeste : 38 % d'entre elles ont moins de 15 000 habitants, 56 % ont entre 15 et 50 000 habitants. Les 6 % restants se détachent assez nettement des autres villes par l'importance de leur taille : elles ont entre 100 000 et 600 000 habitants. Il s'agit de Cotonou, Porto-Novo et Parakou.

6.2. Vers une baisse du rythme d'accroissement des grandes villes ?

Il est admis que l'accroissement des villes est généralement dû en grande partie, au départ, à l'apport des migrations, notamment de l'exode rural. Par la suite, les migrations jouent positivement sur l'augmentation du fait du potentiel d'accroissement naturel de la population urbaine : forte immigration vers les villes des actifs et des jeunes en âge de procréer.

Tableau 2.21. Taux de croissance annuel moyen de la population des grandes villes (%)

Ville	Période	
	1961-1979	1979-1992
Cotonou	8,0	3,9
Porto-Novo	4,2	2,2
Parakou	8,3	3,8

L'accroissement intercensitaire de la population est la résultante de l'accroissement naturel et de la migration nette. On remarquera ici une diminution sensible de la croissance des trois villes entre les deux périodes considérées.

Il convient de souligner pour ce qui concerne Cotonou qu'elle a connu une extension de son territoire entre 1961 et 1979. Depuis 1979, les limites administratives de Cotonou n'ont pas évolué. La faiblesse du rythme d'accroissement intercensitaire de Cotonou est trompeur. En effet, ce ralentissement du rythme de croissance de la ville dans ses limites administratives s'accompagne, en réalité, d'une forte croissance de la banlieue de Cotonou comme en témoigne le rythme de croissance élevé de la population des Sous-Préfectures limitrophes.

Tableau 2.22 : Volume des migrations internes et externes des principales villes

Villes	Migrations internes			Immigrants externes	Population totale en 1992
	Immigrants	Emigrants	Solde		
Cotonou	68 356	61 171	7 185	14 860	536 827
Porto-Novo	20 225	22 364	-2 139	3 679	179 138
Parakou	17 137	15 013	2 124	2 367	103 577

L'examen du volume des migrations internes fait apparaître que :

- le solde des migrations internes a chuté en volume entre 1979 et 1992 : à Cotonou, il est passé de 34 323 à 7 185, à Porto-Novo, de 79 à -2 139 et à Parakou de 4 570 à 2 124.
- Il y a eu un léger relèvement du volume des immigrants externes à Cotonou et à Parakou entre 1979 et 1992.

On peut tirer deux conclusions de ce qui précède :

- Les trois villes ont eu moins d'attrait sur la population au cours des années 80 que pendant la période antérieure. Cette tendance s'explique en partie par l'amélioration du niveau de la production agricole grâce à l'importance des investissements dans ce secteur au cours des années 80 et à la morosité de la situation économique en milieu urbain : augmentation du chômage des jeunes, nombreuses pertes d'emplois dans le secteur moderne, liquidation des plusieures grosses entreprises, etc.

La ville de Porto-Novo croît à un rythme inférieur à la moyenne nationale et égal à celui du milieu rural. La migration nette pour Porto-Novo est négative si l'on compare son taux d'accroissement intercensitaire avec le taux d'accroissement naturel estimé pour le milieu urbain à 3,2 %.

CONCLUSION

Sans ressource naturelle exploitée à grande échelle au point de déterminer des zones d'attraction privilégiée pour les migrants, les villes ont très tôt constitué, en dehors des autres pays de la sous-région, les seuls pôles d'attraction.

L'évolution de la situation sociale du Bénin a effectué sensiblement le comportement migratoire de la population.

L'avènement de la démocratie et du multipartisme au Bénin, parallèlement à l'accroissement des difficultés économiques des autres pays ont favorisé le retour des béninois au pays tandis que la bonne tenue de la production agricole en milieu rural a incité certains citadins à se replier vers le milieu rural et les villes moyennes de l'intérieur.

Les mouvements migratoires ont donc connu une évolution depuis 1979. Si le niveau des migrations internationales est resté important, avec une forte participation des ruraux, par contre, on assiste à un ralentissement des flux migratoires vers les grandes villes Cotonou, Parakou et Porto-Novo au profit des villes moyennes ou du milieu rural.

Les départements de l'Atacora et du Mono, qui sont les plus déshérités du pays, demeurent cependant répulsifs pour les populations. La stagnation de la ville de Porto-Novo demeure : la proximité et le dynamisme de Cotonou, la faiblesse de nouveaux investissements handicapent l'essor de Porto-Novo : 40 % des migrants en provenance de Porto-Novo s'installent à Cotonou. Les sous-préfectures limitrophes de Cotonou sont les nouveaux pôles d'attraction de même que le milieu semi-urbain du département du Borgou. Ce dynamisme régional est le résultat de deux phénomènes différents : le débordement de Cotonou dans le Sud, le succès de la politique agricole dans le Nord-Est.

Le ralentissement de la croissance de Cotonou est donc trompeur, les problèmes urbains liés à la pression démographique demeurent. Par ailleurs, la situation du Borgou montre qu'il est possible de dynamiser le secteur rural et contribue ainsi à la diminution de l'exode rural au profit des migrations rurales.

Le développement ci-dessus a permis de faire beaucoup de constats, mais peu d'explication ont pu être donné sur le comportement migratoire de la population. Cette situation est une conséquence des limites classiques d'un recensement pour l'étude des migrations. Aussi, est-il souhaitable d'envisager à cours terme une collecte spécifique pour l'étude plus approfondie des migrations au Bénin.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Ph. et SAVANE L. (1990) "Urbanisation et Migration en Afrique" UEPA Conférence "the role of migration in African Development : issues and policies for the 90 S". Dakar pp. 55-95
- GLELE A. M. (1967), "le fait urbain au Dahomey" in Incidi, les agglomérations urbaines dans les pays du Tiers-monde, leur rôle politique, social et économique, Ed. de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles pp. 144-167.
- GUINGNIDO GAYE K. Julien (1992_a), Croissance urbaine, migrations et population au Bénin, Etudes du CEPED n° 5, Paris 114 p.
- GUINGNIDO GAYE K. (1992_b), La mesure de l'impact des migrations sur l'évolution des ménages : le cas du Bénin, Ed. Academia Louvain-la-Neuve , 218 p.
- Henry l. (1981), Dictionnaire démographique multilingue UIESP, Liège, 179 p.
- INS (1992), Recensement Général de la Population et de l'Habitat, analyse des résultats définitifs Volume 3. Répartition spatiale de la population et migrations, Abidjan, 201 p.
- MONDJANNAGNI A. C. (1977), Campagne et villes au Sud de la République Populaire du Bénin, Moutoir, Paris.

STRUCTURE PAR SEXE

ET PAR AGE

Présenté par

Nicaise L. KODJOGBE

&

Emmanuel AMOUSSOU

TABLE DES MATIERES

<i>INTRODUCTION.....</i>	138
<i>I ETUDE DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE.....</i>	139
<i>1.1. STRUCTURE OBSERVEE EN 1992</i>	139
<i>1.2. STRUCTURE AJUSTEE DE LA POPULATION BENINOISE.....</i>	148
<i>II ETUDE DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION URBAINE.....</i>	149
<i>2.1. STRUCTURE SELON LES GRANDS GROUPES D'AGES.....</i>	149
<i>2.2. PYRAMIDE DE LA POPULATION URBAINE SELON LE SEXE ET LES GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX</i>	152
<i>2.3. EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION URBAINE DE 1979 A 1992</i>	155
<i>2.4. LES GRANDS GROUPES D'AGES UTILES</i>	157
<i>III ETUDE DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION RURALE.....</i>	158
<i>3.1. STRUCTURE SELON LES GRANDS GROUPES D'AGES.....</i>	158
<i>3.2. PYRAMIDE DE LA POPULATION RURALE SELON LES GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX ET LE SEXЕ.....</i>	159
<i>3.3. EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION RURALE DE 1979 A 1992.....</i>	161
<i>3.4. LES AUTRES GRANDS GROUPES D'AGES UTILES.....</i>	164
<i>IV LA POPULATION DU DEPARTEMENT DE L'ATACORA</i>	164
<i>4.1. PYRAMIDE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE QUINQUENNAUX.....</i>	164
<i>4.2. STRUCTURE PAR GRAND GROUPE D'AGES</i>	167
<i>V LA POPULATION DU DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE.....</i>	168
<i>5.1. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGES QUINQUENNAUX.....</i>	168
<i>5.2. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR GRAND GROUPE D'AGES</i>	170
<i>VI LA POPULATION DU DEPARTEMENT DU BORGOU</i>	171
<i>6.1. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGES QUINQUENNAUX.....</i>	171

6.2. STRUCTURE PAR GRAND GROUPE D'AGES ET PAR SEXE.....	176
VII LA POPULATION DU DEPARTEMENT DU MONO	174
7.1. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGES QUINQUENNAUX.....	174
7.2. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR GRAND GROUPE D'AGES.....	176
VIII LA POPULATION DU DEPARTEMENT DE L'OUEME.....	177
8.1. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGES QUINQUENNAUX.....	177
8.2. STRUCTURE SELON LE SEXE ET LE GRAND GROUPE D'AGES.....	179
IX LA POPULATION DU DEPARTEMENT DU ZOU.....	180
9.1. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGES QUINQUENNAUX.....	180
9.2. STRUCTURE PAR SEXE SELON LES GRANDS GROUPES D'AGES.....	182
CONCLUSION.....	184

INTRODUCTION

L'évaluation des données sur la structure par sexe et par âge a révélé des erreurs dans les déclarations des âges et quelques particularités au niveau de la répartition selon le sexe.

Notamment il a été remarqué :

- une préférence pour les âges ronds terminés par 0 ou par 5
- une répulsion particulière des âges terminés par 1, 3, 4, 9
- une irrégularité dans la variation du rapport de masculinité des jeunes âges aux vieux âges ce qui est souvent la conséquence de migrations ou de sous déclarations sélectives.

Les différents indices calculés pour rendre compte de la qualité des données sur le sexe et l'âge se présentent comme suit:

Source	Indice de Whipple	Indice de Myers	Indice Combiné des Nations U.
RGPH2	Ens. Masc.Fem. Urb. Rur.	Ens. Masc.Fem. Urb. Rur.	Ens. Urb. Rur.
	2,16 2,06 2,25 1,85 2,35	40,7 37,2 43,7 30,5 47,0	55,2 35,8 69,5
RGPH1	2,06 1,94 2,14 1,6 ///	39,0 34,8 42,4 21,4 ///	59,9 /// ///

Il ressort de ce tableau que :

- malgré la non utilisation du calendrier historique au deuxième Recensement, la structure par âge n'est pas significativement plus perturbée que celle observée au premier recensement de 1979.

- l'irrégularité dans la variation du rapport de masculinité est moins accentuée au deuxième Recensement qu'au premier.

- L'indice combiné des Nations Unies qui rend compte des irrégularités dans la structure par sexe et par âge est moins élevé au deuxième Recensement (RGPH2) qu'au premier (RGPH1). Ce qui implique que la structure par sexe et par âge observée au Recensement de 1992 (RGPH2) est moins perturbée que celle de 1979.

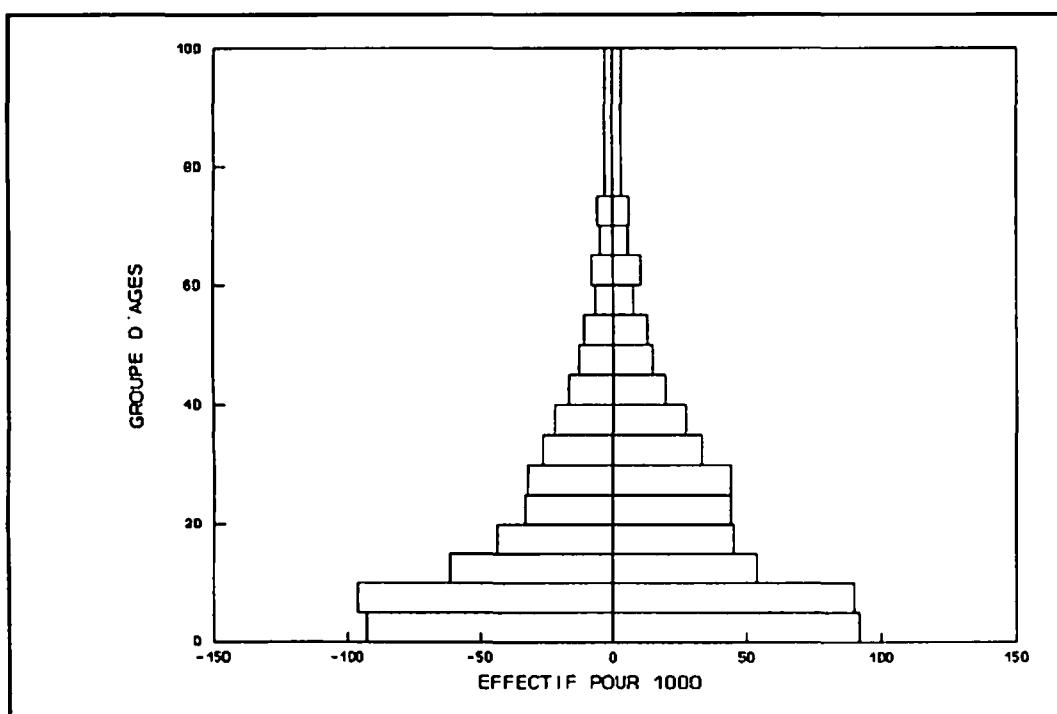
L'Analyse de la structure par sexe et par âge observée au Recensement de 1992 (RGPH2) sera basée sur les structures par groupe d'âges quinquennaux et par grands groupes d'âges relatifs à des populations de référence (vulnérables, actifs, scolaires, électoraux, etc...).

I- Etude de la structure de la population totale

1.1 Structure observée en 1992

1.1.1 Structure selon le sexe et les groupes d'âges quinquenaux

GRAPHIQUE 1: PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION BENINOISE



De l'examen de la pyramide des âges du Bénin observée au Recensement Général de Population et de l'Habitation de 1992 on fait les Six (6) principaux constats suivants :

i - Une base large caractéristique des populations jeunes à forte fécondité ;

ii - Un rétrécissement brutal de la pyramide à 10-14 ans imputable à l'oubli des personnes de ce groupe d'âges à cause de leur mobilité surtout pour des raisons scolaires (le dénombrement s'est déroulé pendant les jours de classe).

iii - Ce rétrécissement qui s'est poursuivi du côté masculin a entraîné un déficit des effectifs masculins par rapport aux effectifs féminins dans les groupes d'âges 15-19 ans jusqu'à 50-54 ans.

Cette situation peut provenir d'une importante émigration masculine vers l'extérieur. En effet, " les recensements des autres pays de la région ont montré la présence de fortes colonies de béninois à l'étranger particulièrement en Côte d'Ivoire (plus de 38.000 résidents béninois en 1975) au Nigéria, au Togo (plus de 20.000 résidents béninois en 1970) au Ghana et au Gabon etc..."¹.

Ils partent à l'étranger à la recherche d'emplois plus rémunérateurs.

Pour la plupart de ces émigrants et particulièrement ceux allant vers les pays anglophones, leurs épouses et leurs enfants sont laissés au pays pour diverses raisons liées à la langue d'enseignement, à l'inadaptation, à la sécurité et à l'éloignement du pays d'accueil.

Le phénomène touche particulièrement les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans qui enregistrent les rapports de masculinité les plus bas (voir GRAPHIQUE 1).

iv - Une constance des effectifs relatifs féminins du groupe d'âges 15-19 ans au groupe d'âges 25-29 ans qui pour- rait

être la résultante d'une traditionnelle émigration masculine à ces âges ;

v - le rétrécissement de la pyramide du côté féminin n'a repris qu'à 30-34 ans, âges à partir desquels les femmes sont probablement plus invitées à rejoindre leurs époux ayant déjà acquis une certaine stabilité dans leur pays d'accueil;

vi - sous l'effet de la mortalité due à la vieillesse les effectifs ont diminué régulièrement pour aboutir pratiquement à une pointe au sommet de la pyramide.

1.1.2 Structure selon le sexe et les grands groupes d'âges

L'examen du tableau 1 de la structure par sexe et par grands groupes d'âges confirme la jeunesse de la population béninoise. En effet 48 pour cent de la population a moins de 15 ans et plus de 50 pour cent de la population ont moins de 16 ans.

Tableau 1 : Répartition de la population résidente du Bénin selon le sexe et le grand groupe d'âges

GROUPES D'AGES	Masculin	Féminin	Ensemble
0 - 14 ans	25	23	48
15 - 59 ans	21	25	46
60 ans et +	3	3	6
T O T A L	49	51	100

Les personnes du groupe d'âges 15-59 généralement considérées comme potentiellement actifs sont également bien représentées avec 46 pour cent de la population totale . Le même tableau 1 révèle un déficit d'effectif masculins d'âges actifs (21 pour cent contre 25 pour cent pour le sexe féminin). Cette différence peut être le fait de l'émigration des actifs masculins qui le plus souvent se déplacent d'abord sans leur famille. Ce phénomène peut également expliquer la différence observée entre les âges médians masculin et féminin présentés dans le tableau suivant.

Tableau 2 : L'âge médian selon le sexe en 1979 et en 1992

Sexe	AGE MEDIAN	
	1979	1992
Ensemble	15,7 ans	15,8 ans
masculin	13,8 ans	14,4 ans
féminin	18,0 ans	16,2 ans

La courbe de masculinité (GRAPHIQUE 2) montre que le phénomène d'émigration a touché particulièrement les actifs masculins des groupes d'âges 20-24 ans et 30-34 ans pour lesquels les rapports de masculinité sont les plus bas. Ils sont très inférieurs à 80 pour 100 femmes.

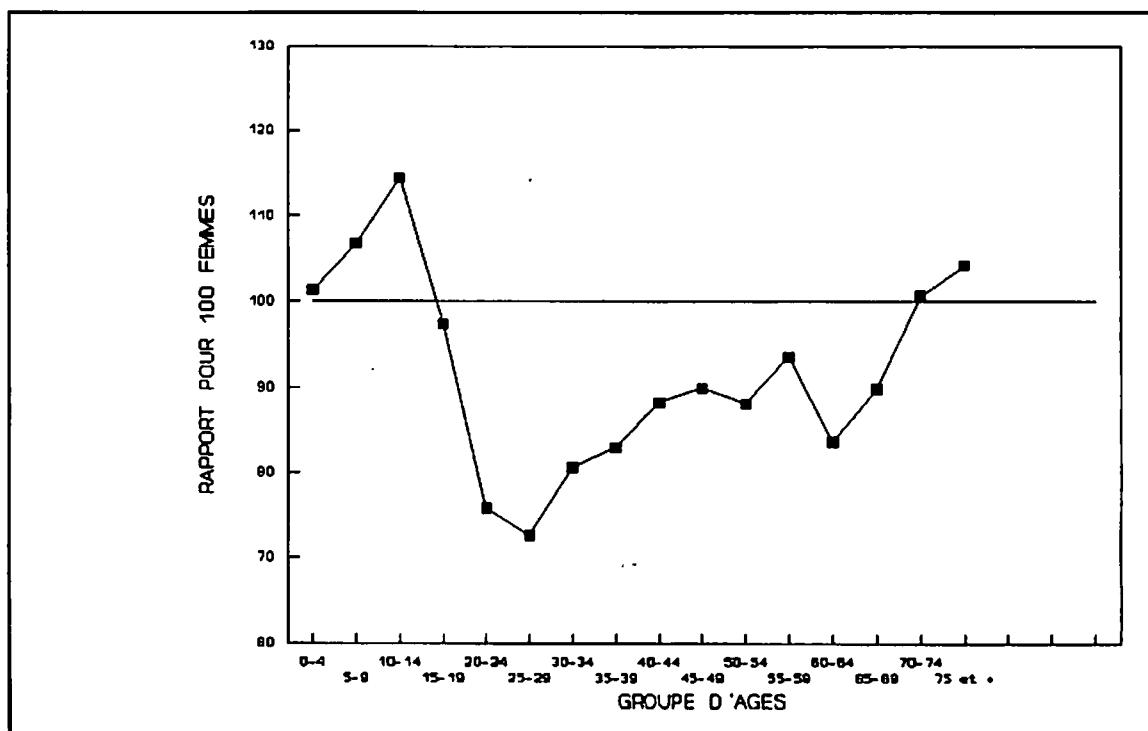
GRAPHIQUE 2: COURBE DE MASCULINITE DE LA POPULATION BENINOISE

Tableau 3 rapport de masculinité par groupe d'âges
quinquenaux de la population totale recensée en
Février 1992

GROUPE D'AGES	RAPPORT POUR 100 FEMMES
0 - 4	101,3
5 - 9	106,3
10 - 14	114,4
15 - 19	97,3
20 - 24	75,7
25 - 29	72,6
30 - 34	80,6
35 - 39	83,0
40 - 44	88,3
45 - 49	90,0
50 - 54	88,1
55 - 59	93,6
60 - 64	83,6
65 - 69	89,9
70 - 74	100,7
75 & +	104,2
TOUS AGES	94,7

1.1.3 Evolution de la structure par sexe et par âge de 1979 à 1992

a) Evolution de la structure selon les grands groupes d'âge

Tableau 4 : Répartition en pourcentage des populations recensées en 1979 et 1992 selon le sexe et les grands groupes d'âges

GROUPES D'AGES	S E X E					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1979	1992	1979	1992	1979	1992
0-14 ans	25,3	25	23,6	23	48,9	48
15-59 ans	19,0	21	24,9	25	43,9	46
60 et +	3,7	3	3,5	3	7,2	6
Ensemble	48,0	49	52,0	51	100,0	100

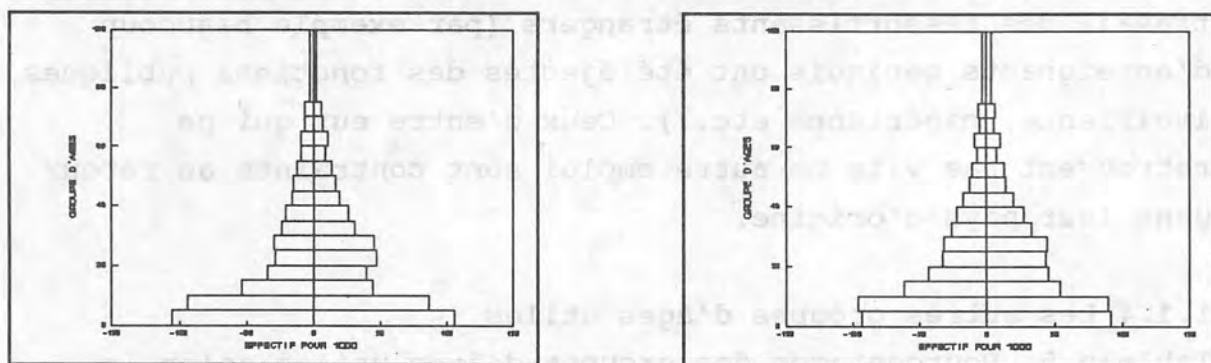
Le tableau 4 indique que la population béninoise recensée en 1992 comprend 51 pour cent de personnes de sexe féminin contre 52 pour cent en 1979. La plupart des recensements africains des années 1970 avaient observé des taux de l'ordre de 51 pour cent. Le taux de 52 pour cent calculé au Bénin en 1979 était un peu supérieur peut être à cause d'une émigration touchant beaucoup plus la population masculine.

En effet, entre 1972 et 1990, le Bénin a été dirigé par un régime militaire marxiste léniniste. Après l'avènement du nouveau régime démocratique issu de la Conférence Nationale de Février 1990, le Bénin est devenu plus vivable. Aussi la crise économique n'a pas épargné les pays voisins qui ont par le passé accueilli des émigrants béninois. Cette situation conjuguée avec l'insécurité qui règne dans certains de ces pays aurait freiné le départ des béninois vers l'étranger. Dans cette même période, il a été enregistré plusieurs rapatriements de béninois vivant à l'étranger. Tous ces faits auraient contribué à améliorer la représentativité de la population masculine au recensement de Février 1992.

Particulièrement c'est le pourcentage du groupe d'âges 15-59 ans des actifs potentiels masculins qui s'est relativement accru, passant de 19 pour cent en 1979 à 21 pour cent en 1992. L'âge médian des hommes est passé de 13,8 ans en 1979 à 14,4 ans en 1992 tandis que celui des personnes de sexe féminin a baissé de 18,0 ans à 16,2 ans dans la même période.

b) Comparaison des pyramides des recensements de 1979 et de 1992

GRAPHIQUES 3 & 4: PYRAMIDE DE 1979 ET PYRAMIDE DE 1992



De la comparaison des pyramides des GRAPHIQUES 3 et 4, on note :

- que la base de la pyramide de 1992 est moins large que celle issue des données du recensement de 1979. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs raisons dont :

i) la crise économique que traverse le pays depuis près d'une décennie et qui se traduit par des compressions d'effectifs dans tous les secteurs de l'économie nationale. La perte de l'emploi ou la peur de le perdre ne serait pas favorable à la procréation qui commence à être perçue comme une charge pesante notamment dans les ménages urbains ;

ii) l'évolution rapide du coût de vie favorise une certaine prise de conscience en faveur de la planification des naissances;

- au niveau des groupes d'âges masculins de 15-19, 20-24, ..., 45-49, la pyramide du recensement de 1979 est plus maigre que celle obtenue au recensement de 1992. Le phénomène est également imputable aux problèmes économiques que connaissent la plupart des pays de la région réputés pour l'accueil des travailleurs immigrants. Dans ces pays on assiste de plus en plus à la résiliation des contrats de travail des ressortissants étrangers (par exemple beaucoup d'enseignants béninois ont été éjectés des fonctions publiques ivoirienne, nigérienne etc.). Ceux d'entre eux qui ne retrouvent pas vite un autre emploi sont contraints au retour dans leur pays d'origine.

1.1.4 Les autres groupes d'âges utiles

Tableau 5 Pourcentages des groupes d'âges utiles selon le sexe

GROUPE D'AGES	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION TOTALE
0 - 4	19,1	17,8	18,5
10 - 18	20,4	17,8	19,1
6 - 11	21,1	18,1	19,6
18 ans et +	42,7	49,1	46,0
55 ans et +	7,4	7,5	7,4
15 - 49	38,7	44,2	41,5
TOUS AGES	100,0	100,0	100,0

a) Groupe 0 - 4

Le groupe des enfants âgés de 0-4 ans, cible des programmes de santé maternelle et infantile, représente 18,5% de la

population totale, 19,1% de la population masculine et 17,8% de la population féminine.

b) Groupe des adolescents de 10-18 ans

Selon le tableau ci-dessus, 19,1% de la population béninoise est adolescente. En différenciant selon le sexe, on remarque que le pourcentage d'adolescentes dans la population féminine (17,8%) est moins important que celui des adolescents dans la population masculine (20,4%).

c) Groupe d'âges scolaires 6-11

La population béninoise compte 19,5% de personnes en âge d'être scolarisé dans le cours primaire. La population masculine en compte 21,1% contre 18,1% pour la population féminine.

d) Population électorale (18 et plus)

La constitution du Bénin confère le droit de vote aux personnes âgées d'au moins 18 ans jouissant de leur faculté mentale et de leur droit de citoyenneté béninoise.

Tous sexes confondus, le groupe des 18 ans et plus représente 46,0% de la population totale. La population féminine a le plus fort pourcentage d'électrices potentielles (49,1%) tandis que la population masculine compte 42,7% d'électeurs potentiels.

e) Population en âge de retraite (55 ans et plus)

L'âge de sortie d'activité est fixé à 55 ans pour l'administration béninoise et pour la plupart des entreprises du secteur formel inscrites à la sécurité sociale. Dans le secteur informel et notamment dans le monde rural, la sortie

d'activité est très tardive. En réalité, elle survient plus tard, même après 80 ans .

Selon le tableau ci-dessus, la population des retraités potentiels représente 7,4% de la population totale du Bénin. Ce pourcentage reste pratiquement le même pour chacun des deux sexes.

f) Population féminine en âge de procréer (15-49 ans)

L'évolution dynamique de la population dépend essentiellement de l'importance de cette tranche de la population et de sa propension à procréer.

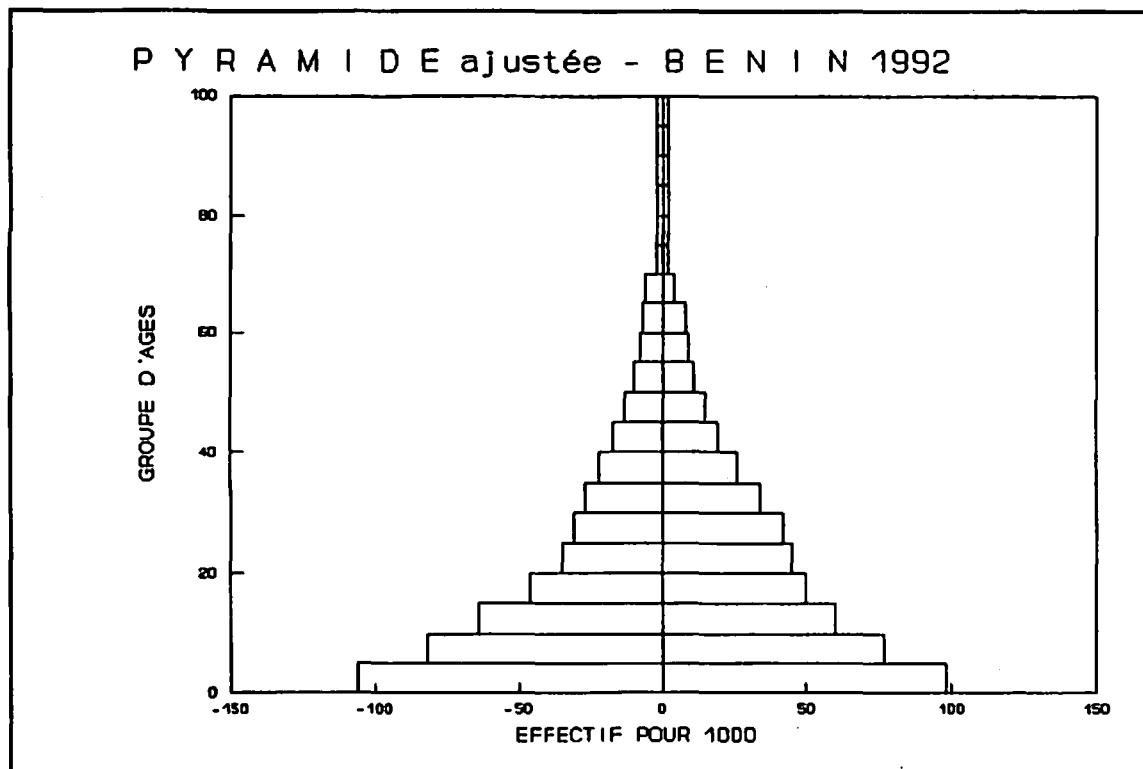
Au sein de la population féminine béninoise, les femmes en âge de procréer représentent 44,2% soit plus des 2/5 de cette entité.

1.2 Structure ajustée de la population béninoise

GRAPHIQUE 5: PYRAMIDE AJUSTEE DU BENIN-1992

Compte tenu des irrégularités présentées par la structure par sexe et par âge (voir document d'évaluation des données), la structure de la population a été ajustée par la méthode NAS². Cette structure représentée par la pyramide du Graphique N°5 ci-dessus a une allure plus régulière. Sa base est relativement plus large que celle de la pyramide observée.

Débarassée des erreurs de déclaration de l'âge, et aussi des effets d'évènements conjoncturels, elle se prêtera mieux au calcul des différents taux et aux projections de la population.



II Etude de la structure de la population urbaine

2.1 Structure selon les grands groupes d'âges

Tableau 6 : Répartition de la population urbaine par grands groupes d'âges

GROUPE D'AGES	S E X E		TOTAL
	Masculin	Féminin	
0 - 14 ans	22,6	22,6	45,3
15 - 59 ans	24,0	25,9	49,9
60 ans et +	2,1	2,7	4,8
TOTAL	48,8	51,2	100,0

Le tableau 6 de la répartition de la population urbaine par grands groupes d'âges montre une prédominance du groupe d'âges actifs 15-59 ans dans la structure de la population urbaine (50 pour cent de la population urbaine totale). L'importance relative de ce groupe d'âges serait due à l'exode rural né de l'amenuisement des revenus agricoles suite à la dépréciation des prix des matières premières.

D'autre part, la proportion des jeunes de moins de 15 ans moins élevée que celle de la population totale (45,3 pour cent contre 48 pour cent). La faible importance des jeunes traduit probablement l'amorce d'une baisse de la fécondité en milieu urbain. Ainsi avec un âge médian de 16,3 ans, la population urbaine commence à vieillir par rapport à la population totale dont l'âge médian est de 15,8 ans.

L'ampleur de l'effet de l'exode rural et le vieillissement de la population sont plus remarquables au niveau de la structure des grandes villes (Cotonou, Parakou, Porto-Novo).

En effet, la population urbaine étudiée plus haut comprend les Circonscriptions Urbaines et les Communes Urbaines d'au moins 10.000 habitants situées dans les Sous-Préfectures.

Si certaines Circonscriptions Urbaines n'ont pas tous les atouts attractifs d'une ville, plusieurs Communes urbaines d'au moins 10.000 habitants n'ont pas encore le niveau d'équipement requis pour être élevées au rang de ville.

Tableau 7 : Structure de l'ensemble des grandes villes selon le sexe et le grand groupe d'âges

GROUPE D'AGES	S E X E		TOTAL
	Masculin	Féminin	
0 - 14 ans	20	22	42
15 - 59 ans	28	27	55
60 ans et +	1	2	3
TOTAL	49	51	100

De l'examen de ce tableau 7, on constate que plus de la moitié des citadins sont potentiellement actifs (55 pour cent d'entre eux sont âgés de 15-59 ans). Ce chiffre reflète bien l'ampleur de l'exode rural vers les grandes villes principales

comme Cotonou, Porto-Novo et Parakou qui sont respectivement, la capitale économique, la capitale politique et la métropole du septentrion béninois.

Au regard des structures par grande ville présentées dans le tableau 8 ci-après, Cotonou est le plus grand bénéficiaire des flux de l'exode rural avec 57 pour cent de son effectif total dans le groupe d'âges actifs de 15-59 ans tandis que le pourcentage des personnes de ce groupe d'âges se situe à 50,8 pour cent pour les villes de Parakou et Porto-Novo.

Aussi le processus de vieillissement semble bien avancé pour la population de Cotonou dont l'âge médian est 19 ans contre respectivement 17,5 ans et 17 ans pour les villes de Porto-Novo et Parakou.

Tableau 8 : Structures comparées des grandes villes de Cotonou, Parakou, Porto-Novo selon les grands groupes d'âges

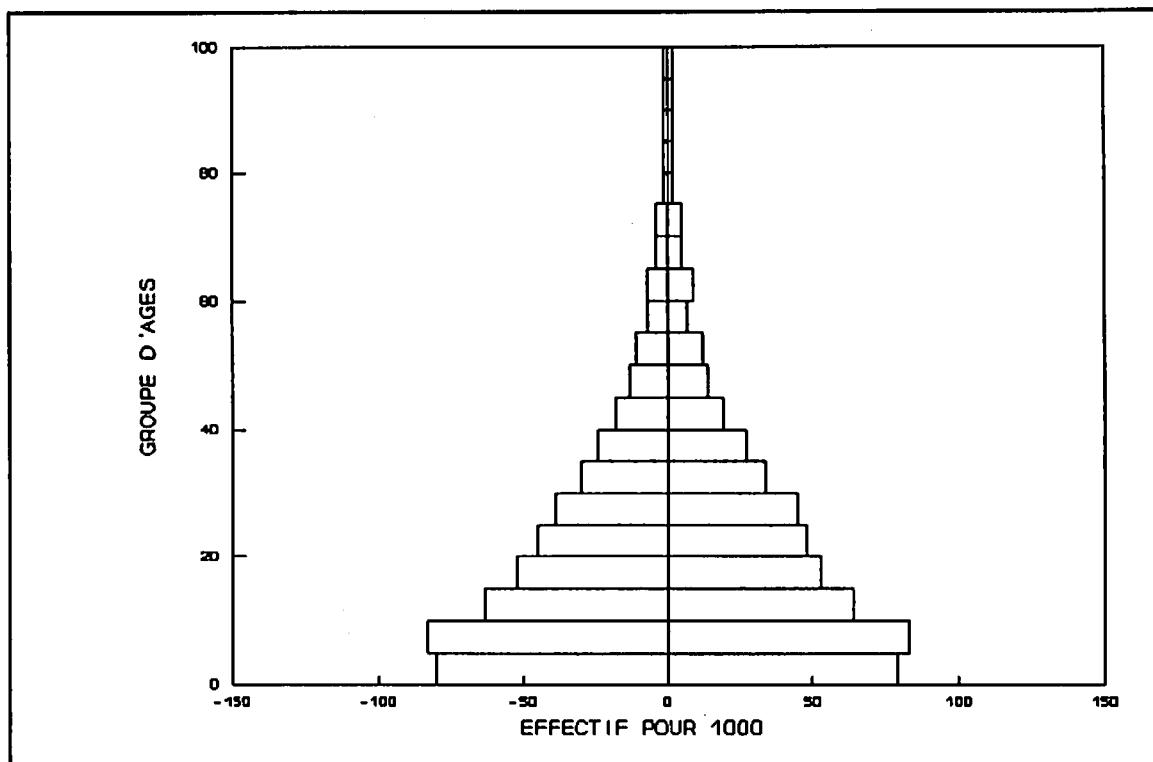
GROUPE D'AGES	STRUCTURE POUR 100 PERSONNES			ENSEMBLE
	COTONOU	PARAKOU	PORTO-NOVO	
0 - 14 ans	40	45,6	44,2	42
15 - 59 ans	57	50,8	50,8	55
60 ans et +	3	3,5	5,1	3
T O T A L	100	100,0	100,0	100

Tableau 9 : Age médian des trois principales villes du Bénin

COTONOU	PARAKOU	PORTO-NOVO	GRANDES VILLES	POPULATION URBAINE
19 ans	17 ans	17,5 ans	18,4 ans	16,3 ans

2.2 Pyramide de la Population urbaine selon le sexe et les groupes d'âges quinquennaux.

GRAPHIQUE 6: PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION URBAINE



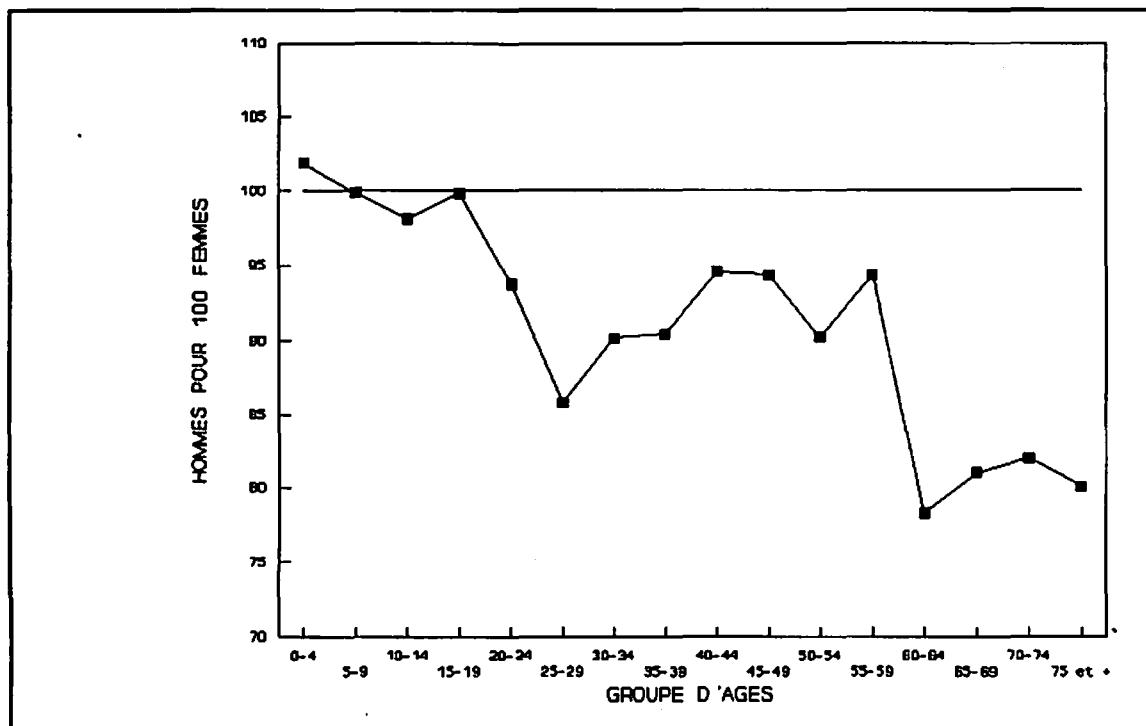
La pyramide de la population urbaine par sexe et par groupe d'âges quinquennaux fait apparaître une base moins large que celle de la pyramide nationale mais elle garde encore les caractéristiques d'une population jeune (45 pour cent de la population a moins de 15 ans).

L'excédent présenté par le groupe d'âges 5-9 ans par rapport au groupe d'âges des plus jeunes de 0-4 ans peut être la manifestation d'une amorce récente du déclin de la fécondité des citadines. En effet, la crise économique généralisée que connaissent les pays africains et particulièrement le Bénin n'est pas favorable aux nouvelles naissances.

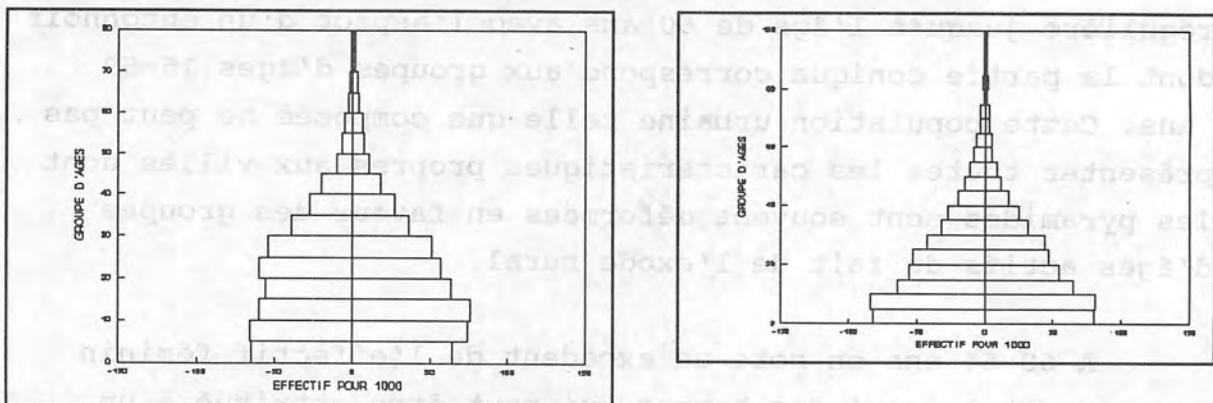
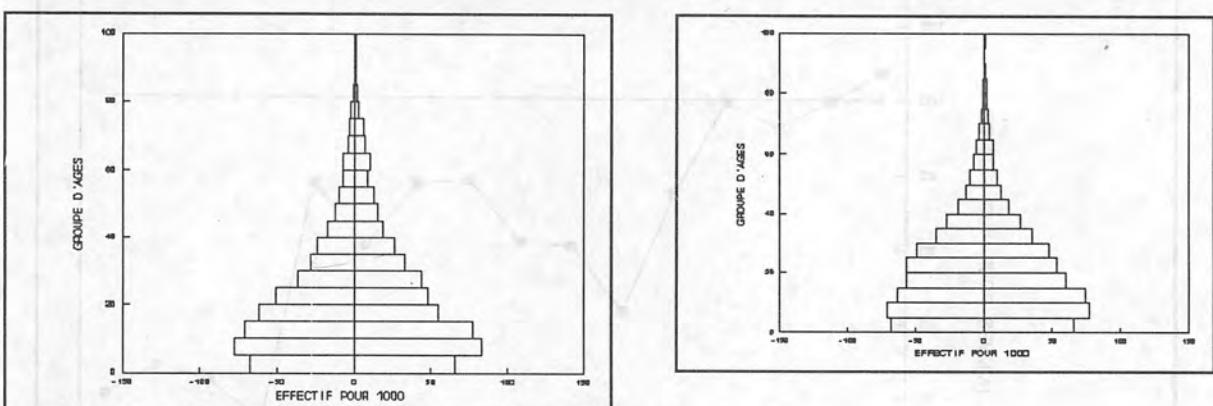
A partir de 10 ans, la pyramide présente une allure régulière jusqu'à l'âge de 60 ans avec l'aspect d'un entonnoir dont la partie conique correspond aux groupes d'âges 15-59 ans. Cette population urbaine telle que composée ne peut pas présenter toutes les caractéristiques propres aux villes dont les pyramides sont souvent déformées en faveur des groupes d'âges actifs du fait de l'exode rural.

A 60-64 ans on note un excédent de l'effectif féminin par rapport à celui des hommes qui peut être attribué à un effet de génération.

GRAPHIQUE 7: COURBE DE MASCULINITE DE LA POPULATION URBAINE



L'examen de la courbe de masculinité (Fig 6) confirme que la structure par sexe et par âge de cette population urbaine est moins perturbée que celle de la population totale (Fig 2). En effet aucun rapport de masculinité de cette population ne se situe en dessous de 75 pour 100 femmes (les taux les plus distinctifs se situent à 25-29 ans et 60-64 ans).

GRAPHIQUES 7,8: PYRAMIDE DE COTONOU ET DE PARAKOU**GRAPHIQUES 9,10: PYRAMIDES DE PORTO-NOVO ET DES GRANDES VILLES**

L'examen des pyramides GRAPHIQUES 7,8,9,10 des grandes villes (Cotonou, Parakou et Porto-Novo) fait remarquer que seule la structure de la ville de Cotonou a les caractéristiques réelles d'une grande ville. Celle des villes de Parakou et de Porto-Novo présentent encore l'allure des agglomérations semi-rurales mais on note que les bases des pyramides de ces villes révèlent l'amorce de déclin de leurs fécondités

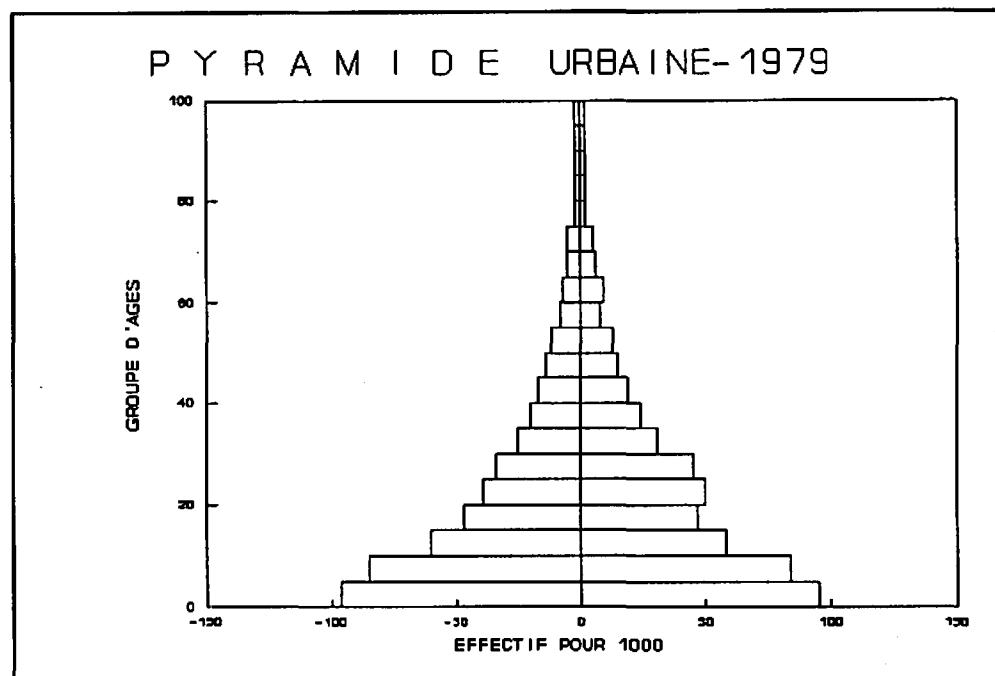
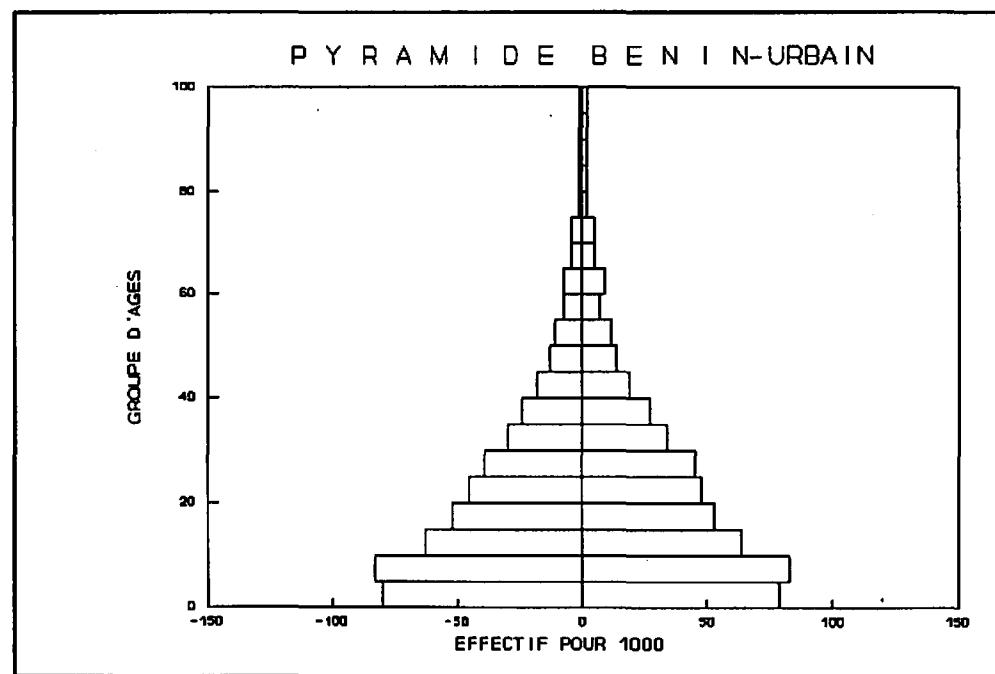
2.3 Evolution de la structure de la Population Urbaine
de 1979 à 1992

Tableau 9 : Structures de la Population Urbaine 1979 et 1992

GROUPE D'AGES	S E X E				ENSEMBLE	
	Masculin		Féminin		1979	1992
	1979	1992	1979	1992		
0 - 14 ans	24,2	22,6	23,7	22,6	47,8	45,3
15 - 59 ans	21,6	24,0	25,2	25,9	46,8	49,9
60 ans et +	2,5	2,1	2,9	2,7	5,4	4,8
T O T A L	48,2	48,8	51,8	51,2	100,0	100,0

L'examen du tableau 9 fait remarquer que la population urbaine de 1979 était plus jeune que celle recensée en 1992. En effet, elle comprenait près de 48 pour cent de personnes âgées de moins de 15 ans tandis qu'au recensement de 1992 elle compte un peu moins (45,3 pour cent de moins de 15 ans). Cette évolution peut être la manifestation d'une baisse de la fécondité en milieu urbain ou d'une intensification récente de l'exode rural du fait de la dégradation des revenus agricoles. En effet le groupe d'âges masculins 15-59 ans des potentiellement actifs a vu son volume s'accroître de 21,6 pour cent en 1979 à 24,0 pour cent en 1992 ce qui confirme que la population a reçu un important flux d'hommes d'âges actifs dans la période.

Mais l'arrivée de ce flux d'actifs n'a pas trop influé sur l'évolution de l'âge médian en milieu urbain parce que dans le même temps le pourcentage de personnes de troisième âge a diminué de 5,4 pour cent à 4,8 pour cent et l'âge médian est passé de 16,1 ans à 16,3 ans.

GRAPHIQUE 11: PYRAMIDE DE LA POPULATION URBAINE 1979**GRAPHIQUE 12: PYRAMIDE DE LA POPULATION URBAINE 1992**

La comparaison des deux pyramides urbaines de 1979 et de 1992 montrent d'une part que la base de la pyramide de 1979 est plus large que celle de 1992. D'autre part elle est plus maigre au niveau des groupes d'actifs. Toutes ces remarques viennent renforcer les arguments relatifs à une baisse de fécondité ou à un flux important d'exode rural surtout en faveur des groupes d'âges actifs masculins.

2.4 Les grands groupes d'âges utiles

Tableau n°10 Pourcentages des grands groupes d'âges utiles selon le sexe

GROUPE D'AGES	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION TOTALE
0 - 4 ANS	16,4	15,3	15,9
10 - 18 ANS	21,9	21,2	21,9
6 - 11 ANS	18,9	18,2	18,6
18 ANS ET +	46,9	49,6	48,6
15 - 49 ANS	45,5	46,8	46,2
55 ET +	5,8	6,6	6,2
TOUS AGES	100,0	100,0	100,0

En comparant les chiffres de ce tableau avec ceux de la population entière du Bénin, on constate que le groupe des enfants de 0 - 4 ans est moins représenté dans la population urbaine que dans l'ensemble de la population (15,9% contre 18,5%). Il en est de même pour les groupes 6 - 11 ans (18,6% contre 19,6%) et 55 et + (6,2% contre 7,4%).

Par contre, les pourcentages des adolescents 10 - 18 ans, des femmes en âge de procréer, et des personnes en âge de voter sont supérieurs à ceux de l'ensemble de la population. Pour la population urbaine ils sont respectivement 21,9%, 46,2% et 48,6% contre respectivement 19,1%, 41,5% et 46,0% pour l'ensemble de la population.

III. Etude de la structure de la population rurale

3.1 Structure selon les grands groupes d'âges

Tableau 11 : Structure selon les grands groupes d'âges et le sexe de la Population Rurale

Grand groupes d'âges	S E X E			Population Totale du Bénin
	Masculin	Féminin	Rurale	
0-14	26,4	24,1	50,4	48
15-59	18,8	24,1	42,9	46
60 +	3,4	3,3	6,7	6
TOTAL	48,5	51,5	100,0	100

Le tableau 11 indique que la population Rurale est plus jeune que l'ensemble de la population béninoise avec 50,4 pour cent de personnes âgées de moins de 15 ans contre 48 pour cent pour la Population entière. Cela signifierait que la fécondité demeure encore très élevée en milieu rural. L'âge médian de la population rurale est de 14,8 ans contre 15,8 ans pour la population entière.

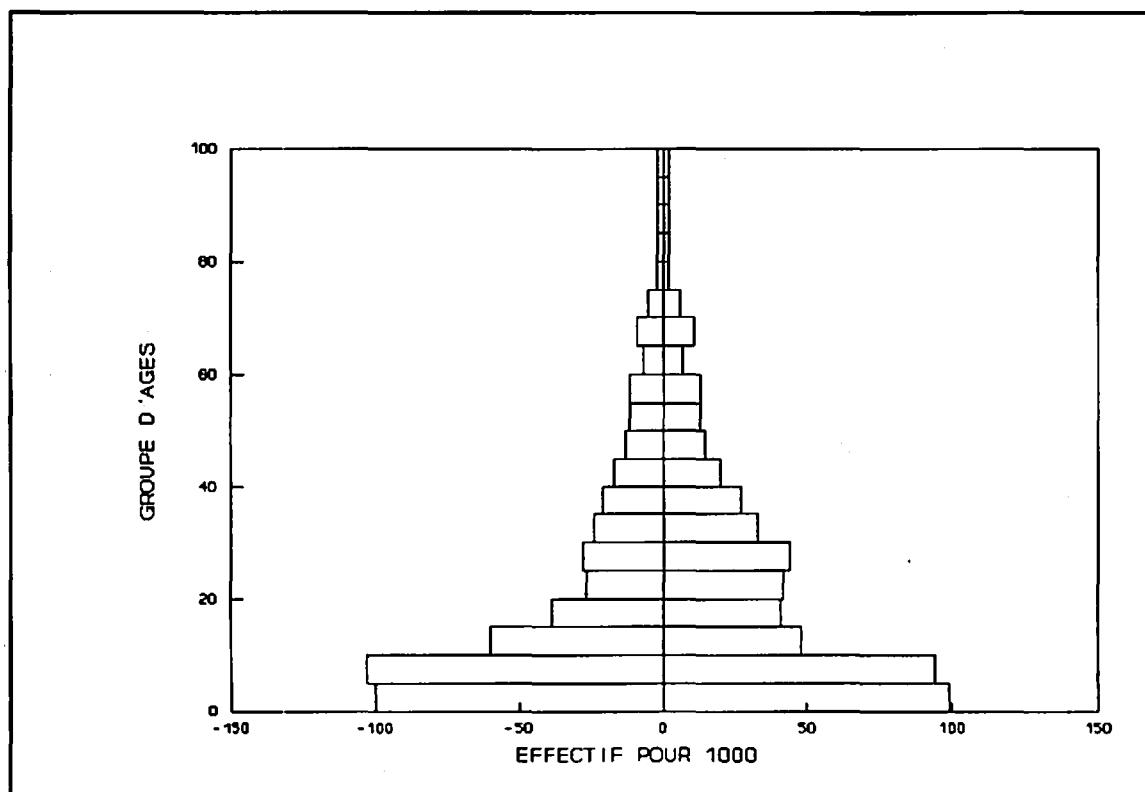
Du fait de l'exode rural qui la dépeuple de ses hommes actifs, l'importance relative de la population potentiellement active de 15-59 ans, 42,9 pour cent est faible par rapport à celle de la population totale (46 pour cent) tandis qu'en milieu urbain elle atteint 57 pour cent de la population notamment à Cotonou.

Si la population rurale est la plus jeune, elle comprend néanmoins un pourcentage important de personnes du troisième âge (presque 7 pour cent de personnes âgées de 60 ans et plus) tandis que la population totale compte 6 pour cent de personnes de la même tranche d'âges.

La structure indique également que l'exode rural décime plus les hommes actifs que les femmes actives dont le pourcentage (24,1) est plus important que celui des actifs de 15-59 ans (18,8 pour cent).

3.2 Pyramide de la population rurale selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe

GRAPHIQUE 13: PYRAMIDE DE LA POPULATION RURALE



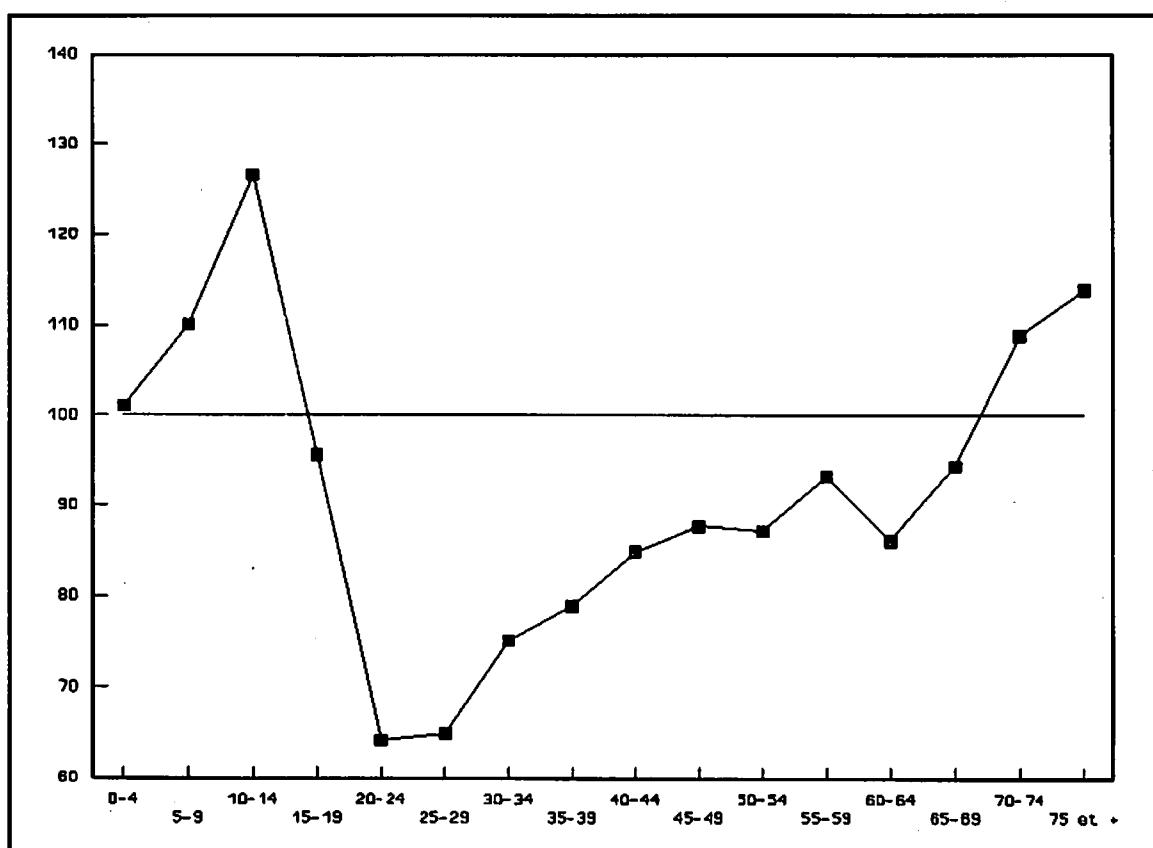
La maigreur de la pyramide rurale à partir de 15 ans indique bien que la population rurale du Bénin est très affectée par l'exode rural.

L'importance de la largeur de sa base n'est pas surprenante car le milieu rural du fait de la léthargie économique dans laquelle elle se trouve encore, reste rattaché à ses valeurs traditionnelles. Les raisons d'une fécondité

élevée en milieu rural sont essentiellement économiques. Etant donné le niveau d'équipement peu élevé du monde rural, l'enfant est devenu un moyen de production et en avoir un nombre relativement élevé confère un certain privilège.

Au niveau du groupe d'âges 60-64, on note un déficit d'effectif affectant les deux sexes. Cette situation pourrait être expliquée par un effet de génération.

GRAPHIQUE 14: COURBE DE MASCULINITE BENIN-RURAL



L'examen de la courbe de masculinité de la population rurale indique que ce sont les groupes d'âges 20-24 ans et 30-34 ans qui sont les plus touchés par l'exode rural.

**3.3 Evolution de la structure de la population rurale
de 1979 à 1992**

**Tableau 12 : Structures de la Population rurale en
1979 et 1992**

Groupes d'âge	S E X E					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1979	1992	1979	1992	1979	1992
0 - 14	25,8	26,4	23,6	24,1	49,3	50,4
15 - 59	17,8	18,8	24,8	24,1	42,6	42,9
60 et +	4,2	3,4	3,8	3,	8,0	6,7
T O T A L	47,8	48,5	52,2	51,3	100,0	100,0

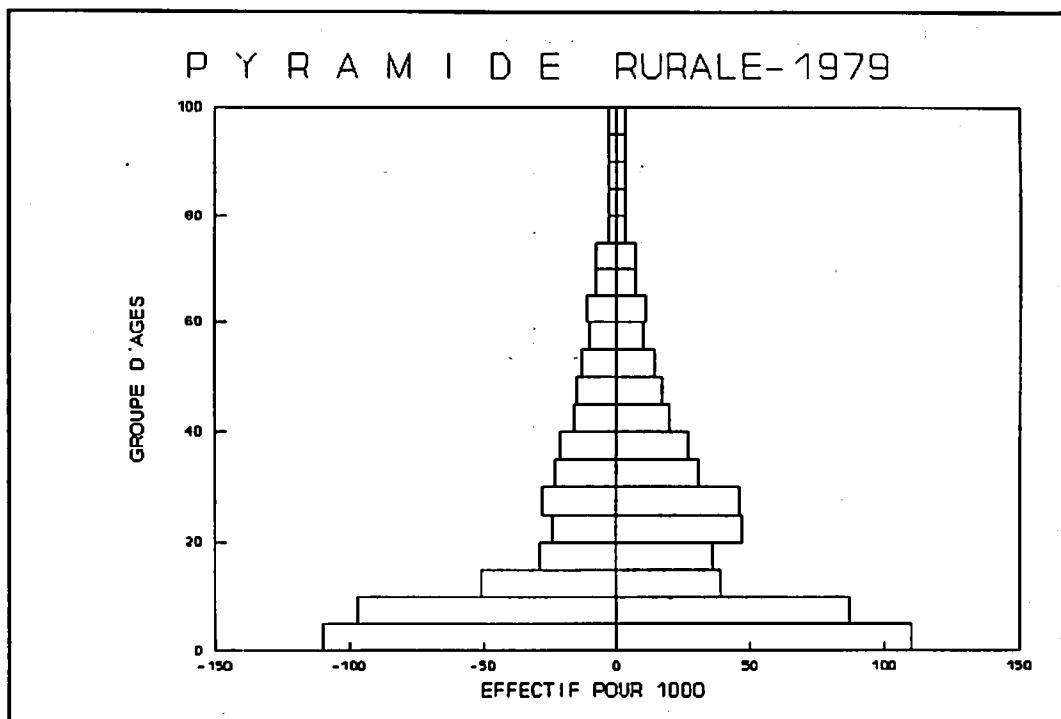
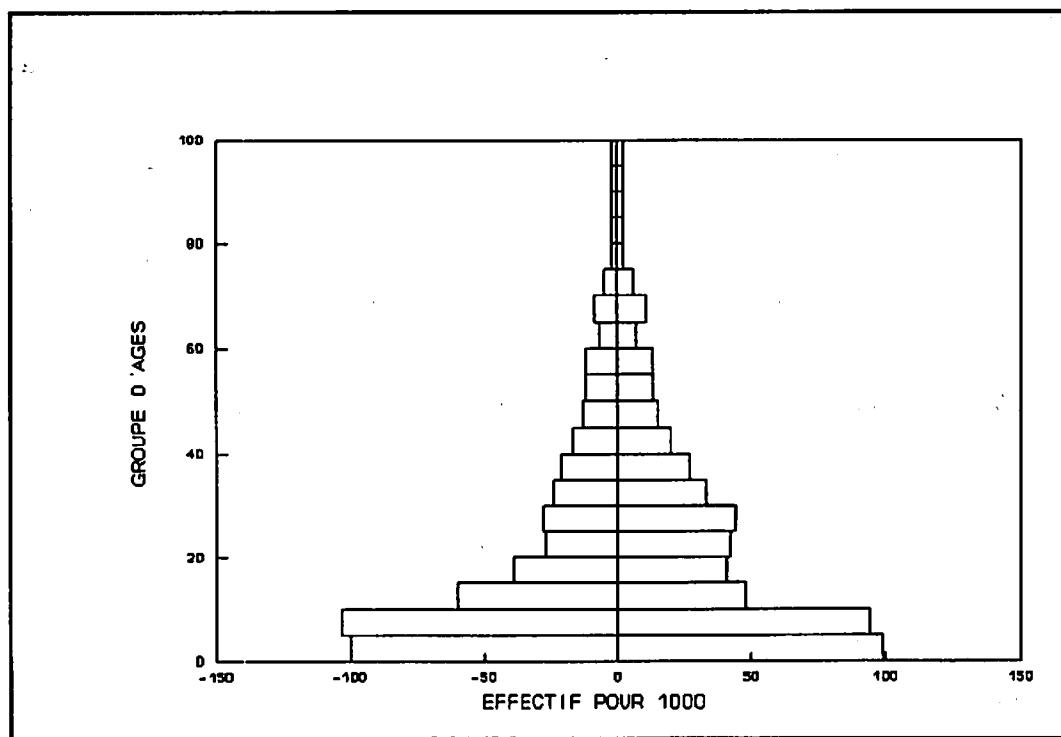
La comparaison des deux structures rurales fait remarquer que la population rurale de 1992 avec 50,4 pour cent de moins de 15 ans est un peu plus jeune que la population rurale recensée en 1979 qui comptait 49,3 pour cent de jeune . Dans le même temps le pourcentage des personnes potentiellement actives est passé de 42,6 à 42,9 pour cent et celui des personnes âgées de 60 ans et plus a évolué de 8,0 à 6,7 pour cent. Cette évolution de la structure fait penser à un freinage de l'exode rural entre 1979 et 1992. En effet parmi les effets de la crise économique qui a particulièrement touché le milieu urbain, il y a les compressions de personnel dans les sociétés et entreprises d'état ainsi que des incitations au départ de la fonction publique.Tous ces faits peuvent avoir découragé de nouveaux départs vers la ville.

Le tableau N°13 montre que l'âge médian de la population rurale est passé de 15,5 ans à 14,8 ans entre 1979 et 1992.

Tableau 13 : âges médian de la population rurale en 1979 et 1992

	S E X E		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Recensement de 1979	13,2 ans	18,5 ans	15,5 ans
Recensement de 1992	13,2 ans	17,0 ans	14,8,ans

la comparaison des pyramides des populations rurales recensées en 1979 et en 1992 montre que même si la population rurale de 1992 compte plus de jeunes de moins de 15 ans la pyramide de la population rurale recensée en 1979 a une base plus large que celle de 1992. Ce constat est probablement la manifestation de l'amorce d'une baisse de la fécondité en milieu rural même si celle-ci reste encore élevée.

GRAPHIQUE 15: PYRAMIDE RURALE DE 1979**GRAPHIQUE 16: PYRAMIDE RURALE DE 1992**

3.4 Les autres grands groupes d'âges utiles

Tableau n°14 Pourcentages des groupes d'âges utiles

GROUPE D'AGES	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION TOTALE
0 - 4 ANS	20,6	19,2	19,9
10 - 18 ANS	19,5	15,9	17,7
6 - 11 ANS	22,2	18,1	20,1
18 ANS ET +	40,3	48,9	44,7
15 - 49 ANS	34,9	42,7	38,9
55 ANS ET +	8,3	7,9	8,1
TOUS AGES	100,0	100,0	100,0

La comparaison des chiffres de ce tableau avec celui de la population urbaine fait remarquer qu'en milieu rural, le groupe d'âges des plus vulnérables (0-4) ainsi que ceux de la population en âge d'être scolarisée et des vieux à l'âge de la retraite, sont plus représentés dans la population rurale que dans la population urbaine. Par contre, les adolescents, les femmes en âge de procréer et la population électorale sont moins représentés dans la population rurale.

IV. La population du Département de l'Atacora

4.1 Pyramide selon le sexe et le groupe d'âge quinquennaux

L'examen de la pyramide de l'Atacora (Fig 17) fait apparaître:

- une base plus large que celle de la pyramide nationale. On peut donc s'attendre à une fécondité très élevée dans ce département où l'urbanisation est encore faible (la population

urbaine ne représente que 33,9 pour cent de la population totale contre 35,7 pour cent pour la population totale).

GRAPHIQUE 17: PYRAMIDE DE L'ATACORA

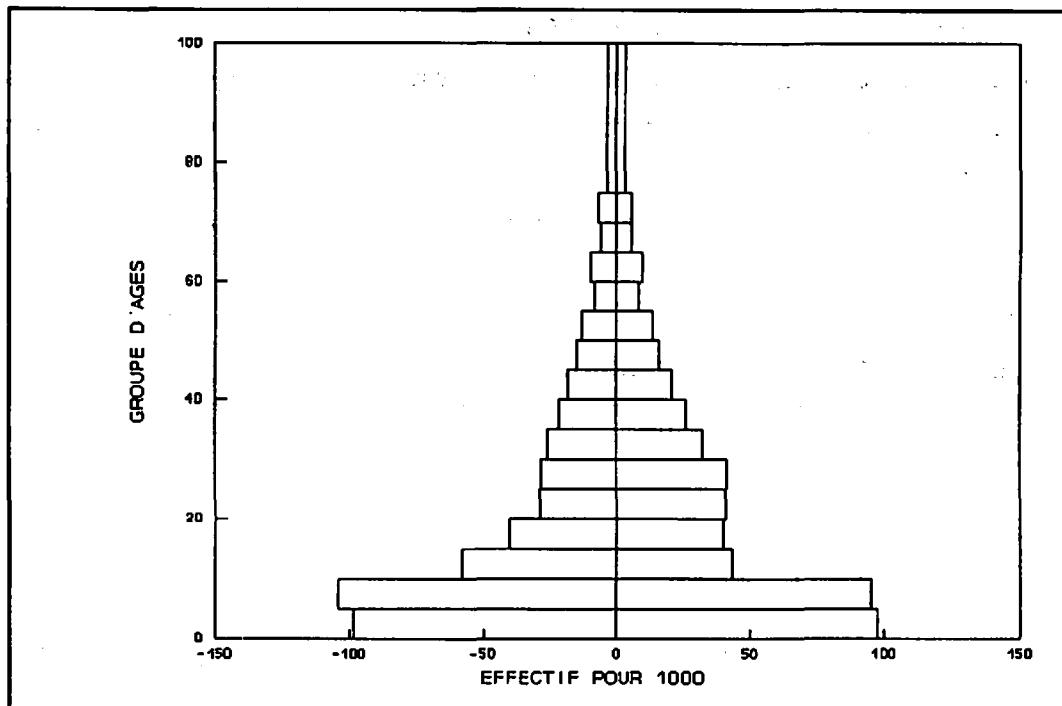


Tableau 15 : Pourcentage de la population urbaine selon le département

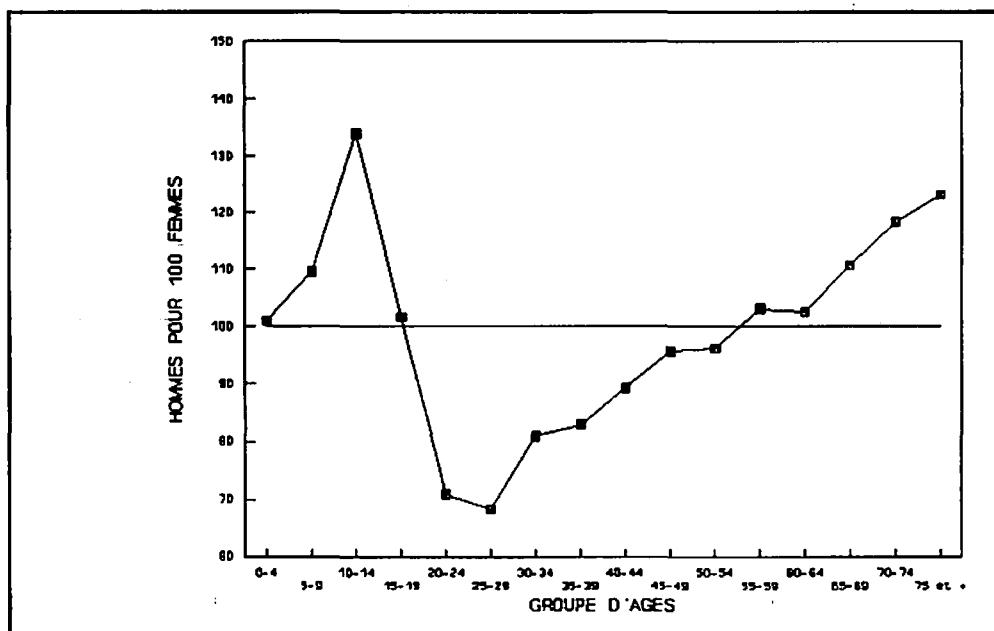
DEPARTEMENT

Département	Atacora	Atlantique	Borgou	Mono	Ouémé	Zou	Ensemble
Pourcentage de la population urbaine	33,0	57,5	33,8	20,0	35,9	24,2	35,7

- une forte représentativité des garçons de 5-9 ans par rapport aux filles des mêmes âges ;

- un affaissement plus rapide de la pyramide à partir de 20-24 ans bien remarquable du côté masculin attribuable à l'exode rural à cause du niveau de développement faible de ce département. En effet ne disposant pas d'infrastructures économiques attrayantes, la population subit l'attraction du département du Borgou second département septentrional du Bénin qui abrite plusieurs réalisations économiques (usines d'égrenage du coton, usine textile ...) et plusieurs villes dynamiques notamment Parakou la ville métropole du Nord Bénin et aussi vers les villes des pays voisins.

GRAPHIQUE 18: COURBE DE MASCULINITE DE L'ATACORA



L'examen de la courbe de masculinité (Fig 18) montre que les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans sont les plus touchés par le phénomène car ils enregistrent les taux de masculinité les plus bas. Le déficit d'effectif féminin à 10-14 ans pourrait être le fait de l'exode de jeunes filles pour servir comme domestiques dans les grandes villes du Bénin et des pays voisins.

- un creux au niveau du groupe d'âges 55-59 ans qui est sans doute lié à l'histoire de cette génération de 1932-1937. Comme le Borgou, le Département de l'Atacora a été touché par une épidémie de méningite dans cette période.

4.2 Structure par grand groupe d'âges

Tableau 16 : Structure de la population de l'Atacora selon le sexe et les grands groupes d'âges

GROUPES D'AGES	S E X E		
	Masculin	Féminin	Ensemble
0 - 14	26,1	23,6	49,7
15 - 59	20,1	23,9	43,9
60 et +	3,4	3,0	6,4
T O T A L	49,5	50,5	100,0

L'examen du tableau 16 confirme que la population de l'Atacora est une population très jeune les personnes âgées de moins de 15 ans représentent près de 50 pour cent de la population. Les personnes du groupe d'âges 15-59 ans représentent à peine 44 pour cent de la population totale et celles du troisième âge 6,4 pour cent.

Cette structure est la caractéristique d'une population à forte fécondité affectée par l'exode rural. L'importance relative de l'effectif féminin du groupe d'âges 15-59 ans (23,0 contre 20,1 pour cent pour les hommes) indique que la population masculine du département de l'Atacora subit probablement les attractions de son voisin du Borgou et des grandes villes des pays de la sous-région.

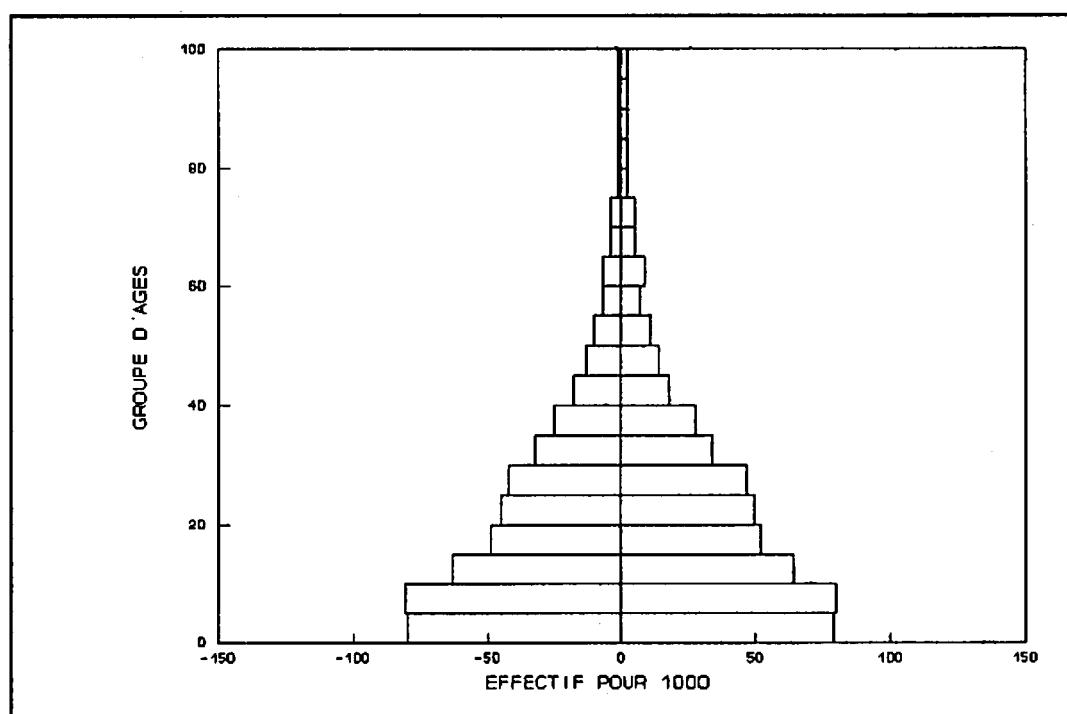
Les âges médians calculés pour le département de l'Atacora (15,2 ans pour l'ensemble, 13,9 ans pour le sexe masculin et 17 ans pour les féminins) indiquent que les hommes

restés dans le département sont pour la plupart encore très jeunes. Probablement, des actifs attirés par les revenus des zones plus équipées, ont migré sans leurs femmes. Une conséquence de cette situation est le niveau élevé de l'âge médian des femmes du département.

V. La Population du Département de l'ATLANTIQUE

5.1 Structure par sexe et par groupes d'âges quinquennaux

GRAPHIQUE 19: PYRAMIDE DE L'ATLANTIQUE



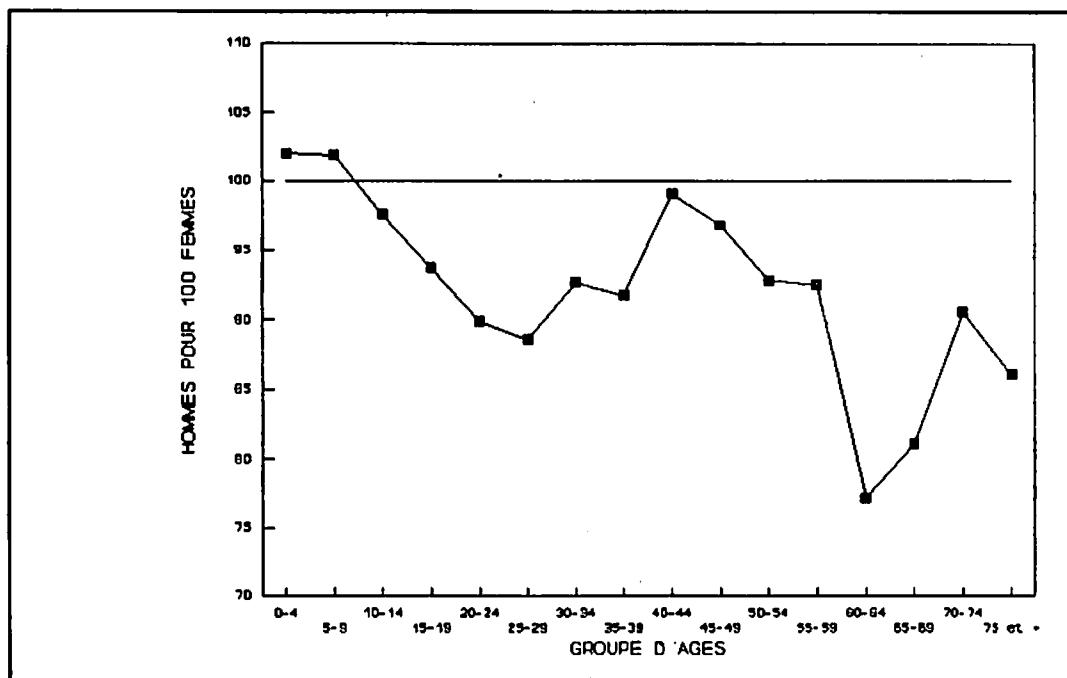
- La pyramide des âges du département de l'Atlantique présente une base nettement moins large que celle de la pyramide nationale qui fait penser à une fécondité des moins élevées en Afrique.

En effet le département est très urbanisé avec 57,5 pour cent de la population urbaine parce qu'il abrite notamment la plus importante ville du pays Cotonou, la Capitale économique.

- A partir de 15 ans on note de légers déficits au niveau des effectifs masculins mais le "ventre" de la pyramide est assez rempli pour éloigner l'idée d'un exode rural. Mais le département reste cependant la dernière étape de l'émigration béninoise vers l'étranger.

- La surreprésentativité féminine par rapport aux hommes à partir de 60 ans serait due à la surmortalité masculine aux vieux âges.

GRAPHIQUE 20: COURBE DE MASCULINITE-ATLANTIQUE



La courbe de masculinité n'est d'ailleurs pas très affectée comme les courbes des autres départements et le creux constaté à 60-64 ans est lié à un effet de génération.

5.2 Structure par sexe et par grand groupe d'âges

Tableau 17 : Structure par sexe et par grand groupe d'âges de la population de l'ATLANTIQUE

	S E X E		
	masculin	féminin	ensemble
0 - 14	22,5	22,3	44,8
15 - 59	24,2	26,2	50,4
60 et +	2,2	2,7	4,9
T O T A L	48,8	51,2	100,0

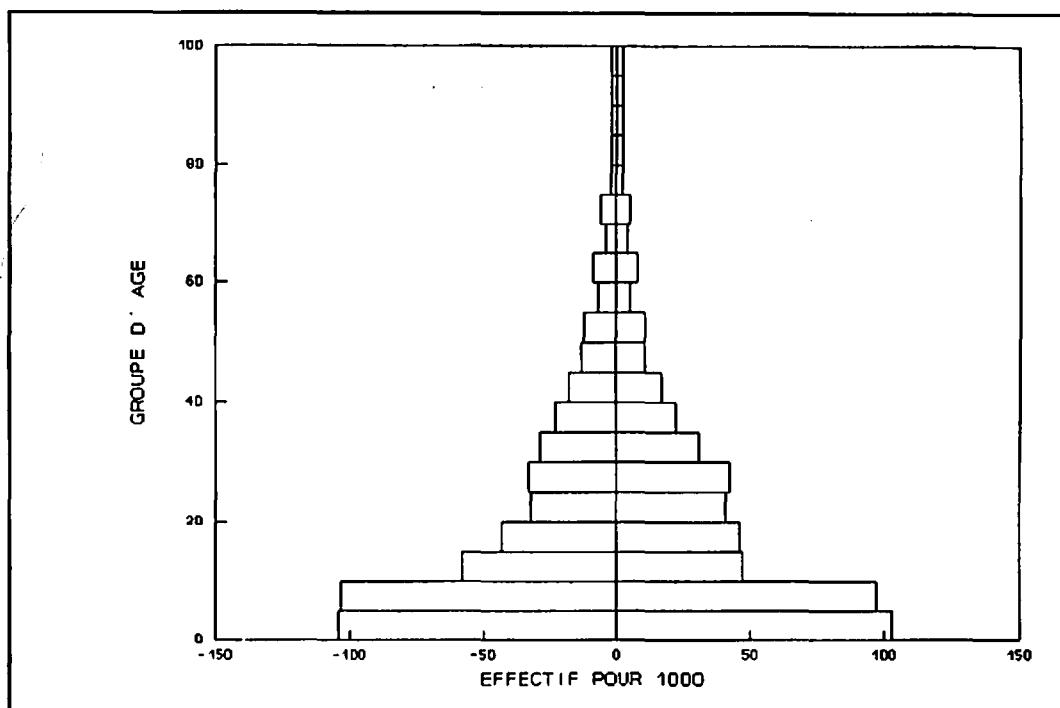
L'examen de la structure de la population de l'Atlantique montre que la population du département est composé surtout de personnes potentiellement actives qui représentent 50,4 pour cent de la population. Le Département de l'Atlantique avec la capitale économique Cotonou demeure un pôle d'attraction pour la population active de tout le pays. En effet la ville de Cotonou, devenue depuis quelques années le siège de l'administration nationale est la ville de concentration de la plupart des industries installées au Bénin.

Il faut également noter que la plupart des étrangers qui arrivent au Bénin s'installent d'abord dans l'Atlantique notamment à Cotonou, porte d'entrée principale du pays où se trouvent l'aéroport international et le seul port du pays. Cotonou est aussi le carrefour des principales routes internationales du pays.

Les âges médians de la population de l'Atlantique (17 ans pour le sexe masculin, 16,6 ans pour le sexe féminin et 16,3 ans pour l'ensemble) montrent que la population de l'Atlantique reste quand même jeune (plus des 50 % ont moins de 20 ans) et devrait constituer un atout de développement (50,4 % étant potentiellement actifs).

VI. La Population du département du Borgou
6.1 Structure par sexe et par groupes d'âges
quinquennaux

GRAPHIQUE 21: PYRAMIDE DU BORGOU

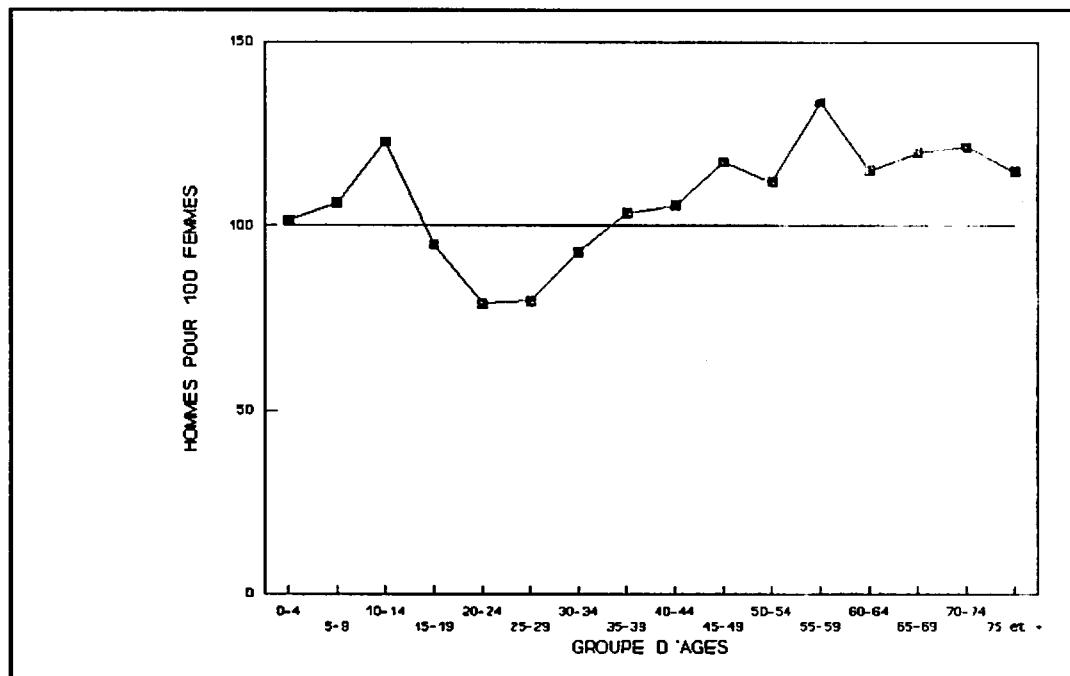


La pyramide du département du Borgou (GRAPHIQUE 21) présente :

- une base plus large que celles de tous les départements caractéristique d'une population jeune à fécondité élevée.
- un rétrécissement brutal à partir de 10-14 ans qui pourrait s'expliquer par un effet de génération lié soit à une épidémie de maladie infectieuse ou de tout autre événement ayant particulièrement décimé cette génération.
- Un déficit de jeunes filles à 10-14 ans qui fait penser à l'exode de jeunes filles vers les grandes villes de la sous région (Niamey, Cotonou etc...).

- un amaigrissement particulier du côté masculin entre 20-24 ans et 35-39 ans attribuable à l'exode de jeunes actifs vers les grandes villes offrant plus de possibilités d'emplois plus rémunérés.
- Un déficit d'effectifs dans les groupes d'âges 55-59 ans et 65-69 ans probablement lié à des effets de génération.
- Un déficit de l'effectif féminin dans le groupe d'âges 55-59 ans en contradiction avec la théorie de la surmortalité masculine.

GRAPHIQUE 22: COURBE DE MASCULINITE DU BORGOU



La courbe de masculinité du Borgou (GRAPHIQUE 22) met plus en exergue les déficits d'effectifs constatés sur la pyramide. Ainsi on perçoit mieux que l'exode de jeunes actifs touche particulièrement les groupes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans.

6.2 Structure par grands groupes d'âges et par sexe

Tableau 18 : Structure de la population du Borgou selon le sexe et les grands groupes d'âges

GROUPES D'AGES	S E X E		
	mASCULIN	fÉMININ	enSEMBLE
0 - 14	26,5	24,7	51,2
15 - 59	21,1	22,6	43,8
60 et +	2,7	2,3	5,1
T O T A L	50,3	49,7	100,0

L'examen de ce tableau fait essentiellement remarquer que:

- le département du Borgou est le seul où les personnes de sexe féminin sont moins représentées que les personnes de sexe masculin (49,7 pour cent contre 50,3 pour cent pour le sexe masculin). En effet dans ce département le phénomène de l'exode des jeunes filles est de grande ampleur. Il a été signalé que la plupart des "domestiques" de Niamey sont originaires du département ;

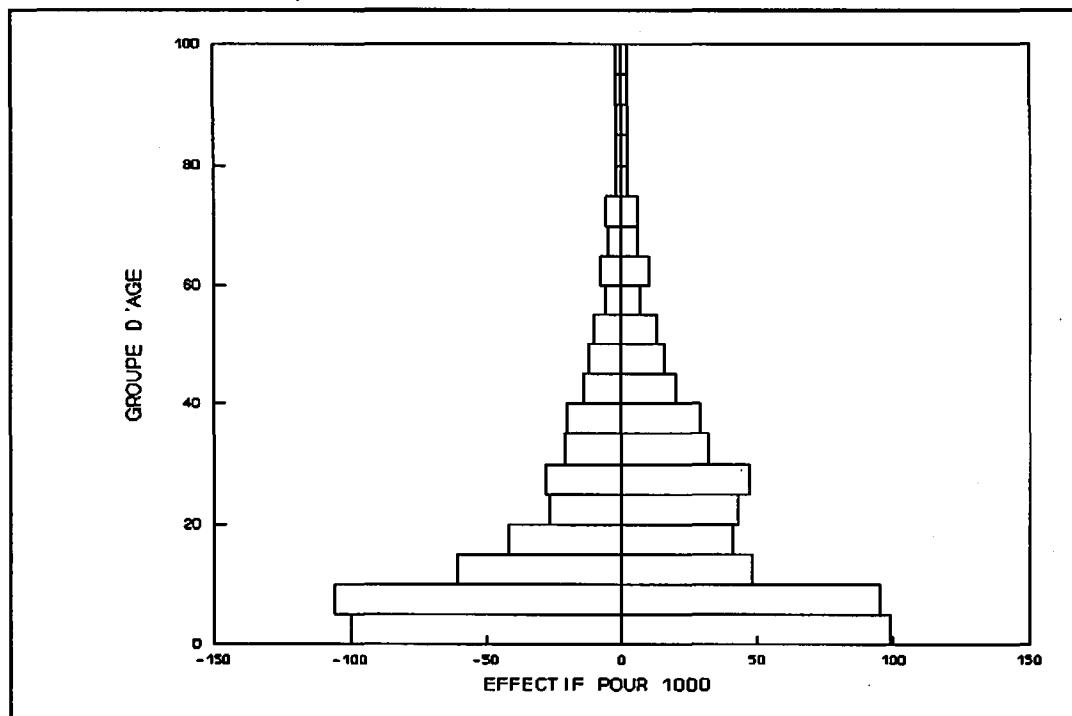
- la jeunesse de la population du Borgou est très remarquable avec 51,2 pour cent de personnes âgées de moins de 15 ans ;

- la population est touchée par l'exode vers les grandes villes qui réduit le pourcentage des personnes potentiellement actives. Les âges médians du Borgou sont égaux à 13,9 ans pour le sexe masculin, 15,2 ans pour le sexe féminin et 14,4 ans pour les deux sexes réunis.

VII. La Population du Département du MONO

7.1 Structure par sexe et par groupe d'âges quinquennaux

GRAPHIQUE 23: PYRAMIDE DU MONO



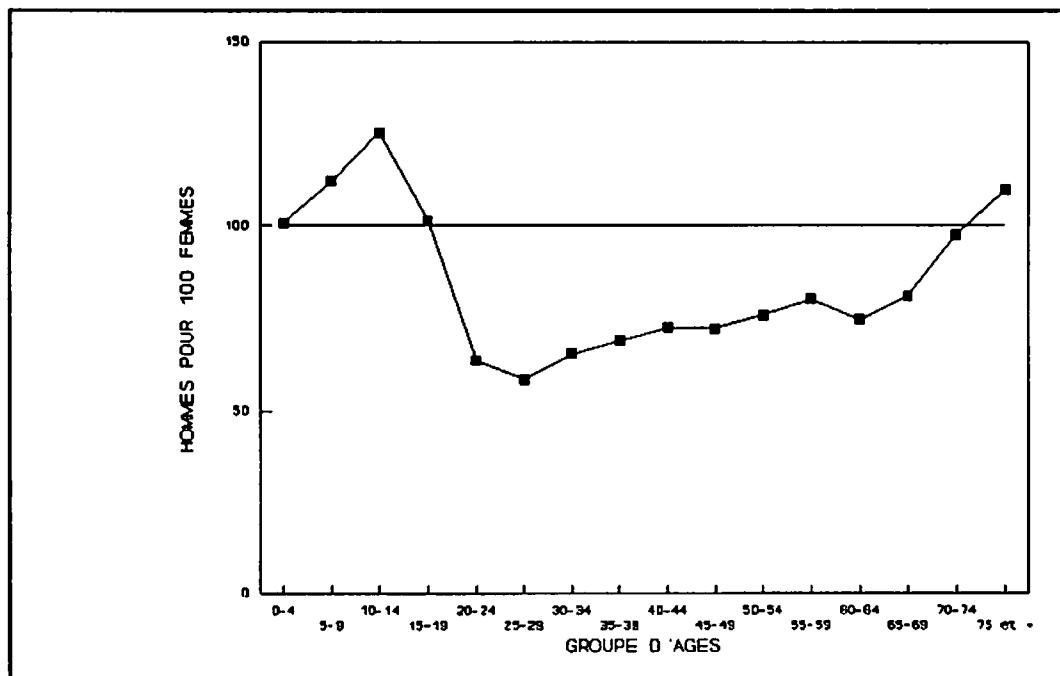
La pyramide des âges selon les groupes d'âges quinquennaux du MONO (GRAPHIQUE 23) présente :

- une base plus large que celle de la pyramide nationale. Ce département d'un niveau d'équipement faible et dont le taux d'urbanisation est le plus faible du pays n'a pas encore pu infléchir la tendance de la fécondité .

- un rétrécissement brutal de la pyramide au niveau du groupe d'âges 10-14 ans avec un déficit pour le sexe féminin. L'ampleur du phénomène pourrait être expliquée par un exode des jeunes filles de ce groupe d'âges vers les grandes villes comme Cotonou au Bénin et Lomé au Togo. Généralement, elles sont confiées aux parents citadins pour aider dans les travaux domestiques.

Dans les groupes d'âges actifs à partir de 15-19 ans le phénomène d'amaigrissement de la pyramide se poursuit avec un déficit énorme d'effectifs masculins jusqu'au groupe d'âges 55-59 ans pour la même raison.

GRAPHIQUE 24: COURBE DE MASCULINITE DU MONO



L'examen de la courbe de masculinité (GRAPHIQUE 24) montre qu'il y a un déficit d'effectifs masculins dans presque tous les groupes d'âges sauf dans les groupes d'âges 0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans et 75 ans et plus.

La pointe constatée à 10-14 ans est la manifestation de l'exode des jeunes filles de ce groupe d'âges.

Le déficit d'effectifs masculins aux autres âges montre à quel point le phénomène de l'exode a pris de l'ampleur dans le département. Il est signalé que les pêcheurs de la côte particulièrement ceux de Grand-Popo émigrent vers le Gabon, le Congo et la Mauritanie à la recherche des eaux plus poissonneuses.

7.2 Structure par sexe et par grands groupes d'âges

Tableau n°19 : Structure de la population du MONO par sexe et par grand groupe d'âges

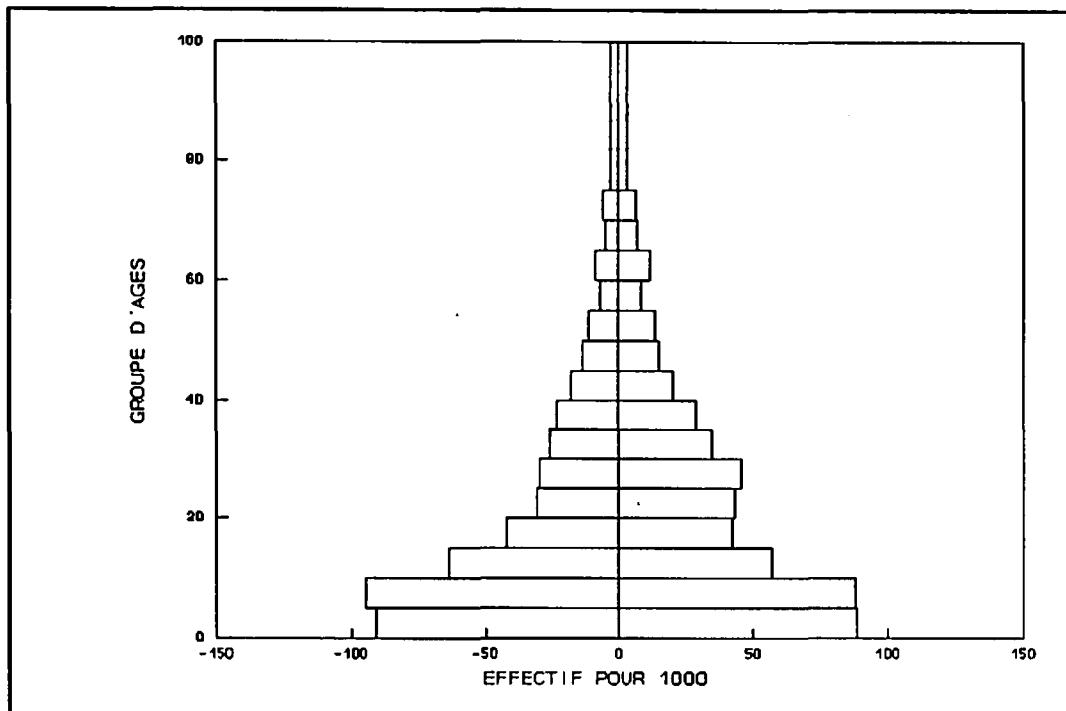
GROUPES D'AGES	S E X E		
	masculin	féminin	ensemble
0 - 14	26,7	24,3	51,0
15 - 59	17,9	24,8	42,7
60 et +	3,0	3,3	6,3
T O T A L	47,6	45274	100,0

Les âges médians de la population du Mono sont respectivement 12,6 ans, 17,3 ans et 14,5 ans pour le sexe masculin, le sexe féminin et l'ensemble du département. Cela signifie comme le confirme le tableau 19 que plus de la moitié de la population est âgée de moins de 15 ans. C'est donc une population jeune. La supériorité de l'âge médian du sexe féminin est due à l'importance de l'émigration masculine.

VIII. Etude de la population de l'OUEME

8.1 Structure par sexe et par groupe d'âges quinquennaux

GRAPHIQUE 25: PYRAMIDE DE L'OUEME



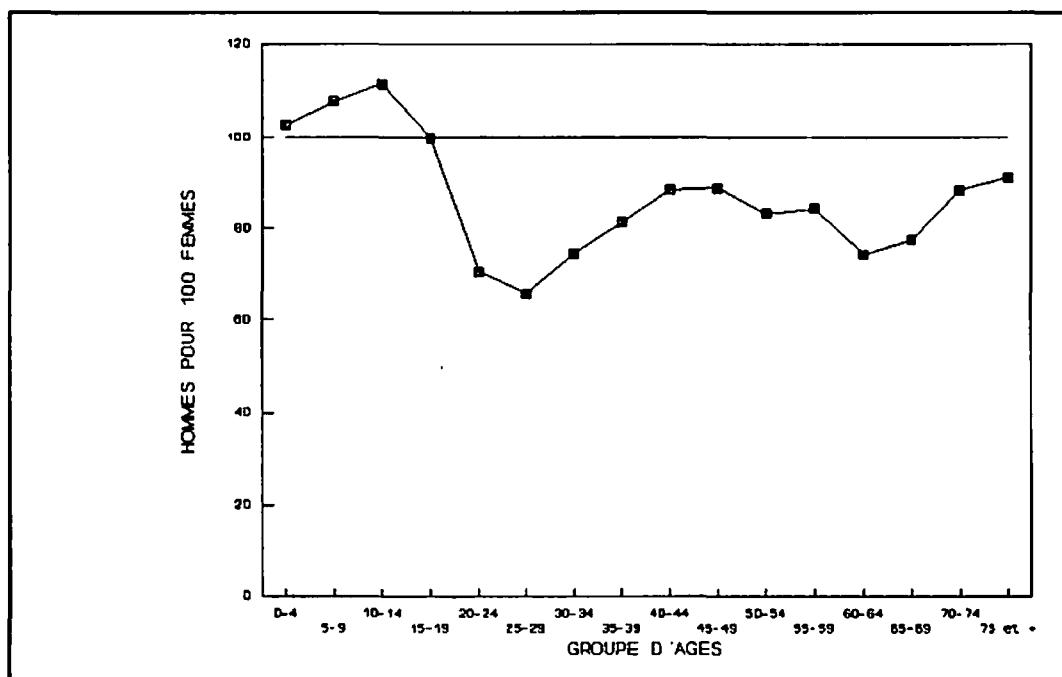
La pyramide des âges du département de l'OUEME (graphique 25) présente :

- une base large caractéristique d'une fécondité élevée malgré le niveau d'équipement de ce département qui abrite la capitale politique et avec un taux d'urbanisation de 35,9 pour cent
- un creux du côté masculin à 0-4 ans qui est probablement dû à un événement ayant marqué cette génération et qui aurait affecté beaucoup plus l'effectif du sexe masculin que celui du sexe féminin.

- un déficit d'effectifs masculins du groupe d'âges 20-24 ans à 75-79 ans mais plus accentués aux groupes d'âges actifs. Cette situation est due à l'exode vers Cotonou ou vers le Nigéria voisin.

- un creux au niveau du groupe d'âges 55-59 ans remarqué sur les pyramides de certains autres départements du pays.

GRAPHIQUE 26: COURBE DE MASCULINITE DE L'OUEME



L'examen de la courbe de masculinité de l'Ouémé (GRAPHIQUE 26) indique que le phénomène de l'exode touche particulièrement les groupes d'âges de 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans.

8.2 Structure selon le sexe et le grand groupe d'âges

Tableau 19 : Structure de la Population de l'OUEME selon le sexe et grand groupe d'âges

GROUPES D'AGES	S E X E		
	masculin	féminin	ensemble
0 - 14	24,9	23,3	48,2
15 - 59	20,2	25,2	45,4
60 et +	2,9	3,5	6,4
T O T A L	47,9	52,14	100,0

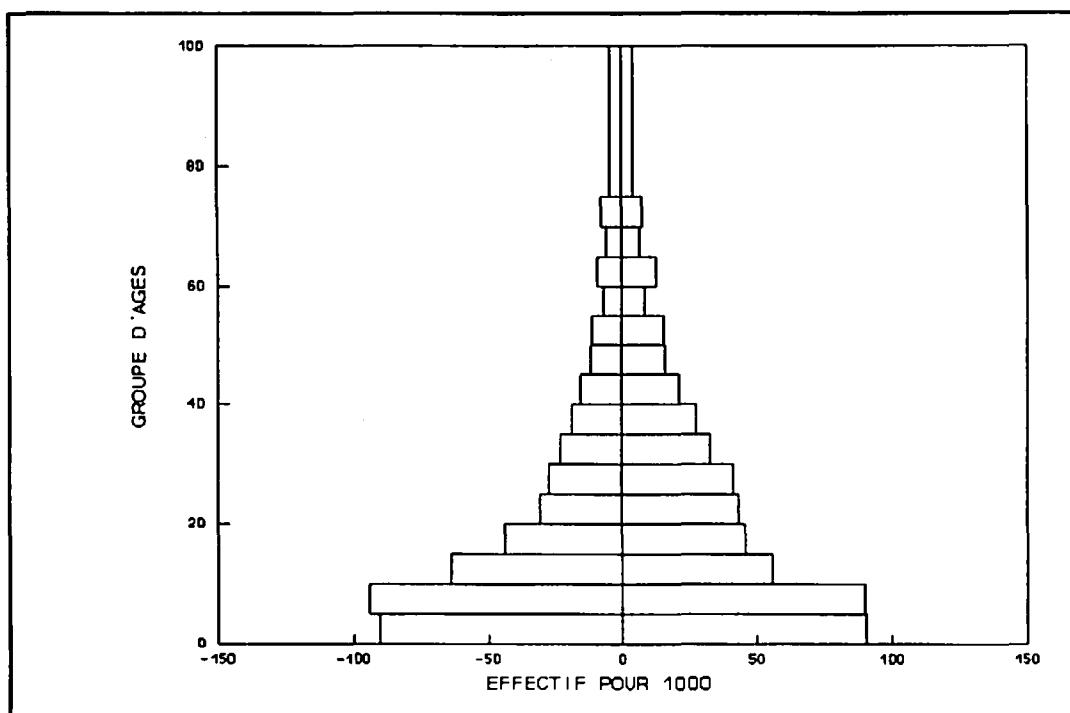
La structure de la population présentée dans le tableau 19 montre que la population de l'OUEME est jeune : les âges médians sont respectivement 14,3 ans, 18,2 ans et 16 ans pour le sexe masculin, le sexe féminin et l'ensemble de la population. C'est-à-dire que plus de la moitié de la population est âgée de moins de 16 ans. Cette jeunesse est également prouvée par les 48,2 pour cent qui se retrouvent dans le groupe d'âges 0-14 ans.

Le grand écart entre les âges médians féminin et masculin est une conséquence de l'exode plus important des hommes à la recherche de revenus meilleurs.

IX. Etude de la structure de la population du ZOU

9.1 Structure par sexe et par groupe d'âges quinquenaux

GRAPHIQUE 27: PYRAMIDE DU ZOU



La pyramide des âges de la population du ZOU (GRAPHIQUE 27) présente :

- une base large caractéristique d'une fécondité traditionnelle.

En effet le niveau d'urbanisation du département (seulement 24,2 pour cent de la population urbaine) ne permet pas de s'attendre à un changement immédiat de comportement surtout dans le domaine de la procréation. Plus de la moitié de la population du ZOU a moins de 16 ans et l'âge médian chez les hommes est 14,1 ans contre 17,9 ans pour le sexe féminin . Elle peut également s'expliquer par l'importance de la polygamie très propice à un niveau élevé de natalité.

- un excédent d'effectif masculin à 5-9 ans tranche d'âges officiels auxquels les enfants sont scolarisés au cours primaire. Généralement et surtout dans les zones rurales, les parents sont réticents à scolariser les filles. Ce n'est que tout récemment que l'état béninois a déclaré la gratuité de la scolarité des filles pour promouvoir leur éducation.

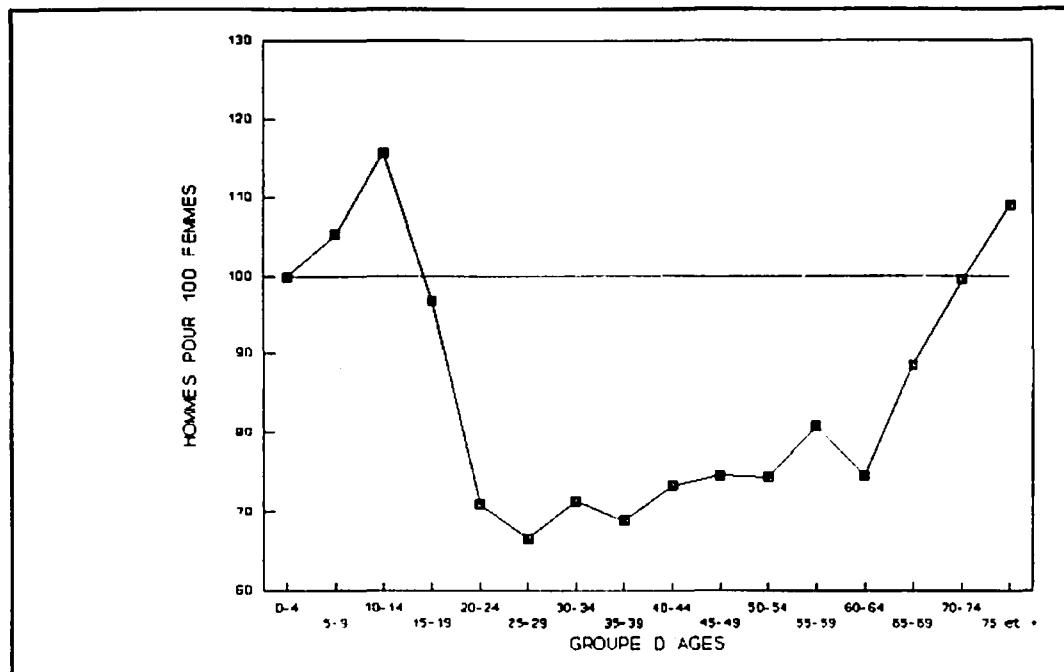
Certain des garçons scolarisés tardivement peuvent avoir été rajeunis par les agents recenseurs.

- un rétrécissement brutal de la pyramide à 10-14 ans probablement imputable à l'exode de jeunes filles vers les grandes villes afin de servir comme domestiques.

- un amaigrissement progressif de la pyramide très accentué du côté masculin qui n'est qu'une manifestation de l'exode des jeunes actifs vers les villes ou même vers l'extérieur à la recherche de revenus plus intéressants.

- des creux anormaux au niveau des groupes d'âges 55-59 ans et 65-69 ans attribuables à des effets de génération.

GRAPHIQUE 28: COURBE DE MASCULINITE DU ZOU



La courbe de masculinité du département du ZOU (GRAPHIQUE 28) met plus en exergue les déficits d'effectifs masculins qui sont particulièrement importants dans les groupes d'âges de 20-24 ans à 60-64 ans.

9.2 Structure par sexe selon les grands groupes d'âges

Tableau n°20 : Structure de la Population du ZOU selon le sexe et les grands groupes d'âges.

Groupe d'âges	S E X E		
	Masculin	Féminin	Ensemble
0 -14 ans	24,9	23,6	48,5
15 - 59 ans	19,0	25,1	44,1
60 et +	3,6	3,9	7,5
T O T A L	47,5	52,5	100,0

Le tableau 20 confirme le déficit d'effectifs masculins aux âges actifs. A 15-59 ans on a enregistré 19 pour cent de personnes de sexe masculin contre 25,1% pour le sexe féminin.

On note également que le pourcentage de vieillards dans ce département est plus fort que partout. Ils représentent 7,5 pour cent de la population totale du département.

CONCLUSION

En résumé, les éléments saillants ci-après se dégagent de l'étude de la structure par sexe et par âge de la population béninoise.

- La population féminine est prépondérante dans la population béninoise.

- La population béninoise est très jeune (plus de 50 pour cent de la population a moins de 16 ans)

- Les effectifs d'âges actifs sont quelque déficitaires, particulièrement dans les départements du Mono et de l'Atacora.

Le faible niveau de développement industriel du pays n'a pas permis d'offrir suffisamment d'emplois à la population active. Les adultes sont donc contraints à l'émigration vers les pays de la région qui offrent plus d'emplois et de revenus plus intéressants.

Ainsi le "quartier latin de l'Afrique" a fourni longtemps des intellectuels notamment des enseignants à la Côte d'Ivoire, au Gabon, au Niger etc.... Depuis la crise généralisée des dernières années, on peut prévoir un freinage de ces mouvements et même un retour de migrants si la situation dans les pays d'accueil continue à se dégrader. Si ces retours se poursuivent, ils pourraient entraîner une modification de la structure de la population surtout qu'ils découragent les nouveaux départs des diplômés sans emploi depuis le gel des recrutements dans la fonction publique en 1987.

- Les personnes d'âges actifs représentent plus de 50 pour cent des populations des grandes villes.

Particulièrement elles sont plus rencontrées à Cotonou qui est la Capitale économique et qui abrite aussi la plupart des industries et des maisons de commerce;

- Le taux³ de dépendance pour l'ensemble de la population béninoise est de 1,2 personnes à charge pour un actif;
- La population rurale est plus jeune que la population totale:

Plus de 50 pour cent de la population rurale a moins de 15 ans. L'importance de la jeunesse implique des dépenses plus accrues dans le domaine de la santé et de l'éducation.

Le taux de dépendance de la population rurale est de 1,3 personnes à charge pour un actif. Ce taux déjà supérieur à la moyenne nationale (1,2) indique que les personnes des groupes d'âges actifs du milieu rural ont une charge très lourde tandis que les revenus agricoles sont en baisse .

Le niveau du taux de dépendance est une conséquence de l'exode rural qui aggrave la situation économique des zones rurales en les dépeuplant des personnes d'âges actifs.

Ainsi la charge de nourrir la population rurale et de l'approvisionnement des villes en produits vivriers pourrait dans l'avenir revenir à une population active relativement réduite peut être composée en grande partie de personnes du troisième âge obligées de retarder leur sortie d'activité .

Par contre la population urbaine a le plus faible taux de dépendance égal à 1,0.

Pour les villes de Cotonou, Parakou et Porto-Novo, le taux de dépendance est de 0,7 pour la ville de Cotonou contre 1,0 pour les villes de Parakou et Porto-Novo. Pour l'ensemble des grandes villes (Cotonou, Parakou et Porto-Novo) il est égal à 0,8.

Pour freiner le dépeuplement du milieu rural en faveur des villes qui risque d'être préjudiciable à la vie en milieu urbain (les équipements sociaux ne suivent pas souvent le rythme d'arrivée des migrants ruraux) et à la production agricole, il conviendrait que l'on se penche plus sérieusement à l'organisation de la vie et de la production en milieu rural.

LISTE DU PERSONNEL DU PROJET

Personnel National

Direction Générale de L'INSAE

Directeur Général

AMOUSSOU Emmanuel, 1988-1989
ATTIN Sourou Joseph, 1989-1990
HOUSSOU P. Grégoire, 1990-1992
Feu VODOUNHESSI Gabriel, 1992

Directeur Général Adjoint

SONOUKON André, 1989-1990
HOUETON Nestor, 1988 - 1989 et 1990 à ce jour

Directeur du Bureau Central du Recensement

KODJOGBE Nicaise, 1988 à ce jour

Directeur Adjoint du Bureau Central du Recensement

HOUEDOKOHO Thomas, 1990-1991

Section Méthodologie du Bureau Central du Recensement

TOGONOU Hippolythe, Chef de section, 1988 à ce jour
Mensah Victorine, 1988 à ce jour
AKPONA Paul, 1988 à ce jour
KOGUI Marguérite née Yallou, 1990-1991
SOSSOUHOUNTO Sabin, 1992 à ce jour
LODE Léopold, 1992-1993
DJAKPO Paulin, 1992 à ce jour
DEGBOE Kouassi, 1993 à ce jour
AKUESON Toussaint, 1988-1991
DAKPO Hugues, 1988 à ce jour
DOSSOU Alex, 1989 à ce jour
BIAOU I. Babaya, 1988 à ce jour
d'ALMEIDA Honoré, 1988 à ce jour
AGBOTON Martin, 1988 à ce jour

Section Analyse et Publication du Bureau Central du Recensement

HOUEDOKOHO Thomas, Chef de Section, 1986-1991

TOHOUEGNON Thomas, Chef de Section, 1993

CHITOU Abdou Fatahi, 1989 à ce jour

TODJINOU D. Pascal, 1989 à ce jour

GOMEZ Euzerbe Yolande, 1988 à ce jour

PARAIZO Guy Saliou, 1988-1993

SOVIGUIDI Barthélémy, 1988-1989 et 1991-1993

Section Administration et Gestion du Bureau Central du Recensement

SOVIGUIDI Barthélémy, Chef de Section, 1988-1989

TELLA Abdou Chef de Section, 1989 à ce jour

DOHOU Antoinette, 1989 à ce jour

FALANA Yves, 1988 à ce jour

KPALLA Félicienne, 1988 à ce jour

HOUNHANOU Mathilde, 1988-1991

AKUESON Pélagie, 1988 à ce jour

Feu NOUASSE Joseph, 1988-1989

AKPAKI Emmanuel, 1991-1992

Traitemet Informatique

BEWA Barthélémy Chef Centre Informatique, 1989 à ce jour

AKPO André, 1988 à ce jour

KPEKPEDÉ Grégoire, 1991 à ce jour

BODE C. André, 1992 à ce jour

AHOMAGNON Edwige, 1992 à ce jour

MASSOU Mohibatou, 1990 à ce jour

ADJAVON Georgette, 1992 à ce jour

QUENUM Jeanne, 1992 à ce jour

ODOULAMI Antoinette, 1992 à ce jour

SANNI Kabirou, 1993 à ce jour

Personnel International

- Experts en recensement

Joseph WESNER, 1988-1990

Bibi DIAWARA, 1990-1991

- Expert en Informatique

Mr Duong XUAN VU, 1992-1993

- Conseiller National

Sylvestre ADJAHOUTONON, 1992-1993

- Support Administratif

Abel LOKO, 1989-1993

Bernadette ACHADE, 1989-1990

Guy BEWA, 1990-1991

Juliette GUEDOU, 1991 à ce jour

Personnel Occasionnel

- Opérateurs cartographes,
- Agents Recenseurs,
- Chefs d'Equipes et Contrôleurs de Recensement,
- Agents Codeurs et Vérifieurs des Codes,
- Opérateurs de Saisie

PARTICIPANTS AU SEMINAIRE D'ANALYSE

LISTE DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE ATELIER D'ANALYSE DU DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION TENU A LOKOSSA (DEPARTEMENT DU MONO) DU 15 FEVRIER AU 15 MARS 1904

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS		A D R E S S E				
			Ministère d'origine ou service	Tél.	B.P.	Profession	Fonction
01	ADJIKOUI	Justin	INSAE	30.31.46	323	Statisticien	Cadre/D.S.D.S.
02	AKPAKI	Emmanuel	DCRE/MPRE	30.00.30	342	Planificateur	Cadre/MPRE
03	AGOSSOU	Christian	MEN/UNB	33.29.65	03.0455	Sociologue	Assist.St.UNB/FLASH
04	ADJAHOUTONON C.	Sylvestre	MFTRA	31.31.12	907	Démographe	Conseiller/MFTRA
05	AGBO	B.	CONSULT./INSAE	32.29.43	06.1511	Démographe	Consult.indépendant
06	AKUESON	Pélagie	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Assistante de la Statistique	
07	AKPO	S.	INSAE/CI	31.41.01	323	Analyste Programmeur	Cadre/CI
08	ALEDOHAN	Pierre	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Chauffeur	Conducteur
09	ALEDOHAN	Pierre	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Chauffeur	Conducteur
10	BANKOLE	Dossou Maurice	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statisticien	D.S.D.S.
11	BWEA	Barthélémy	C/CI/INSAE	31.41.01	323	Informaticien	C/C.I-INSAE
12	BADAROU	Moufoutaou	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Contrôleur-services financiers	C/SAP
13	BANKOLE	O. Victor	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statisticien	D.E.I.
14	CHITOU A.	Fatahi	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statisticien	SAP/BCR
15	COVI	Isabelle	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Assistance de la Statistique	Secrétaire/SAF
16	DACKAM NGATCHOU	Richard	FNUAP/CST-DAKAR	21.31.80	154	Conseiller régional	Conseiller Régional/FNUAP
17	DOHOU	Antoinette	INSAE/BCR/MPRE	31.41.01	323	Secrétaire Administrative	Cadre/BCR
18	DONADJE	Florentin	FNUAP	31.53.66	-	Statist.Démogra.	Chargé/FNUAP
19	DEGBOE	Kuassi	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statisticien	Cadre/SM
19	EKUE	Pierre Crédio	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statisticien	D.E.S.E.F
20	FALANA	Yves	INSAE/BCR/MPRE	31.41.01	323	Agent Technique	Agent/BCR
21	GONSANOU	Marc	MPRE/CAB	30.00.30	03.2807	Planificateur	Assistant/DC
22	GOMEZ	Euzerbe	INSAE/BCR/MPRE	31.41.01	323	Statisticien	Cadre /SAP
23	GUBRY	Patrick	Assistant Tech.	CEPED		Démographe	Chercheur au CEPED

N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	A D R E S S E					Fonction
		Minitère d'ori- gine ou service	Tél.	B.P.	Profession		
24	GUEDOU Juliette	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Agent Technique	Secrétaire	
25	GUINGNIDO GAYE Julien	U.P.P./MPRE	30.00.30	342	Démographe	Chef.Projet U.P.P.	
26	GOMINON Kassimou Soulé	CONSULT./INSAE	-	-	Démographe	Consult.indé- pendant	
27	HADJHOUNDE Pierre	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Chauffeur		
28	HOUETON Nestor	INSAE/MPRE	31.40.81	323	Planificateur	DGA/INSAE	
29	HOUNNOU Augustin	D.D.P.S./MONO	41.10.63	57	Statisticien	Cadre/DDPS/M	
30	HAGNILO Francisque	MPRE/DCRE	30.00.30	06.860	Sociologue et Agro- Economiste	Chef Service Synthèse	
31	KOUNI Akouma	CEFORP-UNB	30.07.70	03.10.79	Géographe	-	
32	KANHONOU Lydie	MSP/CUGO	30.00.01	18.22	Sociologie-Médicale		
33	KPEKPEDÉ Grégoire	INSAE/CI	31.41.01	323	Electronicien	Cadre/C.I.	
34	KODJOGBE L. Nicaise	INSAE/BCR/MPRE	31.41.01	323	Statist.Démographe	D/B.C.R.	
35	LAHAMI Léon	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Chauffeur	Conducteur	
36	MAKPENON Michel	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statisticien	Cadre/DSPE	
37	MAYOUYA André	FNUAP/CST-DAKAR	22.24.14	154	Démographe		
38	MENSAH Victorine B.A.	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Sociologue	Cadre/S.M.	
39	MOUSTAPHA Moussiliou	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statisticien	Cadre/DSPE	
40	NOUATIN Bruno	Consultant/P.N	-	269	Démographe	Consultant indépendant	
41	ODJOUBE Justine	INSAE/MPRE	32.24.50	323	Démographe	Cadre/DSDS	
42	OLOUDE Bachir	MEHU/SERHAU	30.02.09	2338	Urbaniste	DG/SERHAU	
42	SEIDOU Mouhamadou	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statist.Démographe	Cadre/MPRE	
43	SOEDE Michel	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statisticien	cadre/DSPE	
44	SERIKI Sènami Léontine	CONSULT./INSAE	21.21.35	494	Démographe	Consultant indépendant	
45	TOHOUEGNON Thomas	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statist.Démographe	C/SAP/BCR	
46	TOBOSSI Philippe	DPP/MPRE	30.00.30	342	Statist.Démographe	cadre/MPRE	
47	TOGONOU Hippolyte	INSAE/MPRE/BCR	31.41.01	323	Statist.Démographe	C/SM/BCR	
48	TINGBE Azalou Albert	UNB/MEN	32.22.56	25.32	Sociologue		
49	TELLA Abdou	INSAE/MPRE	31.41.01	323	Statisticien	C/SAG/BCR	

